11 TENDANCES À SURVEILLER EN 2016

35 MARCHÉ DU TRAVAIL EN ENSEIGNEMENT

42 POUR JARDINER CE PRINTEMPS

MARS 2016

pour parler profession

LA REVUE DE L'ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO

L'apprentissage sans limites

Six membres de l'Ordre sortent de leur école pour enseigner dans des milieux spécialisés. Ils nous parlent de leur travail au sein des programmes visés par les articles 23 et 68. p. 28

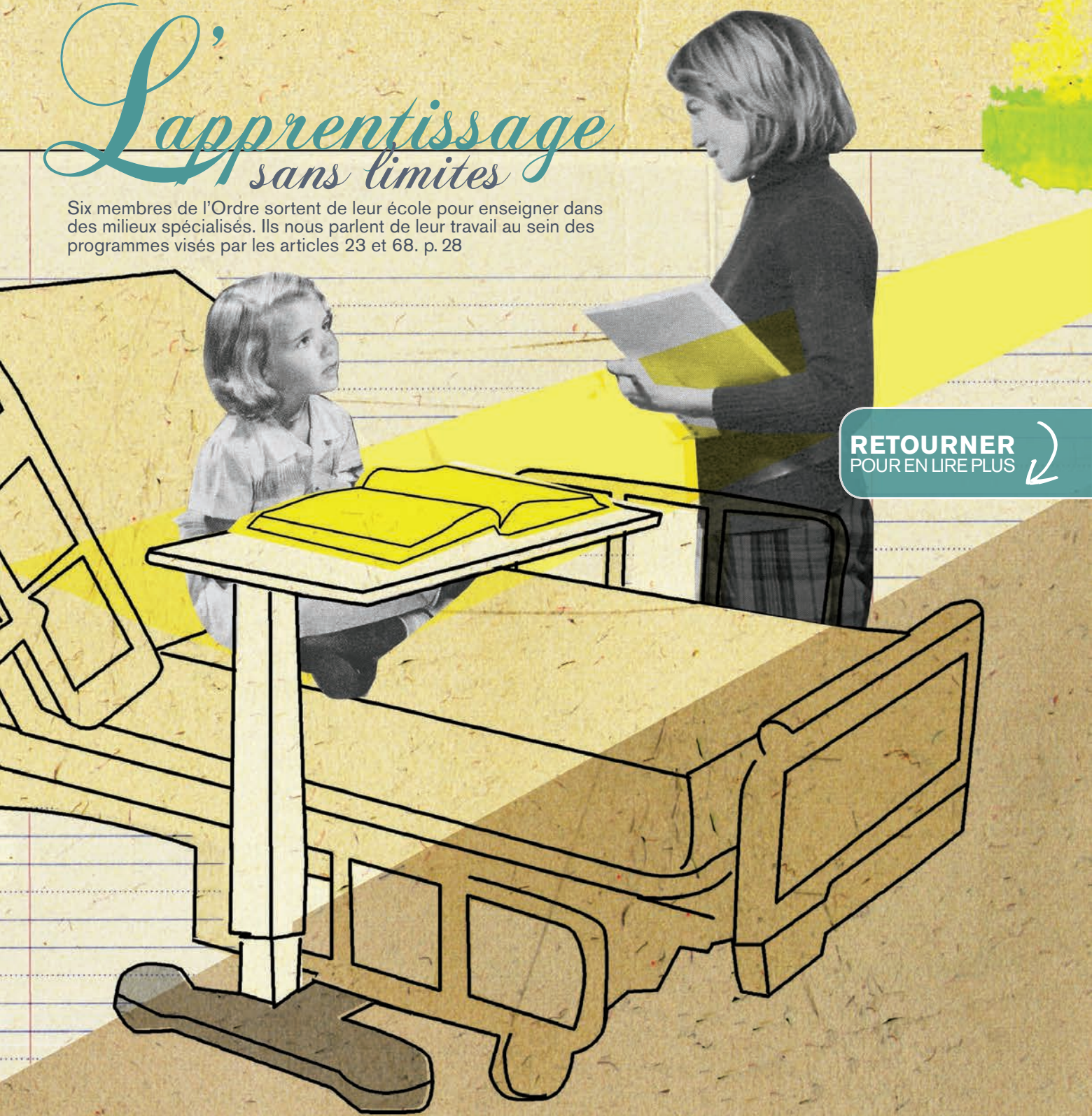

RETOURNER POUR EN LIRE PLUS

EAO memberperks[MD]

5 bonnes raisons de profiter de vos rabais!

1. Assurez vos biens

2. Mangez au resto

3. Faites une escapade

4. Textez encore plus

5. Sortez en famille

Consultez les offres avant de voyager, de magasiner, de manger ou d'aller vous divertir, et économisez!

eao.ca/rabaisauxmembres

©Tous droits réservés Venngo Inc. 2016. MemberPerks[MD] est une marque déposée de Venngo Inc. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les *perks* et les rabais peuvent être différents de ceux présentés et peuvent être modifiés sans préavis. *Taxes en sus.

venngo®

Économisez sur les coûts d'assurance et courez la chance de gagner 25 000 $

Économisez 15 %

Économisez 15 %

Économisez jusqu'à 30 % sur une location à la journée ou à la semaine

Économisez jusqu'à 20 %

Rabais de 15 % sur le tarif de la chambre, surclassement gratuit et crédit-repas de 50 $

Offres et forfaits spéciaux pour les membres et leur famille

Offres exclusives sur un éventail de services et de téléphones

Économisez 20 % sur les films

Rabais exclusifs au Ripley's Aquarium of Canada

et 1200 autres...

PUBLIREPORTAGE

8 façons de trouver la santé et le bonheur

La recherche le démontre bien – c'est par le jeu que les enfants apprennent et grandissent. Mais les adultes ne doivent jamais perdre de vue l'importance de jouer toute leur vie. Voici huit façons d'inclure le jeu dans vos vies quotidiennes.

par Jim Grieve, Directeur Général, ERO/RTO

1. PENSEZ AU CERVEAU

Les éducateurs connaissent l'importance du jeu pour le cerveau des enfants. C'est aussi vrai pour les adultes de tout âge. Prenez 10 minutes par jour pour « faire jouer votre cerveau » – il s'en portera mieux et vous aussi. Pourquoi ne pas faire un casse-tête, chanter (et danser!) sur une musique que vous aimez – tout ce qui vous permet de faire une pause agréable.

2. UN PEU DE LECTURE?

Jouer n'est pas nécessairement être toujours actif. C'est tout ce que vous considérez comme une détente. Pour beaucoup d'entre vous, rien n'est plus agréable que de lire (ou d'écouter) un livre intéressant.

3. SOYEZ UN RAYON DE SOLEIL

Trouvez des façons de faire preuve d'humour et de rire pendant la journée. Tout ce qui vous fait rire ou sourire en vaut la peine.

4. N'OUBLIEZ PAS D'ÊTRE ACTIFS

Les statistiques nous disent qu'il faut être plus actifs. C'est souvent le plaisir de faire de l'exercice qui manque. Trouvez quelque chose que vous aimez – ou pourquoi pas avec d'autres! L'exercice aussi peut être un jeu!

5. EN HARMONIE AVEC LA NATURE

Nous savons tous que les enfants aiment jouer à l'extérieur. Pourquoi ne pas le faire aussi, comme adultes? Laissez-vous guider par un enfant au début.

6. À QUOI JOUEZ-VOUS?

Qu'est-ce qui passionne votre esprit créatif – la peinture, l'écriture, le chant, la pratique d'un instrument de musique? Personnellement, j'aime jouer de la batterie. Vous y avez peut-être renoncé par manque de temps. Retrouvez ce plaisir créatif et toute la joie qui accompagnent cet aspect important de votre vie.

7. N'OUBLIEZ PAS LES AUTRES

Les enfants n'aiment pas jouer seuls. Alors, prévoyez des sorties pour vous-même ou en compagnie d'une personne spéciale dans votre vie. Peu importe vos relations sociales, les sorties peuvent s'avérer vraiment amusantes pour vous.

8. LE TEMPS DE MÉDITER

Les autres comptent beaucoup quand vient le temps de jouer et de s'amuser. Mais il ne faut pas oublier de se réserver du temps pour soi. Trouver du temps pour méditer, se détendre dans un spa – ou tout ce qui favorise la relaxation et le ressourcement.

THE RETIRED TEACHERS OF ONTARIO
LES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS RETRAITÉS DE L'ONTARIO

ERO/RTO est un organisme bilingue et reconnu visant à permettre à ses membres retraités du secteur de l'éducation de mener une vie active et en santé. Nos programmes d'assurance sont conçus par nos membres et pour eux. Nous offrons une vaste gamme de programmes de très haute qualité, de réseaux sociaux et d'assistance à la retraite.

EN CONTACT AVEC ERO/RTO

www.rto-ero.org/fr
Blogue : **www.rto-ero.org/fr/marchez-avec-moi**
www.twitter.com/rto_ero
www.facebook.com/rto.ero

RUBRIQUES

5 **À L'ORDRE**
6 **MOT DE LA PRÉSIDENTE**
7 **MOT DU REGISTRAIRE**
8 **COURRIER DES LECTEURS**
11 **RÉSEAUTAGE**

CHRONIQUES

18 **PRATIQUES EXEMPLAIRES**
Jason Dupuis, EAO, relève le défi de lancer l'école secondaire catholique Garneau dans le XXIe siècle.

24 **ENSEIGNANTE REMARQUABLE**
La vice-présidente des médias chez Twitter inc., Kristine Stewart, se souvient de Suzi Beber.

56 **EXAMEN FINAL**
L'ancien animateur de *The Fifth Estate* explique quel pouvoir la lecture a exercé sur lui.

RESSOURCES

38 **LU, VU, ENTENDU**
Prendre son envol avec des mots

42 **CYBERESPACE**
Jardinons!

43 **TECHNO LOGIQUE**
Un babillard ultra-moderne

AUTORÉGLEMENTATION

44 Boursières de l'Ordre / Cotisation annuelle / Réunions du conseil / Du nouveau à l'Ordre / Nouveau membre du conseil / Étude de cas du comité d'enquête / Audiences

ARTICLES

28 **L'APPRENTISSAGE SANS LIMITES**
Nous avons interrogé six membres de l'Ordre qui enseignent des programmes visés par les articles 23 et 68.

35 **UN MARCHÉ DU TRAVAIL PROMETTEUR**
Notre rapport de l'étude sur la transition à l'enseignement 2015 livre de bonnes nouvelles.

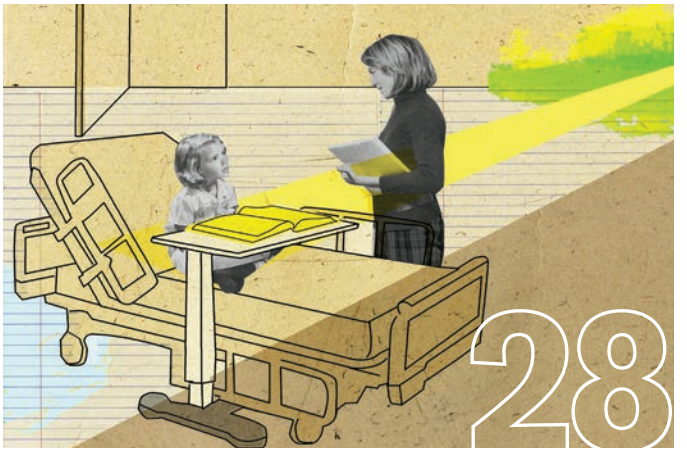

– Un tout nouveau programme d'actualité stimulant et interactif pour les élèves et les enseignants, accessible en ligne en tout temps et de n'importe où.

Réservez votre **ESSAI DE 30 JOURS** à www.Infos-Jeunes.com

Anglais www.Currents4Kids.com

« Nos enseignants sont enchantés du nouveau site d'Infos-Jeunes. En plus, comme notre école encourage les élèves à apporter leurs propres appareils à l'école et investit sans cesse dans de nouvelles technologies, le site recevra un volume toujours plus élevé de visites. »

–T. Walsh, enseignant de l'Ontario

Créez des liens. Échangez. Découvrez.

L'expérience d'une vie pour votre groupe !

Les jeunes âgés de 12 à 17 ans :

- découvriront de nouveaux endroits et exploreront leur propre communauté en accueillant les autres jeunes chez eux
- noueront de nouvelles amitiés
- en apprendront davantage sur la diversité du Canada
- s'amuseront grâce à une grande variété d'activités éducatives

Inscrivez-vous en ligne et commencez votre périple en groupe dès maintenant !

1-877-639-9987 **échangesymca.org**

Plein de vies

Patrimoine canadien Canadian Heritage | Canada

MARS 2016

pour parler profession

Comité de rédaction
Jean-Luc Bernard, EAO; Tim Gernstein, EAO; Godwin Ifedi; Myreille Loubert, EAO (présidente); Anthony Samcheck (vice-président)

Éditeur
Richard Lewko

Rédacteur en chef
William Powell

Directrice de la rédaction
Kristin Doucet

Version française
Thomas Brouard/Julie Fournel/ Loïc Magnier/Véronique Ponce, traduction et révision
Lori Hall, coordonnatrice de la production

Rédactrice principale
Leata Lekushoff

Responsable des critiques de livres
Rochelle Pomerance

Collaboratrices/Collaborateurs
Gabrielle Barkany, EAO; Chantal Bélisle, EAO; Serge Brideau, EAO; Adam Buckley; Mélissa Dufour; Luci English; Brian Jamieson; Helen Dolik; Michael Salvatori, EAO; Francine Tardif; Stéphanie Tétreault; Patrick Winter

Distribution
Kerry Walford

Direction artistique, conception et production
Studio 141 Inc. : Dave Curcio (président et directeur de conception); Hannah Browne (graphiste)

Couverture
Katy Lemay/Anna Goodson Illustration Agency

CCAB BPA WORLDWIDE CONSUMER · Médaille d'argent · Médaille d'or · ABBIES 2015 Award Winner · [C S M E] · vividata

Pour parler profession est la publication trimestrielle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Elle informe ses membres de ses activités et de ses décisions. La revue permet la discussion sur des questions d'intérêt concernant l'enseignement, l'apprentissage, le perfectionnement professionnel et les normes d'exercice.

Le point de vue exprimé dans un article n'engage que son auteur et ne représente pas nécessairement la position officielle de l'Ordre.

Nous vous incitons à reproduire, en tout ou en partie, les articles du présent numéro. Nous vous demandons cependant de bien vouloir indiquer que le texte provient du numéro de mars 2016 de la revue *Pour parler profession* de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Nous vous invitons à nous écrire et à nous envoyer des articles sur la profession. Nous ne retournons pas les manuscrits non sollicités.

ISSN 1206-8799
Envoi de publications canadiennes – Convention de vente nº 40064343

Veuillez retourner les envois non distribuables au Canada à :
Pour parler profession, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1
revue@oeeo.ca ou **abonnements@oeeo.ca**

Abonnement
Les membres de l'Ordre reçoivent automatiquement la revue. Pour vous abonner, voir l'annonce ci-contre.

FSC www.fsc.org MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C011825

Publicité
Dovetail Communications, tél. : 905-886-6640; téléc. : 905-886-6615; courriel : **psadvertising@dvtail.com**. L'Ordre n'endosse pas les publicités des produits et services figurant dans *Pour parler profession*, y compris les cours de perfectionnement professionnel offerts par les commanditaires.

Impression
Imprimé avec de l'encre végétale sur du papier certifié FSC[MD] par Transcontinental Printing, Owen Sound (Ontario).

Pour parler profession est aussi inscrit au Programme de recyclage «boîtes bleues» financé par l'industrie : Stewardship ONTARIO

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

L'Ordre est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante en Ontario. Toute personne qualifiée pour enseigner dans la province peut en devenir membre; c'est d'ailleurs une exigence pour qui veut conserver l'autorisation d'enseigner.

L'Ordre réglemente la profession enseignante en fixant les normes d'exercice et en agréant les programmes de formation à l'enseignement.

L'Ordre établit les conditions d'entrée dans la profession, fait enquête sur les plaintes déposées contre ses membres et prend les mesures disciplinaires appropriées.

CONSEIL DE L'ORDRE

Présidente
Angela De Palma, EAO

Vice-présidente
Myreille Loubert, EAO

Membres
Brian Beal, EAO; Jean-Luc Bernard, EAO; Shabnum Budhwani; Marie-Louise Chartrand; Irene Cheung, EAO; Ann Ciaschini, EAO; Angela De Palma, EAO; Elizabeth Edgar-Webkamigad, EAO; Susan E. Elliott-Johns, EAO; Robert Gagné; Tim Gernstein, EAO; Marie-Thérèse Hokayem; Godwin Ifedi, EAO; Jane Ishibashi; Matthew Kavanagh, EAO; Colleen Landers, IA; Shanlee Linton, EAO; Myreille Loubert, EAO; Shannon Marcus, EAO; Richard Michaud, EAO; William Ngassam, EAO; Sara Nouini, EAO; Bill Petrie; Brigitte Piquette, EAO; Thomas (Tom) Potter; Terry Price, EAO; Robert Ryan, EAO; Anthony Samchek, EAO; Vicki Shannon, EAO; Jennifer Stewart, EAO; Stéphane Vallée, EAO; Ravi Vethamany, EAO; Wes Vickers, EAO; Ronna Warsh; Nicole van Woudenberg, EAO; Marie-Claude Yaacov

Registraire et chef de la direction
Michael Salvatori, EAO

Registraire adjoint
Joe Jamieson, EAO

Directrices/Directeurs
Chantal Bélisle, EAO; Enquêtes et audiences
Richard Lewko; Services généraux et soutien au conseil
Roch Gallien, EAO; Normes d'exercice et agrément
Linda Zaks-Walker, EAO; Services aux membres

VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN QUI S'INTÉRESSE À L'ENSEIGNEMENT?

Pourquoi ne pas l'abonner à *Pour parler profession*? Cette personne pourra ainsi lire des articles intéressants sur la profession enseignante et connaître les nouveautés en Ontario.

Quatre numéros par an :
10 $ au Canada ou 20 $ à l'étranger

POUR L'ABONNER, RENDEZ-VOUS À
oeeo.ca → Services en ligne

Le coût de la revue pour les membres de l'Ordre est inclus dans la cotisation annuelle. Pour en savoir plus sur l'abonnement, envoyez un courriel à **abonnements@oeeo.ca** ou composez le 416-961-8800 (sans frais en Ontario : 1-888-534-2222), poste 401.

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

INFORMER LE PUBLIC

En janvier, notre personnel a rencontré des parents à l'occasion d'une conférence organisée pour eux par l'Ottawa-Carleton District School Board. Nous avons parlé du rôle que nous jouons en matière de protection de l'intérêt du public.

FUTURS ENSEIGNANTS

Au début de l'année, notre personnel (au centre) s'est rendu à l'Université Wilfrid-Laurier pour répondre à des questions sur la certification en enseignement, le professionnalisme et le cheminement de carrière.

DÉLÉGATION DE BOSTON

En janvier, nous avons accueilli des membres du personnel d'EducationFirst, un organisme de Boston spécialisé en formation linguistique, en voyages pédagogiques, en programmes menant à un grade universitaire et en échanges culturels.

PHOTOS : ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO (DÉLÉGATION DE BOSTON ET FUTURS ENSEIGNANTS); MATT LITEPLO (INFORMER LE PUBLIC)

LE PROFESSIONNEL DE L'ENSEIGNEMENT

Les enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario sont des professionnels, 24 heures sur 24. La présidente explore la notion de professionnalisme et la façon dont l'Ordre l'appuie.

D'ANGELA DE PALMA, EAO

PHOTO : MATTHEW PLEXMAN

Il y a plusieurs années, alors que je garais ma voiture, un soir, près d'un petit centre commercial, avant de me rendre à un cours de yoga, une voix m'a interpelée : «Excusez-moi, mademoiselle!» En me tournant vers la voix, j'ai découvert deux adolescents. L'un d'eux a profité de ma surprise pour me demander très poliment si je pouvais leur acheter un paquet de cigarettes, probablement au dépanneur à deux pas. Ils avaient l'argent, mais avaient besoin d'un adulte pour effectuer la transaction, car ils n'avaient pas l'âge requis pour acheter du tabac.

Cette scène est toujours très vive dans ma mémoire. Mon identité en tant qu'enseignante – une professionnelle, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 – a motivé en grande partie ma réponse. Sortie du milieu scolaire, je m'adonnais à une activité personnelle, mais j'étais instinctivement liée à mon rôle d'enseignante. Sans hésiter, j'ai répondu : «Désolée, je ne peux pas vous aider, je suis enseignante.» Ces trois derniers mots ont suffi, et auraient d'ailleurs très peu varié si j'avais été conseillère ou directrice d'école, ou encore si j'avais travaillé dans un milieu ou un système scolaire différent.

Je raconte cette histoire parce qu'elle traite de la notion d'enseignant en tant que professionnel. Quand l'Ordre effectue des présentations dans les facultés d'éducation, ce thème ressort souvent dans les discussions avec les futurs enseignants. Leurs questions reflètent les responsabilités des enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario, et ce, dans toute une gamme de rôles qu'ils peuvent jouer. «Est-ce acceptable d'utiliser les médias sociaux comme outil d'enseignement?» «À quoi dois-je penser si je veux enseigner à l'étranger?» «Quand mes élèves se souviendront de moi des années plus tard, quels souvenirs devraient-ils avoir de moi?» De telles questions montrent bien que les enseignants sont des professionnels chaque heure de la journée, avant, pendant et après le travail, que ce soit à l'école, au gymnase ou au restaurant.

En tant qu'organisme de réglementation de la profession enseignante, l'Ordre renforce le lien déjà solide qui existe entre les notions d'enseignant et de professionnel. En fait, le concept de professionnalisme est omniprésent dans nombre de nos ressources. Par exemple, la connaissance professionnelle, la pratique professionnelle et le perfectionnement professionnel continu forment nos normes d'exercice. Quant à nos normes de déontologie – confiance, empathie, intégrité et respect –, elles caractérisent les relations, l'engagement et les responsabilités de nos membres en tant que professionnels. Nos recommandations professionnelles offrent des conseils aux enseignants, et un cadre de formation professionnelle appuie la vaste gamme d'activités de perfectionnement professionnel auxquelles ils participent tout au long de leur carrière.

«En tant qu'organisme de réglementation, l'Ordre renforce le lien déjà solide qui existe entre les notions d'enseignant et de professionnel.»

Les deux fois où j'ai enseigné à l'étranger, les personnes qui m'ont interviewée voulaient savoir si j'étais une enseignante agréée de l'Ontario. Ce n'était pas une coïncidence! Grâce au titre EAO que j'écris à la suite de mon nom – une marque de professionnalisme –, rien n'était laissé au hasard. ■

Angela De Palma

HONORER SON ENGAGEMENT

La façon dont nous nous engageons à respecter les élèves et à favoriser leur apprentissage suscite l'engagement qu'ils prendront non seulement envers eux-mêmes, mais aussi en ce qui concerne leurs objectifs et leur rôle dans la société.

DE MICHAEL SALVATORI, EAO

PHOTO : MATTHEW PLEXMAN

Mon père m'a enseigné de nombreuses leçons de vie, dont l'importance d'honorer ses engagements. Je me souviens d'une de nos conversations, assis sur la pelouse du jardin, alors que je voulais laisser tomber mon groupe de scouts. Il m'a expliqué qu'en décidant d'accepter l'une des places fort convoitées de notre groupe local, j'avais donné ma parole aux chefs, aux autres scouts et à moi-même. Je devais respecter mon engagement, du moins pour le reste de l'année, et ainsi faire preuve de respect, de discipline et de bonne morale.

En fin de compte, je suis resté dans le groupe plusieurs années et ai obtenu plusieurs écussons, que je possède toujours. Je les garde dans le tiroir de mon bureau en souvenir de cette leçon et de l'importance que j'accorde à l'engagement.

Une des normes d'exercice de l'Ordre souligne la valeur et la force de l'engagement. Quand nous sommes devenus membres de la profession, nous nous sommes engagés à favoriser l'apprentissage des élèves et à les aider à devenir des citoyens actifs.

Cette responsabilité est grande et à la mesure des avantages qu'elle implique.

En tant qu'enseignantes et enseignants, traiter les élèves avec respect, tenir compte de leur individualité et agir avec justice nous vient naturellement. Ces penchants innés constituent les pierres angulaires de notre engagement envers les élèves, leur apprentissage et leur potentiel.

Récemment, un de mes collègues a demandé à un groupe d'élèves de réfléchir sur leurs habiletés et de décrire ce qu'ils souhaitaient devenir à l'âge adulte. Leurs réponses laissent présager un avenir prometteur :

- «Je veux être quelqu'un qui influence la vie des autres.»
- «Je veux être reconnaissante, inspirante, respectueuse et motivante.»
- «Je veux encourager les autres et leur faire croire en eux-mêmes pour qu'ils puissent accomplir ce qu'ils veulent.»
- «Je veux être quelqu'un qui n'a pas peur de faire le bien.»
- «Je veux être moi-même — tout le monde mérite d'être lui-même.»
- «Je veux être une personne qui montre aux autres qu'il doit y avoir des changements.»
- «Je veux pouvoir revenir sur le passé et être fière de ce que j'ai fait pour aider les autres.»
- «J'aimerais être quelqu'un qui a beaucoup d'assurance, parce que je suis timide… Je veux cette voix qui dit : "Je suis ici".»

«L'engagement envers les élèves et leur apprentissage dépasse les frontières de la salle de classe et même de l'école.»

Je trouve ces déclarations inspirantes et émouvantes. En les lisant, je songe à l'influence que l'on a sur l'image que les élèves ont d'eux-mêmes et l'idée qu'ils se font de leur potentiel et de leurs perspectives d'avenir.

L'engagement envers les élèves et leur apprentissage dépasse les frontières de la salle de classe et même de l'école. Il influe sur l'idée que les élèves se font de leur rôle dans la société et dans le monde, ainsi que sur la place qu'ils occupent aujourd'hui et celle qu'ils occuperont demain. ■

M. Salvatori

courrier des lecteurs

Pour parler profession *vous invite à écrire des lettres et des articles sur des domaines d'intérêt pour la profession. Nous nous réservons le droit d'abréger vos textes. Pour être considérée aux fins de publication, une lettre doit comporter le numéro de téléphone de jour de son auteur. Envoyez votre texte à* **revue@oeeo.ca** *ou à Rédaction,* Pour parler profession, *101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1.*

Stratégies pour le TDAH

L'article de John Hoffman sur le TDAH du numéro de décembre était excellent. Les stratégies mentionnées sont pratiques et participatives. On peut les utiliser non seulement pour les élèves ayant un TDAH, mais aussi pour d'autres élèves dans la classe.

Que vous soyez un pédagogue chevronné ou novice, une personne-ressource ou un administrateur, les approches décrites dans l'article sont très utiles et rédigées dans un langage convivial. De plus, grâce aux exemples tirés des écoles, cet article reflète bien la réalité. Merci!

—**Gurmeet Gill**, EAO, directeur adjoint à la Burnt Elm Public School, à Brampton.

Seconde carrière

J'ai commencé à enseigner à 35 ans. À ma retraite, j'aurai passé 20 ans comme journaliste et 20 ans comme enseignante dans une école élémentaire, dont 10 conjointement.

Mes deux professions ont plusieurs choses en commun. J'attribue mon succès comme enseignante aux compétences que j'ai acquises en tant que journaliste. À l'instar des enseignants interviewés dans votre article «Prendre un nouveau virage», je crois que mon expérience professionnelle a profité à mes élèves, car je suis en mesure de la partager avec eux.

—**Stephanie Dancey**, EAO, enseigne le français de base de la 3e à la 8e année, ainsi que l'alphabétisation intégrée à des élèves du jardin d'enfants de la St. Joseph Catholic Elementary School, à Douro (Ontario).

QU'EN PENSEZ-VOUS?

L'équipe de *Pour parler profession* adore recevoir vos idées, commentaires et suggestions. Envoyez-lui vos lettres à **ppp@oeeo.ca**.

Faire une différence

À l'instar des enseignants de l'article de John Hoffman, «Prendre un nouveau virage» (déc. 2015), je suis devenu enseignant plus tard dans la vie. J'ai d'abord travaillé cinq ans comme ingénieur électricien. J'ai ensuite décroché un M.B.A. de l'Université de Chicago et travaillé sur Wall Street et Bay Street comme négociateur de marchandises.

Après 13 ans en hautes finances, j'ai voulu me lancer dans une carrière où je pouvais faire une différence et transmettre mon expérience. L'enseignement était ma vocation. J'ai donc obtenu, à 42 ans, un B. Éd. de l'IEPO. Après avoir enseigné pendant deux ans pour le compte du Toronto District School Board, je travaille maintenant à temps plein dans une école indépendante.

—**John Zufferli**, EAO, enseigne les maths, les affaires et l'économie à la Bishop Strachan School, à Toronto.

Le pouvoir des balados

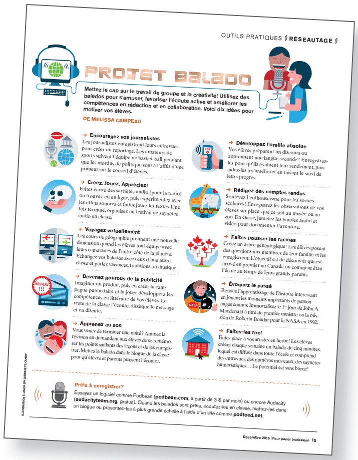
OUTILS PRATIQUES | RÉSEAUTAGE

PROJET BALADO

DE MELISSA CAMPEAU

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre article «Projet balado» dans la rubrique «Outils pratiques» du numéro de décembre. J'y ai découvert plein de bonnes idées sur l'utilisation de la technologie en classe.

J'ai pensé que vos lecteurs seraient peut-être intéressés d'en apprendre plus sur Sebastian Major, EAO, un enseignant de Toronto qui produit un balado gratuit intitulé «Our Fake History» (**oct-oeeo.ca/1nuowcU**).

L'objectif est de dépoussiérer des mythes de l'histoire que nous croyons vrais afin de faire la part des choses entre illusion et réalité.

—**Margaret Major**, EAO, enseigne la 2e-3e année à la Cameron Street Public School, à Collingwood.

FORUM DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS
SUR LA DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE CANADIENNE

PARLEMENT | PARLIAMENT
CANADA

Faites-nous savoir où vous travaillez

Nous avons simplifié pour vous la démarche requise pour nous donner ce renseignement.

Allez dans notre site pour nous fournir l'adresse de votre employeur à **oeeo.ca**.

Vous pouvez aussi nous joindre au **416-961-8800**
(sans frais en Ontario : **1-888-534-2222**).

Veuillez nous fournir l'adresse de votre employeur, que vous travailliez en éducation ou ailleurs.

Si votre conseil scolaire ou votre école privée retient votre cotisation annuelle à la source, nous inscrirons son adresse à votre dossier.

En vertu de nos règlements administratifs, les enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario sont tenus de nous fournir l'adresse à jour de leur employeur. Si vous avez plus d'un employeur, assurez-vous qu'ils figurent tous dans votre dossier.

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario | Fixer la norme pour un enseignement de qualité

ONTARIO
The Institute for Education Leadership
L'Institut de leadership en éducation

L'ILE est une organisation virtuelle qui :

- explore la recherche visant à déterminer les pratiques réussies
- appuie les leaders scolaires et les leaders du système en leur donnant des occasions de se perfectionner et d'échanger sur les pratiques réussies
- favorise une plus grande collaboration et coopération.

Le Cadre de leadership de l'Ontario - un guide à l'intention des leaders scolaires et des leaders du système qui promeut une vision partagée du leadership dans les écoles et les conseils scolaires.

Pour plus d'informations, visitez : **www.education-leadership-ontario.ca**

Les conseils scolaires performants et leur leadership - La plateforme de cette section du site Web de l'ILE permettra aux cadres des conseils scolaires de communiquer leurs projets en matière de leadership.

Pour plus d'informations, visitez : **www.education-leadership-ontario.ca**

Outils d'autoréflexion interactifs pour les leaders scolaires et les leaders du système - ces outils permettent aux leaders d'évaluer et réfléchir sur leurs pratiques de leadership et déterminer les prochaines étapes.
Pour plus d'informations, visitez : **www.education-leadership-ontario.ca**

Diriger des écoles sécuritaires et tolérantes

APPLIKI
un moteur de recherche sur l'élaboration des plans de relève pour les éducatrices et les éducateurs de l'Ontario

Pour en savoir plus, visitez :

www.education-leadership-ontario.ca

réseautage

…pour orienter l'exercice de votre profession

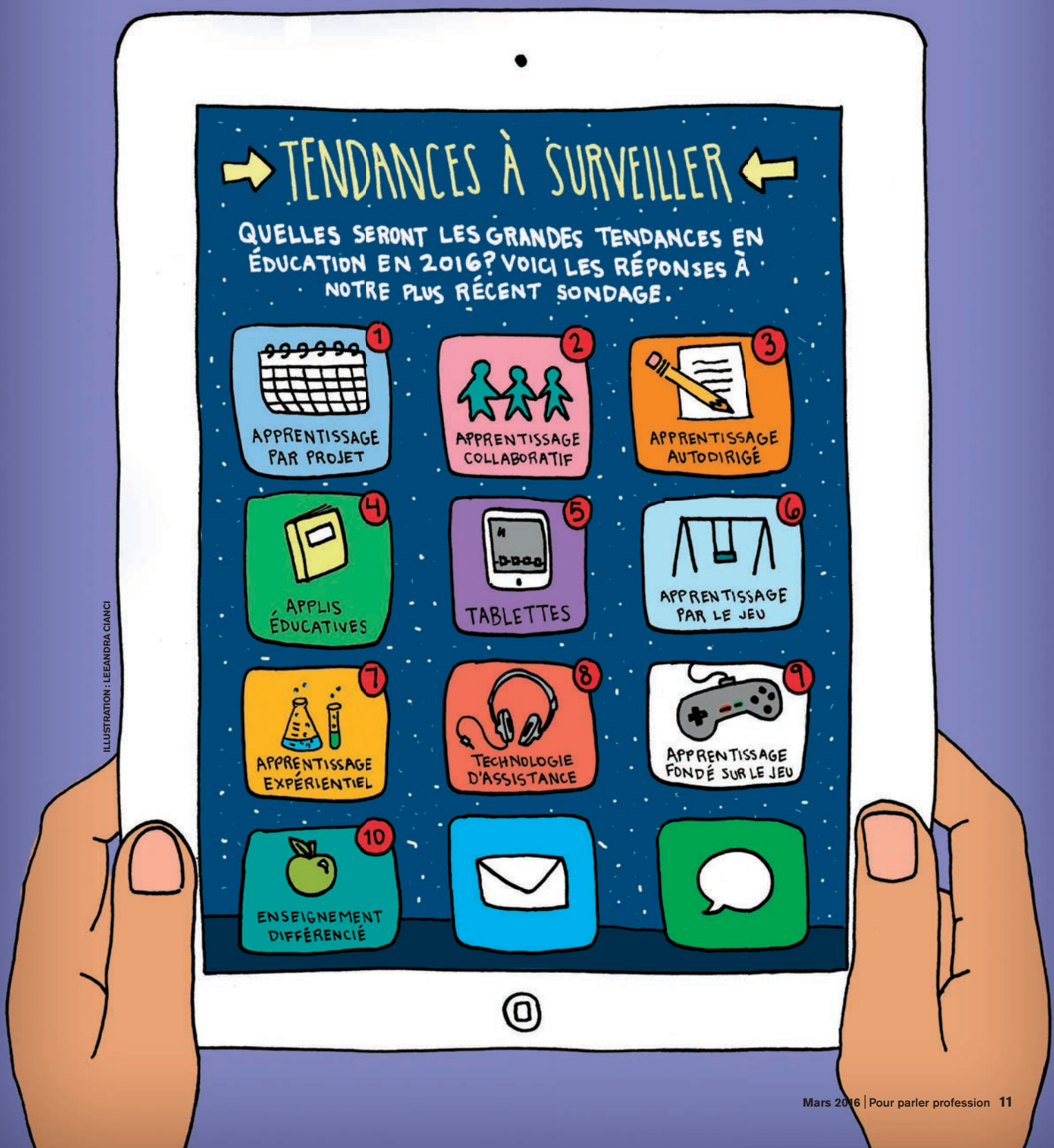

ILLUSTRATION : LEEANDRA CIANCI

N'OUBLIEZ PAS… DE PAYER VOTRE COTISATION 2016

Si le paiement de votre cotisation annuelle n'est pas prélevé à la source, assurez-vous de payer votre cotisation 2016 de 150 $ directement à l'Ordre.

Maintenez votre statut de membre en règle et conservez votre autorisation d'enseigner dans une école financée par les fonds publics de l'Ontario.

VOUS POUVEZ RÉGLER VOTRE COTISATION DE L'UNE DES FAÇONS SUIVANTES :

→ En ligne à **oeeo.ca** par carte de débit ou de crédit
→ Par l'entremise de votre banque ou établissement financier

Utilisez le numéro de facture à sept chiffres que nous vous avons attribué la dernière fois que vous avez réglé votre cotisation annuelle. N'hésitez pas à nous appeler si vous ne l'avez pas à votre disposition.

→ En utilisant la nouvelle appli de l'Ordre, accessible gratuitement en français et en anglais
→ Par téléphone en composant le 416-961-8800 (sans frais en Ontario : 1-888-534-2222) et en suivant les instructions.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES PAIEMENTS : LE 15 AVRIL 2016.

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

Mini QUESTIONNAIRE

avec Barbara Coloroso

DE LAURA BICKLE

Comment une personne très compatissante s'y prendrait-elle? Cette question est au cœur de l'approche de Barbara Coloroso en matière de discipline et de déontologie. Ancienne enseignante et auteure de plusieurs livres, dont *Le cadeau de la discipline personnelle, The Bully, the Bullied, and the Bystander* et *Just Because It's Not Wrong Doesn't Make It Right*, Mme Coloroso a étudié la sociologie, l'éducation de l'enfance en difficulté, la théologie et la philosophie. Au cours de sa carrière s'échelonnant sur quatre décennies, elle a aidé maints conseils scolaires à élaborer des plans de discipline cohérents et respectueux, et a donné des conférences partout dans le monde. Depuis 30 ans, elle offre une formation de plusieurs jours à l'intention du personnel enseignant, à Toronto. Elle nous explique comment pratiquer sa philosophie en classe.

Q Comment les écoles peuvent-elles avoir des politiques disciplinaires plus efficaces?

Elles doivent bien comprendre la différence entre punir et discipliner. Punir, c'est ce que l'on fait *aux* élèves. Cela provoque encore plus de conflits et ne semble efficace qu'au moment présent. Discipliner, c'est ce que l'on fait *avec* les élèves. Cela a pour but de donner des ressources et d'aider les élèves à montrer de la compassion, à ne pas se laisser abattre et à prendre l'entière responsabilité de leur comportement.

Q Comment abordez-vous les problèmes de comportement?

Je les divise en trois niveaux : la bévue, la malice et la destruction. Il faut aborder chacun d'eux différemment. Marcher dans le corridor avec un crayon-feutre sans bouchon et laisser involontairement des traces sur le mur, c'est une bévue. Dessiner un jeu de tic-tac-toc sur le mur, c'est de la malice. Écrire quelque chose d'inapproprié ou de cruel à propos d'un camarade de classe, c'est de la destruction, laquelle englobe l'intimidation et l'intention de faire du mal.

Les élèves doivent prendre la responsabilité de leurs gestes, réparer les dégâts, en tirer une leçon et tourner la page. Quand la bévue, la malice ou la destruction causent de sérieux torts, la réparation, le règlement et la réconciliation doivent faire partie du processus disciplinaire.

Q Comment les enseignants réagissent-ils à cette approche?

Ils affirment que c'est bien plus facile quand ils ont un cadre de travail : «Si un élève se comporte mal, c'est ce que je dois faire.» Le défi, c'est de comprendre la différence entre ces trois niveaux et d'agir en conséquence, tout en faisant participer l'élève au processus.

Q Comment peut-on encourager les élèves à bien se comporter?

Il faut féliciter les gestes et non les enfants en montrant aux autres les répercussions du bon comportement. Trois choses sont très importantes à donner à nos élèves pour les inciter à faire preuve d'altruisme : de l'encouragement, de la rétroaction et beaucoup de compassion. Ils n'ont pas à être copains avec tous les élèves de la classe, mais ils doivent se soucier de chacun d'eux et les respecter. Et les enseignants doivent pratiquer ce qu'ils prêchent.

PHOTO : LORELLA ZANETTI

EN CHIFFRES

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Protéger les élèves dans les écoles de l'Ontario.

DE STEVE BREARTON

PREMIERS SOINS

91 %

Pédagogues qui ont soigné des élèves ayant subi de graves blessures telles une fracture ou une commotion.

86 %

Pédagogues qui ont annulé une activité parce qu'elle posait un risque à la sécurité des élèves.

Source : Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, sondage annuel des membres, 2012

BLESSURES

Élèves ayant subi une blessure nécessitant un traitement médical :

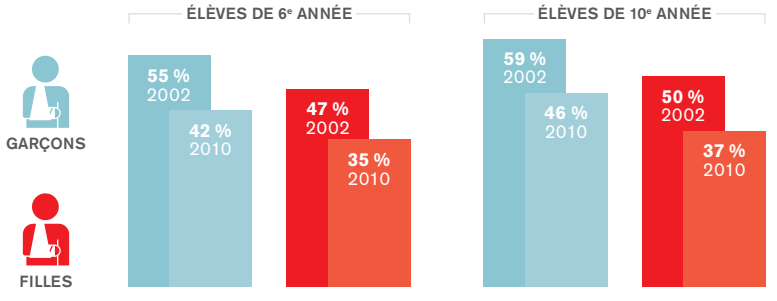

Source : Les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire, 2014, Agence de la santé publique du Canada

PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Activités ou articles que l'on a interdits, à un moment ou à un autre, dans certaines écoles canadiennes pour des raisons de sécurité :

1. ballons de football
2. ballons de soccer
3. mini bâtons de hockey
4. balles de baseball
5. planches à roulettes
6. cordons autour du cou
7. jouer à la «tague»
8. faire des sauts en hauteur
9. lancer des boules de neige

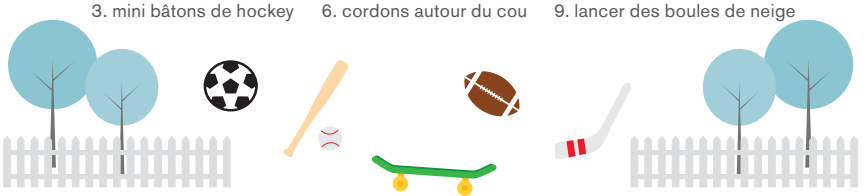

Source : Médias canadiens, 2013-2015

LIEU SÉCURITAIRE

10 millions $

Fonds promis par le ministère de l'Éducation en 2012 pour aider les écoles élémentaires à mettre en place une politique de portes verrouillées pendant les heures de cours.

Source : Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2012

GRAPHIQUES : HANNAH BROWNE/STUDIO 141

FOUILLIS DE GAZOUILLIS

Les tendances en éducation dans la twittosphère

Lawrence Cannon

@lawrence_cannon

Ambassadeur du Canada en France.

twitter.com/lawrence_cannon — **2 903*** ABONNÉS

Lawrence Cannon
@lawrence_cannon
Visite aujourd'hui de l'École canadienne bilingue de Paris @ecbcbs, l'excellence de l'enseignement canadien en France t.co/LVXXFAISRp

CECCE

@ecolecatholique

Conseil des écoles catholiques : plus de 21 900 élèves fréquentent 41 écoles élémentaires, 10 écoles secondaires et 1 école pour adultes.

twitter.com/ecolecatholique — **1 953*** ABONNÉS

CECCE
@ecolecatholique
Des mentors judiciaires rendent visite aux élèves de Samuel-Genest t.co/4GIT8MFSZJ

OQRE

@OQRE

L'agence d'évaluation provinciale de l'Ontario, l'OQRE, évalue les habiletés en littératie et numératie, et rend compte des résultats au public.

twitter.com/OQRE — **59*** ABONNÉS

OQRE
@OQRE
(Vidéo) Voulez-vous savoir comment les tests de l'OQRE sont élaborés, administrés et notés? #données t.co/9i2k1mlmKf

*au 29 jan. 2016

DANS LA PRATIQUE

Au cours des 31 dernières années, j'ai passé des milliers d'heures à corriger des travaux, alors que les élèves ne s'intéressent qu'à leur note. Maintenant, je rends d'abord les copies sans grille d'évaluation et demande aux élèves de souligner toutes les erreurs récurrentes. Puis, avec un camarade, ils discutent de leurs corrections et de la façon dont ils pourraient éviter les mêmes erreurs. Enfin, je leur remets le guide de correction pour qu'ils s'autoévaluent. Étonnamment, la note qu'ils se donnent varie habituellement d'environ quatre pour cent de celle que je leur ai attribuée. Cet exercice rend compte du temps que j'ai consacré à l'évaluation de leur travail et leur fait prendre connaissance de leurs erreurs.

— Cidalia Dicostanzo, EAO
Toronto Catholic District School Board

→ Vous avez une bonne idée pour la classe? Envoyez-la-nous à **revue@oeeo.ca**. Nous la publierons peut-être dans un prochain numéro! Jetez un coup d'œil à nos nouvelles archives Dans la pratique à **oct-oeeo.ca/1UPMyO4**.

CHASSE AUX BRUTES

DE STEFAN DUBOWSKI

Vous voulez que les élèves signalent les cas d'intimidation et vous aident à y remédier? Familiarisez-vous avec un nouveau programme dont le nom annonce clairement la couleur. STOPit (**stopitcyberbully.com**) est un logiciel conçu pour que les élèves deviennent des «acteurs» autonomes (et non des spectateurs).

Élaboré aux États-Unis et disponible au Canada depuis avril 2015, STOPit comprend une appli pour téléphone mobile offerte en français et en anglais, et compatible avec les systèmes d'exploitation Android et iOS. Grâce à cette appli, les élèves peuvent, sous couvert d'anonymat, envoyer des textos, des captures d'écran et des vidéos aux administrateurs de l'école pour signaler des gestes d'intimidation en ligne et hors ligne. Personnalisez le logiciel mobile pour que les élèves puissent communiquer avec un centre de crise en particulier.

STOPit permet aux administrateurs de suivre les rapports des élèves ayant signalé un incident et de recevoir des alertes à propos des contrevenants et des cibles. Il propose aussi des affiches et des panneaux inspirants sur lesquels élèves et enseignants peuvent exprimer leurs pensées au sujet de la bonté, de la compassion et d'autres aspects constitutifs d'une société respectueuse.

Avec toute la panoplie de réseaux sociaux à la disposition des élèves (Facebook, Instagram, Snapchat, Yik Yak), il est facile pour les intimidateurs de cibler leurs victimes et de les harceler dans le cyberespace. Selon un sondage mené par MediaSmarts, un groupe de sensibilisation aux médias et à la culture numériques, 23 pour cent des élèves de la 4e à la 11e année ont admis avoir dit ou fait quelque chose de méchant ou de cruel à une personne en ligne, tandis que 37 pour cent ont été victimes d'un comportement méchant ou cruel en ligne.

STOPit permet non seulement aux élèves de comprendre que l'intimidation est inacceptable, mais aussi qu'ils peuvent renverser la vapeur. Le programme coûte à l'école ou au conseil scolaire de 1 à 3 $ par élève par an. Une fois qu'ils ont accès à STOPit, les élèves peuvent télécharger et utiliser gratuitement l'appli.

ILLUSTRATION : BETSY EVERITT/121 ART

APPLIS À L'ÉTUDE

de Stefan Dubowski

ÉLUE edululu DE LULU

Geomaster Plus

Où se trouve Zagreb? Bari? Lodz? Si vous avez répondu, dans l'ordre, en Croatie, en Italie et en Pologne, vous avez raison et allez adorer tester vos connaissances cartographiques avec Geomaster Plus! Cette appli, qui s'adresse aux 4 ans et plus, propose des jeux pour approfondir les connaissances géographiques à tous les niveaux. Examinez les cartes, puis situez les États, les pays, les capitales, les centres culturels et les provinces! Dépêchez-vous pour gagner le plus de points possible, mais visez l'exactitude pour ne pas en perdre. Pour les petits et grands qui souhaitent parfaire leurs connaissances de la géographie. (2,29 $ iTunes; 1,59 $ Google Play)

PLATEFORMES : Apple; Android
SOURCES : iTunes, Google Play
CLASSÉ : 4 ans +; non classé
COTE EDULULU : 5/5

Toca Cars

Faites démarrer votre bolide! Toca Cars, une appli conçue pour les 3 à 9 ans, permet d'explorer sa créativité dans un milieu sécuritaire. Les joueurs pilotent un kart fougueux sur une route tortueuse, traversent des mares de crème glacée et sautent du haut de tremplins pour amerrir. Ils construisent des maisons, des feux de circulation et des boîtes aux lettres, puis peuvent foncer dessus et recommencer à zéro en appuyant sur «Restore». Dans ce jeu, tout semble être fait en carton – un rappel virtuel qu'il faut recycler! Pas de règles de circulation, pas de stress et pas d'achat à faire dans l'appli, donc pas de limites, ce qui en fait le carré de sable virtuel parfait!

PLATEFORMES : Apple; Android
SOURCES : iTunes; Google Play (3,49 $)
CLASSÉ : 4 ans +; tout public
COTE EDULULU : 4,5/5

AB Maths lite

Les jeux de nombres axés sur la vitesse sont parfaits pour rehausser les compétences mathématiques des 5 à 10 ans. Bubbles propose toute une gamme d'activités. Par exemple, les enfants font éclater, en ordre croissant, des bulles de nombre. Pour plus de défi, on peut convertir les nombres en chiffres romains ou ajouter des problèmes de multiplication sur le parcours. On peut aussi faire une course contre la montre ou jouer à son rythme. Pour accéder à tous les niveaux et à toutes les opérations (les soustractions et les divisions en plus des additions et des multiplications), téléchargez la version complète d'AB Maths (2,29 $ iTunes; 2,02 $ Google Play).

PLATEFORMES : Apple; Android
SOURCES : iTunes; Google Play (gratuit)
CLASSÉ : 4 ans +; tout public
COTE EDULULU : 4/5

✱ *EduLulu fait partie du Groupe Média TFO, un leader mondial en éducation. Ce guide en ligne fait appel à une équipe d'experts indépendants (y compris des enseignantes et enseignants) qui évaluent, chaque mois, jusqu'à 100 applis éducatives (iOS et Android), en version française, anglaise et bilingue, pour les élèves âgés de 2 à 17 ans. Faites une recherche à* ***edululu.org/fr****. Pour savoir comment contribuer aux évaluations, rendez-vous à* ***oct-oeeo.ca/1MmZ7fk****.*

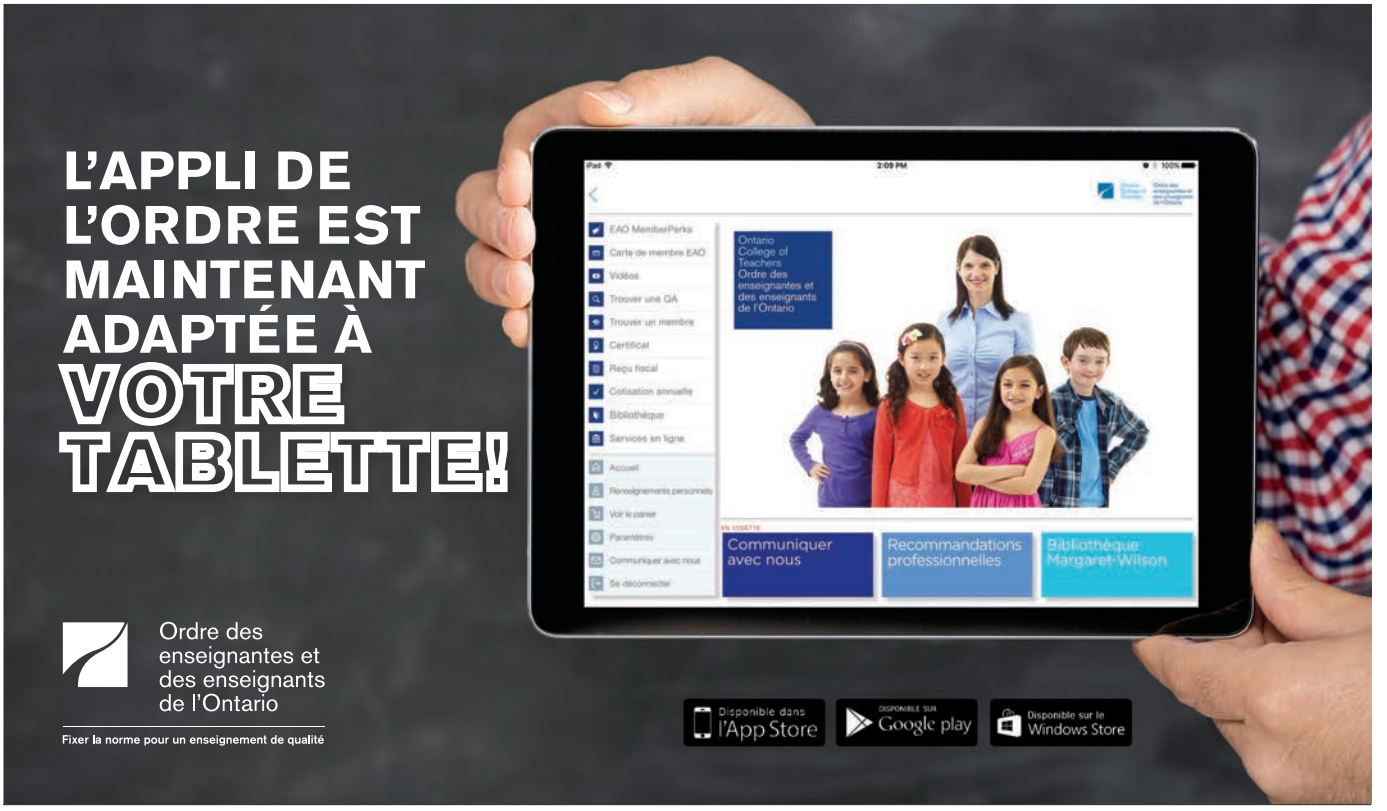

Bien dépenser?

Connaissez-vous une entreprise qui réinvestit

100 %

de ses profits dans l'**éducation** en **langue française**?

Faire affaire avec nous, c'est **bien dépenser**!

Librairie du Centre
Un service du CFORP

QU'APPRENDRONT VOS ÉLÈVES AUJOURD'HUI?

LAISSEZ LA CAPITALE LES ÉPATER!

Une expérience unique attend vos étudiants! En visitant des endroits tels que le Parlement du Canada, le Diefenbunker : Musée canadien de la guerre froide et la Cour suprême du Canada, ils exploreront des thèmes tels que la démocratie, le patrimoine, l'histoire et la culture canadienne, la signification des symboles et des monuments et bien plus encore.

capitaleducanada.gc.ca/education · 1-800-461-8020 · 613-944-2898

Patrimoine canadien Canadian Heritage

Canada

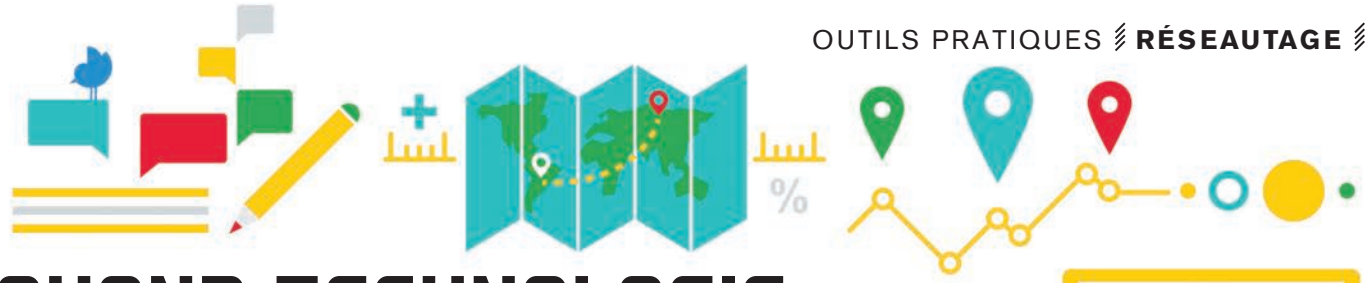

QUAND TECHNOLOGIE RIME AVEC PÉDAGOGIE

Vous voulez ajouter un brin de technologie dans votre salle de classe? Susciter l'enthousiasme et la créativité? Voici dix nouvelles façons de concilier technologie et plans de leçon – et d'apprendre tout en s'amusant.

DE MELISSA CAMPEAU

❶ CAPTIVEZ VOTRE AUDITOIRE

Les élèves rédigent un paragraphe à propos d'un film, d'un roman ou d'un sujet d'actualité et ils l'adaptent à divers publics cibles. Ils apprendront ainsi comment modifier le contenu et le ton pour un courriel personnel, un article de journal, un message dans Facebook ou un gazouillis.

❷ DONNEZ LE GOÛT DE LA LECTURE

Vos élèves dévorent le roman *Nos étoiles contraires*? Créez un club de lecture en ligne (sur une page de blogue) pour qu'ils posent des questions et expriment leurs pensées, tout en alimentant des discussions. Dans un encadré, affichez le prochain livre à étudier afin d'inciter vos élèves à le lire.

❸ FAITES LE TOUR DU MONDE À PIED

Faites d'une pierre deux coups! Avec vos élèves, participez à une course virtuelle à l'aide d'une appli de course à pied (comme **mapmyrun.com**) qui utilise le GPS pour suivre la distance et le trajet. Organisez par exemple une course de Tokyo à Nagano, puis étudiez la culture de ces villes.

❹ APPRENEZ À DISTANCE

Vous voulez collaborer avec une classe en Australie? Utilisez un ordinateur muni d'une caméra et d'une appli d'appels vidéo comme Skype, puis laissez les élèves apprendre à se connaître. Aiment-ils le baseball ou le surf? (Trouvez une classe partenaire avec **epal.com**.)

❺ PRENEZ DES PHOTOS

Prenez la photo d'un objet avec un appareil numérique, puis zoomez sur l'image jusqu'à la rendre floue. S'agit-il de fibres de tapis? On dirait un paysage lunaire! Projetez l'image sur un écran et utilisez-la pour une activité de création littéraire.

❻ DONNEZ VIE AUX MATHS

Qu'ont en commun les montagnes, les fuseaux horaires et les frontières? Ils sont à la base de calculs mathématiques fort intéressants! Dites à vos élèves de visiter Google Earth et de calculer la distance, la profondeur et autres mesures avec ces outils (**realworldmath.org** vous y aidera).

❼ TIREZ PROFIT DU MULTIMÉDIA

Quand les élèves utilisent le multimédia, les leçons sur les animaux prennent vie! Des photos montrent le regard d'un loup, des vidéos captent la vitesse d'une chasse et des enregistrements permettent d'entendre le cri du hibou. (Créez une présentation avec **prezi.com**.)

❽ SIMPLIFIEZ LES CHOSES

Évaluez le progrès des élèves sans avoir à fouiller dans des piles de travaux. Grâce aux portfolios en ligne, vous pouvez réunir et organiser des rédactions, des travaux artistiques et même des vidéos. Donnez-y accès à vos élèves et à leurs parents. (Essayez **evernote.com** ou **threering.com**.)

❾ ORGANISEZ DES SONDAGES

Passez en revue une unité à l'aide d'un sondage. Vous pourrez ainsi cibler les élèves qui ont de la difficulté, les faire participer à la démocratie en organisant un vote en classe et obtenir des commentaires constructifs par un sondage anonyme. (Essayez **socrative.com** ou **polleverywhere.com**.)

❿ FORMEZ DES CITOYENS NUMÉRIQUES

Consacrez une journée par semaine (ou plus) à envoyer des gazouillis à partir du compte Twitter de la classe. Proposez un sujet et lancez la discussion. Tâtez le terrain en ayant une conversation dans un site de clavardage privé.

Pour découvrir les pratiques exemplaires en technologie, consultez la recommandation professionnelle de l'Ordre sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux (**oct-oeeo.ca/1N3t9iu**).

ILLUSTRATION : EDWARD MCGOWAN/COLAGENE

EXCLUSIVITÉ

Visionnez une vidéo de nos Pratiques exemplaires à oct-oeeo.ca/1QPyVYT

EN LIGNE

PHOTOS : MATTHEW LITEPLO

OPÉRER UN VIRAGE TECHNOLOGIQUE SANS DÉRAPER

En 2010, Jason Dupuis, EAO, alors directeur d'école, relève le défi de lancer l'école secondaire catholique Garneau dans un virage périlleux : celui de changer l'approche pédagogique avec l'aide de la technologie, et ce, sans laisser personne à la traîne. Cinq années plus tard, son succès était récompensé.

DE LIONEL PERRON

Jason Dupuis, EAO, n'enseigne plus depuis déjà quelques mois à l'école secondaire catholique Garneau, en banlieue d'Ottawa, mais sa cote de popularité y est toujours à son zénith, comme sa visite impromptue sur les lieux de son ancienne école à l'approche de Noël le confirme. À peine met-il les pieds dans l'aire de stationnement de l'école qu'il tombe sur une ancienne élève qui, toute surprise de le revoir dans les parages, s'exclame en souriant sous son chapeau de lutin : «Mon Dieu, est-ce que vous vous êtes égaré?»

Cet accueil amical se répète un peu partout dans l'établissement; des gestes qui rendent hommage à sa réputation d'homme «présent sur le terrain et sans prétention». Promu au poste de surintendant pour le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est l'été dernier, M. Dupuis continue de recevoir des accolades tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs de l'école. En janvier 2015, il était le premier directeur d'une école secondaire de langue française à recevoir le prix Canada's Outstanding Principals de l'organisme Learning Partnerhip. Julie Matte, EAO, surintendante au même conseil scolaire, résume ainsi ses réalisations : «Pour tout dire, Jason a amené l'école dans le XXIe siècle.»

Modeste de nature, M. Dupuis estime que c'est le fruit d'un travail d'équipe. «Quand je parle d'équipe, je ne parle pas seulement du personnel enseignant et de la direction de l'école, souligne-t-il. Il faut impliquer tant les élèves que les parents, parce qu'il y a des leaders formels et il y a des leaders informels, et il faut

Jason Dupuis, EAO, n'enseigne plus depuis déjà quelques mois à l'école secondaire catholique Garneau, en banlieue d'Ottawa, mais sa cote de popularité y est toujours à son zénith.

avoir l'engagement de tout le monde pour opérer de grands changements.» Une refonte de l'approche pédagogique était une entreprise périlleuse en elle-même. Ajoutez à ce tableau un virage technologique et l'équation se complique de façon exponentielle. À cette fin, M. Dupuis souligne que ce fut un grand avantage pour lui d'avoir pu miser sur la même équipe de direction pendant quatre ans; cela lui a même permis d'injecter un esprit d'unité au sein de l'équipe.

Quand il est entré à l'école Garneau, en 2010, M. Dupuis avait pour mandat principal de réorienter l'approche pédagogique en tirant profit des technologies de communication. Son poste le ramenait alors sur des lieux familiers, puisqu'il a fréquenté l'école en tant qu'élève de 1988 à 1993, bien avant l'ère technologique que l'on connaît aujourd'hui. Au début des années 1990, l'internet, que les médias appelaient «l'autoroute de l'information», était méconnu du grand public, alors que l'influence des réseaux sociaux comme Twitter (où vous pouvez joindre M. Dupuis à @Jdupuis_prof) ou Instagram était encore inimaginable.

«Je voulais d'abord que chacun de nos élèves de 7e et 8e année ait accès en tout temps à un ordinateur portatif, et qu'ils puissent même l'apporter à la maison. Ensuite, je voulais que l'enseignement soit axé sur le concret avec une dose de pensée critique. Par exemple, si un élève lève la main pour dire "à quoi ça sert d'apprendre ça?", il faut savoir lui répondre, sinon ça veut dire qu'on a manqué le coche», dit M. Dupuis.

Mme Matte et M. Dupuis admettent d'emblée que le virage technologique ne s'est pas fait sans heurt et qu'il a fallu faire des ajustements. Mais le succès était au bout de la route. «Par exemple, beaucoup plus d'enseignants ont adopté une approche hybride. Les

LE B.A.-BA DE LA DIRECTION

Le personnel enseignant a son lot quotidien de tracas, mais la direction d'école aussi! Entre la gestion quotidienne de l'établissement, les relations avec le personnel, le conseil scolaire et les parents, on est moins à l'écoute des élèves. Jason Dupuis propose des conseils pratiques.

1) ÊTRE PRÉSENT SUR LE TERRAIN

Il est important de savoir prendre le pouls des élèves et du personnel en pénétrant dans leurs univers afin de mieux comprendre leurs défis et leurs réalités.

2) BÂTIR DES ÉQUIPES PERFORMANTES

La collaboration de diverses équipes est à la base de tout changement pédagogique important. Il est essentiel de mettre en place une culture d'équipe.

3) AVOIR UNE PRÉSENCE SUR LE WEB

De nos jours, il faut avoir une présence active sur le web. L'école 2.0 doit trouver sa place en communiquant ses activités et ses succès sur les réseaux sociaux.

élèves avaient leurs cours en classe, mais le contenu de chaque leçon ou module était disponible en ligne. Bref, les élèves pouvaient étudier à leur rythme et recevoir un enseignement d'appoint en classe. Notre approche n'était pas strictement basée sur l'acquisition de connaissances, mais sur l'habileté des élèves à interpréter les connaissances», explique M. Dupuis.

Dans l'esprit de l'ancien directeur de Garneau, les écoles sont plus que des maisons d'enseignement. Elles ont également le mandat de transmettre des habiletés difficiles à mesurer sur un bulletin scolaire. «Dans tout ce qu'on fait, affirme-t-il, il doit y avoir un engagement intellectuel des élèves avec des tâches et des expériences authentiques visant à leur inculquer des habiletés importantes comme la pensée critique, l'autonomie, l'initiative, la communication et les bonnes habitudes de travail. C'est absolument primordial aujourd'hui sur le marché du travail.»

Son remaniement pédagogique n'a laissé aucun élève à l'écart. Même ceux ayant des défis physiques et intellectuels y ont trouvé leur compte. Amély Nadon, EAO, a été aux premières loges du virage technologique. Avec l'appui de trois personnes, elle enseigne à une classe distincte qui compte cinq élèves autistes. Elle voit beaucoup de bienfaits à l'intégration technologique dans le cheminement pédagogique. «C'est très difficile d'enseigner à des élèves autistes, dit-elle. Certains sont non verbaux, mais ils arrivent à s'exprimer grâce à une tablette électronique. D'autres sont incapables d'écrire, mais ils peuvent dicter un texte grâce à un logiciel qui transcrit leurs paroles sur l'écran. Pour d'autres encore, la technologie devient une distraction nécessaire, s'ils ont des troubles d'attention, par exemple.»

Cependant, aucune des personnes interviewées pour cet article ne voit la technologie comme une panacée, mais plutôt comme un outil qui peut profiter tant aux élèves qu'aux enseignants. Enseigner à temps plein à des élèves ayant plusieurs troubles d'apprentissage peut parfois prendre l'allure d'une vocation. Pour des enseignants qui vivent les défis quotidiens de M^me^ Nadon, un bon mot, une marque d'attention ou un vote de confiance peut souvent faire la différence. «On relève des défis professionnels, éthiques et émotionnels chaque jour. On doit collaborer avec des professionnels comme des orthophonistes et des thérapeutes. Parfois, on veut prendre une certaine tangente avec certains élèves, mais on doit d'abord avoir l'appui des parents. Jason était toujours présent pour rencontrer les parents et manifester sa confiance en notre approche», ajoute M^me^ Nadon.

Au-delà de l'innovation pédagogique, Jason Dupuis a consacré une grande partie de son temps à inculquer aux enseignants et aux élèves de l'école secondaire Garneau un sentiment d'appartenance. «C'est peut-être un exemple banal, mais quand le "défi du saut d'eau glacée" est devenu populaire, en 2014, on a mis M. Dupuis au défi et il l'a relevé devant 1 200 élèves! Toute l'école était là pour y assister. Ce n'était pas grand-chose en soi, mais cela en disait beaucoup pour nous. Il n'y a pas beaucoup de directeurs qui feraient ça», affirme Isabella, une élève de 12^e^ année.

Avec l'appui de M. Dupuis, la jeune fille de 17 ans est au nombre d'une

> Les écoles ont le mandat de transmettre des habiletés difficiles à mesurer sur un bulletin scolaire.

quarantaine d'élèves qui ont fondé l'œuvre de bienfaisance Enfants Entraide. Les membres se réunissent régulièrement sur l'heure du midi pour discuter des problèmes sociopolitiques d'ici et d'ailleurs afin d'organiser des collectes de fonds ou de denrées alimentaires au profit de différentes œuvres caritatives de la région d'Ottawa et ailleurs dans le monde. Elle estime que le leadership de M. Dupuis l'a encouragée à poursuivre sa passion pour l'aide humanitaire en donnant son appui à chacune des levées de fonds à l'école. Elle espère d'ailleurs faire carrière dans ce domaine. Il lui a aussi permis de créer un club, ce qui a contribué à développer son leadership.

Si le passé est garant de l'avenir, sa nomination à titre de directeur laissait présager que le sport allait prendre du galon durant son mandat. Pendant cinq ans, Jason Dupuis a joué pour l'équipe de basketball de Garneau qui a remporté le tournoi Franco, à sa dernière saison. Il fut même choisi le joueur le plus utile du tournoi. Il a également œuvré pendant longtemps en tant qu'entraîneur de basketball. Depuis tout récemment, il est à la tête d'une équipe de hockey novice. Il établit des parallèles entre le travail d'entraîneur et celui de directeur d'école : l'objectif est de tirer le meilleur de tous les élèves, quelles que soient leurs limites physiques ou intellectuelles.

«C'est lui qui a mis sur pied une panoplie d'activités, dont l'équipe de football. Au mois d'octobre, les membres de l'équipe de football de Garneau se sont entraînés avec le Rouge et Noir d'Ottawa de la Ligue canadienne de football. Tout le monde est fier de dire qu'on étudie ici», affirme Isabella. Toutes ces activités soulignent la vision de Jason Dupuis : l'enseignement, c'est plus que des cours magistraux. «L'âme d'une école, c'est sa vie parascolaire. On veut des élèves qui ont des connaissances, mais on veut aussi qu'ils aillent chercher des notions qu'on ne peut pas enseigner en classe, et on peut le faire par l'intermédiaire d'équipes sportives, de clubs et de comités de tout genre», estime M. Dupuis. ■

Cette rubrique met en vedette des enseignantes et enseignants qui ont reçu un prix national en enseignement. Ces personnes répondent aux attentes de l'Ordre en incarnant des normes d'exercice professionnel élevées.

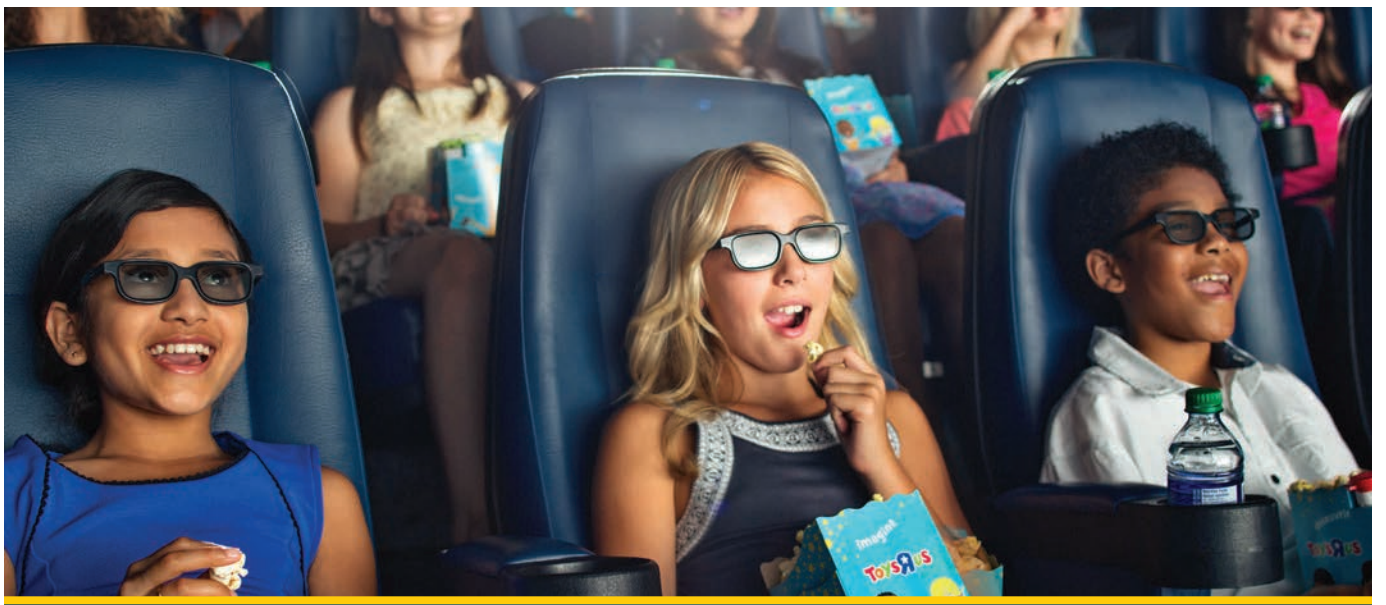

OFFREZ À VOS ÉLÈVES UNE EXTRAORDINAIRE
EXPÉRIENCE D'APPRENTISSAGE

Rabais sur la programmation régulière pour les groupes de 20 personnes ou plus*. Choix de la date et de l'heure des représentations pour les groupes de 100 personnes ou plus. Guide gratuit remis aux enseignants pour certains films.

Appelez-nous au 1.800.313.4461 ou visitez Cineplex.com/ProjectionsPourGroupe

* Certaines restrictions s'appliquent. MC/MD Cineplex Divertissement LP ou utilisation sous licence.

CINEPLEX

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
Congrès de 2016

Hôtel Chelsea, Toronto
26 et 27 mai 2016

Inscrivez-vous avant
le 29 février 2016
pour un tarif avantageux.

INSPIRER
LA CONFIANCE
AU PUBLIC

Inscrivez-vous!
oeeo.ca

Ateliers en français et en anglais portant sur :
- la réglementation professionnelle
- les employeurs des enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario
- la défense de l'intérêt du public

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
Fixer la norme pour un enseignement de qualité

BRANCHEZ-VOUS
SUR L'ORDRE.

Regardez.
Aimez.
Visitez.

OEEO.CA

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
Fixer la norme pour un enseignement de qualité

PHOTO : MIGUEL JACOB

#rencontre MARQUANTE

La vice-présidente des médias chez Twitter inc., Kirstine Stewart, se souvient de Suzi Beber, une enseignante hors de l'ordinaire qui a joué un rôle important dans ses années formatives. Et c'est tout ce qu'il lui fallait pour grimper jusqu'au sommet des médias sociaux.

DE RICHARD OUZOUNIAN

« Le passé m'a toujours intéressée davantage que l'avenir» [notre traduction], écrit Kirstine Stewart dans son autobiographie, *Our Turn*. Son dévouement pour ce que l'économiste canadien John Kenneth Galbraith appelle «l'art du possible» est une leçon que lui a inculquée Susan Beber, une enseignante anticonformiste, alors qu'elle fréquentait l'Acton High School.

Il y a 35 ans que Kirstine Stewart et Susan Beber ne se sont pas vues. Ces deux femmes sont arrivées au même niveau d'épanouissement personnel, et ce, même si elles ont emprunté des chemins fort différents.

M^me^ Stewart a grimpé les échelons d'une industrie peu orthodoxe, et elle mérite cette ascension qui a fait couler beaucoup d'encre. Il s'agit de l'exemple classique d'une commis de bureau qui récolte le fruit de son travail. Première femme à la tête des services en anglais de la CBC, elle est maintenant vice-présidente des médias pour l'Amérique du Nord chez Twitter.

Quant à M^me^ Beber, elle est peut-être moins célèbre que son ancienne élève, mais son expérience n'en est pas moins impressionnante. À 26 ans, elle avait déjà été l'associée du chef de section avant de devenir directrice adjointe de la Burlington Central High School. Puis, lors d'une chirurgie de routine à la fin du printemps de 1993, une série de «mésaventures médicales» l'a laissée avec de graves blessures au cerveau et des défis de santé quotidiens la forçant à se servir d'un déambulateur.

C'est au cours de la seconde moitié des années 1990 que M^mes^ Stewart et Beber ont entrepris leur lutte respective. La première, pour se tailler une place au sein d'une industrie dominée par les hommes, et la seconde, pour réapprendre les gestes rudimentaires de la vie quotidienne.

«Le souvenir de Mme Beber a toujours été gravé en moi. Elle savait ce qu'elle faisait; elle accomplissait un travail extraordinaire et ne se laissait pas intimider, raconte Mme Stewart. Elle m'a toujours inspirée, surtout durant les moments les plus difficiles.»

Bien que Mme Beber admette que sa lutte physique a provoqué certains trous de mémoire, elle se souvient toutefois de Kirstine Stewart, à Acton. «Mes souvenirs ne sont pas tous très clairs, mais ceux-là le sont, affirme-t-elle. J'ai grandi avec peu d'assurance et sans penser que quelqu'un croyait en moi. Je ne voulais pas que l'un de mes élèves vive la même chose.»

Ce furent les faiblesses comme les forces de Kirstine Stewart qui ont plu à Mme Beber. «Elle était une élève brillante, mais elle n'était pas démonstrative. J'ai dû trouver un moyen de puiser ces qualités en elle, explique l'ancienne enseignante, chez elle, à Victoria, en Colombie-Britannique. Je ne me suis jamais fondue dans un moule pédagogique traditionnel. À quelque chose malheur est bon, et ce fut le cas pour Kirstine et moi.»

L'enseignante qui voulait se démarquer s'est retrouvée avec l'élève qui se démarquait. «J'ai sauté quelques-unes des premières années et on m'a toujours traitée différemment. Parfois, c'était agréable, parce que j'étais "spéciale", relate Mme Stewart, mais, à d'autres moments, c'était difficile, parce qu'on me trouvait "bizarre".»

Le terrain était propice à leur rencontre, laquelle ne pouvait tomber mieux, dans le cadre du programme de 10e année pour élèves doués. «Ce programme s'adressait aux élèves qui avaient obtenu une note très élevée au test de QI, mais qui avaient besoin d'un programme différent pour obtenir le meilleur rendement possible», explique Mme Stewart.

Mme Beber était bien équipée et prête à relever ce défi. «Pendant ma formation à l'Université York, j'ai appris que chaque élève a différentes particularités et que l'on doit traiter chacun d'eux comme une personne unique. J'ai aimé travailler avec les élèves qui avaient trébuché ou éprouvaient des problèmes de comportement. Puis, il y avait des élèves comme Kirstine, qui étaient brillants et prêts à apprendre, mais qui avaient besoin d'aide pour donner libre cours à leur créativité.»

Les chiens thérapeutiques ont pris une grande place dans la vie de Mme Beber en jouant le rôle de guide et de protecteur.

Mme Stewart se souvient que ce programme était largement autodirigé. «On nous encourageait à faire les choses différemment, affirme-t-elle, à observer tout d'un point de vue différent.»

À cette fin, Mme Beber a utilisé plusieurs techniques qui sortaient des sentiers battus. «Je commençais par leur donner des citations, puis je leur demandais ce qu'elles signifiaient pour eux personnellement, puis dans un contexte plus large. Je donnais des cours intitulés "L'Holocauste", "Le comportement humain" et "Le mystère et l'imagination". Ils apprenaient des choses que l'on n'abordait pas dans des cours traditionnels.»

Un projet en particulier a marqué Mme Stewart. «J'ai analysé les paroles de la chanson *Sympathy for the Devil* des Rolling Stones en disposant chronologiquement les évènements historiques dont on parle dans la chanson. C'est ce genre d'activité qui nous a ouvert l'esprit aux possibilités infinies que représente toute œuvre d'art.»

En raison d'un emploi qui exige de passer un certain temps sous le feu des projecteurs, on ne s'étonne pas de voir Mme Stewart faire partie de la liste des personnes les mieux habillées. Elle remercie d'ailleurs son mentor du secondaire de l'avoir aidée à trouver son style : «Mme Beber n'était pas une enseignante conventionnelle. Elle ne cadrait aucunement avec les idées qu'on se fait du code vestimentaire d'un enseignant. Elle ressemblait à Debbie Harry du groupe Blondie. Elle avait des talons hauts, une coupe de cheveux rebelle et du superbe rouge à lèvres.»

Quand on lui a dit comment son ancienne élève l'avait décrite, Mme Beber a éclaté de rire. «Elle a entièrement raison! Je me souviens d'une journée où je portais des bas de nylon violets et des chaussures à talons hauts de la même couleur. On m'a demandé si je m'habillais comme ça pour enseigner tous les jours. J'ai répondu que non, que je portais parfois mes Converse.»

La différence de Mme Beber ne s'arrêtait pas à ses vêtements. «J'ai toujours laissé les jeunes m'appeler Suzi. J'ai toujours été d'avis que, s'ils devaient me respecter, ils respecteraient qui je suis et ce que je fais, et non un titre.»

Et elle avait raison. Kirstine Stewart éprouvait du respect pour Mme Beber, et ce respect perdure. De plus, elle est d'avis que son enseignante «à la mode» ne leur a pas enseigné que l'importance de l'image que l'on a de soi, mais aussi celle de savoir qui l'on est.

«J'ai toujours laissé les jeunes m'appeler Suzi. J'ai toujours été d'avis que s'ils devaient me respecter, ils respecteraient qui je suis et ce que je fais, et non un titre.»

«Parfois, il faut une personne qui sorte de l'ordinaire pour ouvrir le cortège, déclare Mme Stewart. Trop souvent, on récompense les femmes parce qu'elles se sont conduites en "bonne petite fille", qu'elles ont levé la main et ont suivi les règles. Mme Beber nous a enseigné que, quand on donne aux jeunes femmes la chance de parler, de penser et d'être elles-mêmes, elles s'épanouissent.»

Mme Beber admet qu'après ses problèmes de santé, il lui a fallu beaucoup de courage pour se faire une nouvelle vie. Les chiens thérapeutiques ont pris une grande place dans sa vie en jouant le rôle de guide et de protecteur. En 2001, elle a fondé le Smiling Blue Skies Cancer Fund et a recueilli plus de 1,6 million de dollars pour le traitement du cancer chez les chiens et les chats. La femme qui a inspiré Kirstine Stewart, et une multitude d'autres, a reçu la Médaille du jubilé de diamant de la reine Élisabeth II en 2013 et a récemment reçu un doctorat honorifique de l'Université Guelph pour son travail caritatif.

Mme Stewart dit que le temps qu'elle a passé avec Mme Beber a été le plus formateur de sa vie : «Elle a reconnu quelque chose de spécial en moi et m'a encouragée. C'est tout ce qu'il fallait. Je pense à elle souvent et lui dois beaucoup.»

Mme Beber accueille cette pensée avec un long silence. Puis sa voix s'enroue d'émotion quand elle pense à sa carrière en enseignement dans les années 1980, au traumatisme qui l'a presque tuée dans les années 1990 et au monde merveilleux qu'elle s'est recréé. «On ne peut pas simplement fermer la porte, dit-elle. Il faut trouver un moyen de la rouvrir.» Et c'est exactement ce que Kirstine Stewart a fait. ■

Cette rubrique met en vedette des personnalités canadiennes qui rendent hommage aux enseignantes et enseignants qui ont marqué leur vie en incarnant les normes de déontologie de la profession enseignante (empathie, respect, confiance et intégrité).

EAO memberperks MD

eao.ca/rabaisauxmembres

vennge

L'apprentissage sans limites

DE STUART FOXMAN

Voilà la meilleure façon de résumer l'attitude de ces six membres de l'Ordre qui enseignent aux élèves ayant divers problèmes de santé d'ordre physique, cognitif et mental.

Pour des milliers d'élèves d'un bout à l'autre de la province, profiter de l'éducation publique ne signifie pas toujours fréquenter une école communautaire. Il s'agit parfois d'une école spécialisée au sein d'une communauté. Conformément aux articles 23 et 68 de la *Loi sur l'éducation*, ces programmes visent des élèves qui, autrement, ne seraient pas en mesure de fréquenter une salle de classe typique.

Les programmes offerts en vertu de l'article 23 visent des élèves à risque élevé et sont gérés par les conseils scolaires. Ils sont offerts dans des centres de santé mentale pour enfants, des hôpitaux, des résidences, des foyers collectifs, des centres de détention, des établissements correctionnels, des écoles communautaires et d'autres milieux de traitements et de soins intensifs.

Quant aux programmes offerts en vertu de l'article 68, ils s'adressent aux enfants ayant des difficultés d'apprentissage et, de plus, des besoins médicaux complexes. On offre les programmes-cadres dans des centres de traitement pour enfants. Les enseignants sont soit au service d'une autorité scolaire séparée et travaillent dans un centre, soit en prêt de service d'un conseil scolaire, à court ou à long terme.

COMMENT LES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS QUI ŒUVRENT DANS CES MILIEUX ABORDENT-ILS LEUR RÔLE ET QUELLES LEÇONS AIMERAIENT-ILS TRANSMETTRE À LEURS COLLÈGUES? ILS NOUS ONT DONNÉ DES RÉPONSES.

Le manchot rose

Plus tôt cette année, Danièle Lafrenière, EAO, a lu à ses jeunes élèves le conte d'un manchot qui découvre qu'il est rose. Au début, il n'est pas content, mais ses amis et lui finissent par accepter que tout le monde soit différent.

Les élèves du jardin d'enfants à qui Mme Lafrenière enseigne à l'Ottawa Children's Treatment Centre ont grandement apprécié le conte. Ce centre fournit des soins spécialisés pour les enfants ayant de multiples besoins physiques et développementaux.

Mme Lafrenière est en prêt de service du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est. Depuis quatre ans, elle enseigne au Centre toutes les matières du curriculum aux élèves francophones. Sa philosophie : donner aux élèves de nombreuses possibilités de prendre des risques et de trouver leur voie.

Elle décrit un élève qui a appris à se servir d'une glissoire. Cet élève porte des orthèses et a dû maîtriser l'activité d'une façon toute particulière. «Faire les choses différemment est acceptable. On peut y arriver d'une façon ou d'une autre», raconte Mme Lafrenière.

Chaque élève dispose d'un programme différencié. Mme Lafrenière doit se conformer à la gamme complète de modalités d'apprentissage. Elle est pleinement consciente de la façon dont chacun de ses élèves apprend le mieux, que ce soit par la vue, l'ouïe, la gestuelle ou le toucher.

Elle sait aussi que les parents peuvent être anxieux à l'idée de laisser leurs enfants (lesquels peuvent leur sembler très vulnérables) dans une école pour la première fois. Mme Lafrenière respecte ces sentiments et a développé une perspicacité particulière pour comprendre la façon de penser des parents et des enfants.

Mme Lafrenière est originaire de la campagne manitobaine. L'enseignement est une seconde carrière pour elle. Sa mère enseignait l'éducation de l'enfance en difficulté et son père était directeur d'école. Mme Lafrenière a toujours voulu devenir enseignante, mais a atterri dans le milieu médical, où elle a travaillé comme adjointe administrative dans un centre de santé communautaire.

Elle a quatre enfants. À la naissance de son troisième, une fille ayant des besoins particuliers, elle est restée à la maison pour s'occuper de son développement. Au moment de retourner sur le marché du travail, elle savait qu'il était temps de changer de carrière et a embrassé la profession enseignante. Son désir était de travailler auprès des enfants ayant des incapacités. Et, comble de joie, ce fut son premier poste en enseignement. «J'étais vraiment destinée à travailler dans cette école!», affirme-t-elle.

Qu'est-ce qui la satisfait? «Quand les parents savent que leurs enfants sont heureux et en sécurité, et qu'ils apprennent dans un milieu sécuritaire.»

En plus de préparer les enfants pour la 1re année dans une école communautaire, Mme Lafrenière veut les préparer à défendre leurs propres intérêts. «Chaque enfant peut être indépendant et son apprentissage n'a aucune limite.»

Après la pluie, le beau temps

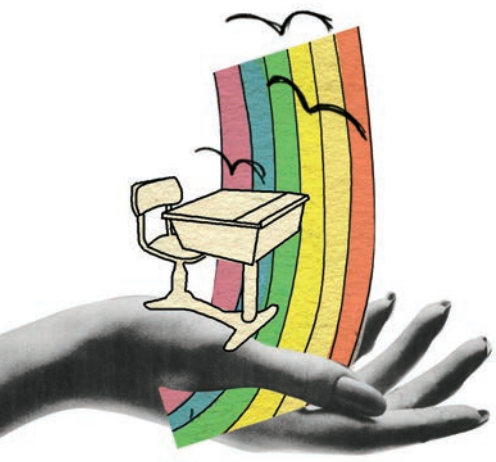

De nombreux enseignants conservent les travaux d'art des élèves. Amy Shannon, EAO, se souvient d'un dessin illustrant un arc-en-ciel et un oiseau. Qu'est-ce que cette élève voulait dire? «Qu'elle avait de l'espoir!», de répondre Mme Shannon.

Donner de l'espoir est un des objectifs que Mme Shannon s'est fixés en tant qu'enseignante au service du programme de santé mentale pour enfants et adolescents du St. Joseph's Health Centre, à Toronto. Les jeunes y passent en moyenne deux semaines.

Les élèves à St. Joseph proviennent de tous les groupes socioéconomiques, sont de tous âges et ont diverses habiletés cognitives – certains n'ont que quatre ans.

Mme Shannon enseigne aux élèves de l'Unité des malades hospitalisés. Une fois les enfants évalués médicalement, Mme Shannon s'entretient avec eux pour juger où ils se situent par rapport à leur apprentissage scolaire.

Chaque matin, de 8 h 30 à 10 h, elle fait des visites médicales avec une équipe interdisciplinaire composée de médecins, d'infirmières, de travailleurs auprès d'enfants et de jeunes ainsi que de travailleurs sociaux, lesquels discutent de chaque enfant. Ensuite, la portion «scolaire» de la journée commence.

La classe de Mme Shannon ressemble à une école à salle de classe unique, où on trouve des élèves de la maternelle à la 12e année. Elle s'occupe de huit enfants et évalue leur niveau de numératie et de littératie, comble les lacunes dans ces domaines ainsi qu'au chapitre de leurs fonctions exécutives, puis leur apporte son aide pour les leçons ordinaires.

Enseignante au service du Toronto Catholic District School Board, Mme Shannon est à St. Joseph depuis 15 ans. Elle a reçu une formation en éducation de l'enfance en difficulté et en orientation. Elle a aussi déjà enseigné à la Trillium Demonstration, une école d'application pour élèves ayant des difficultés d'apprentissage.

«Il est important qu'ils repartent avec des stratégies d'adaptation meilleures qu'au moment où ils sont arrivés et qu'ils comprennent quelle direction leur apprentissage scolaire emprunte», confie Mme Shannon.

Mais les signes les plus révélateurs pour elle n'ont rien à voir avec les tests et les bulletins scolaires. «C'est de voir leur perspective changer, dit-elle, quand ils constatent que la vie vaut la peine d'être vécue et qu'ils ont un avenir.»

La seule partie normale de la journée

À l'Hospital for Sick Children (SickKids) de Toronto, Brad McLeod, EAO, est un professionnel de l'enseignement et non un professionnel des soins de santé. Cependant, son travail est, d'une certaine façon, essentiel à la guérison des enfants.

On parle ici d'enfants qui subissent des dialyses ou des traitements contre le cancer, qui sont aux soins intensifs, qui attendent une transplantation, ou encore qui luttent contre des troubles alimentaires ou d'autres affections. M. McLeod parle d'eux comme étant des élèves et non des patients. Sont-ils indignés d'avoir des travaux scolaires comme à l'école?

«En fait, c'est tout le contraire, de dire M. McLeod. Pour ces enfants, "l'école" représente une trêve des traitements médicaux. Ce qu'ils vivent peut être angoissant. C'est donc la seule partie normale de leur journée.»

À SickKids, il y a dix enseignants du Toronto District School Board (TDSB) : six à l'élémentaire, trois au secondaire (dont M. McLeod) et un pour le programme de français. Ils enseignent le même programme que celui offert à l'école locale de l'élève, utilisent les mêmes livres et ressources, et ce, quel que soit le conseil scolaire où se trouve l'école.

L'enseignement a lieu dans une salle de classe ou au chevet de l'enfant dès que son état de santé est jugé stable. Parfois, les enfants ne séjournent que peu de temps à SickKids. Toutefois, les enseignants préparent des bulletins scolaires pour ceux qui sont hospitalisés pendant la majeure partie d'une session scolaire.

M. McLeod ne s'attarde jamais trop sur les problèmes de santé des élèves. Depuis qu'il s'est habitué au fait qu'il enseigne dans un hôpital, il dit qu'il a le même état d'esprit que n'importe quel autre enseignant.

Il a deux règles. La première : ne pas donner aux élèves l'impression qu'ils ne comprennent pas. «Je me dis toujours que, s'ils ne comprennent pas, c'est parce que je présente la matière d'une façon qui ne fonctionne pas.» La seconde : «Ne jamais leur laisser croire qu'ils ne peuvent pas réussir.»

Après avoir enseigné 28 ans à l'élémentaire, au secondaire, aux adultes et dans un centre de santé mentale, M. McLeod dit que son poste à SickKids – qu'il occupe depuis 19 ans – est «l'un des meilleurs emplois que l'on peut occuper au TDSB».

La détermination et le sens de l'humour des enfants, même au milieu d'une crise médicale, l'inspirent.

M. McLeod se souvient d'un adolescent qu'il avait d'abord rencontré à l'unité des soins intensifs et qui avait subi une intervention médicale majeure. Cet élève suivait le programme de 11e année en sociologie, en psychologie et en anthropologie. M. McLeod avait organisé un cours en ligne. Cet élève ne voulait rien accepter pour réduire sa charge de travail.

«Ces élèves avec qui je travaille ne cessent de me donner des leçons d'humilité», conclut-il.

ILLUSTRATIONS : KATY LEMAY/ANNA GOODSON

Retour à la normale

Après avoir reçu son diplôme d'enseignant, George Karambelas, EAO, est devenu agent correctionnel. Il a fini par décrocher un poste en enseignement, puis a parfait sa formation en éducation de l'enfance en difficulté et en orientation.

Ayant réalisé que le travail auprès des élèves à risque l'attirait, M. Karambelas a trouvé un poste d'enseignant dans un centre de détention pour jeunes contrevenants et dans un pénitencier d'Hamilton. Aujourd'hui, M. Karambelas est au service de l'Hamilton-Wentworth District School Board et enseigne le programme de santé mentale pour les jeunes et les enfants du McMaster Children's Hospital.

«Ce n'est pas pour tout le monde», reconnaît M. Karambelas. Toutefois, il aime travailler dans un milieu atypique auprès d'élèves en crise.

Des élèves de la 1re année jusqu'au secondaire suivent le programme de McMaster. M. Karambelas travaille avec le groupe de patients hospitalisés pendant deux périodes de 55 minutes.

«Nous veillons à ce qu'ils ne prennent pas de retard en collaborant avec leur école locale pour que la transition se passe bien», explique M. Karambelas. Par exemple, il peut recommander à une école d'offrir certains accommodements, comme de l'apprentissage indépendant.

L'ergothérapeute ainsi que toute l'équipe clinique le consultent souvent sur la partie émotive afin d'aider les élèves à soulager l'anxiété que le retour à la vie scolaire peut leur causer et à satisfaire la curiosité de leurs camarades concernant leur absence.

Il sait que ces élèves peuvent être jugés. «Malheureusement, les problèmes de santé mentale sont encore tabous», affirme M. Karambelas.

Les enseignants qui voient de jeunes gens chaque jour sont souvent en mesure de constater s'ils ont des problèmes de santé mentale. M. Karambelas espère que ses collègues sont vigilants, s'aperçoivent des signes précurseurs et peuvent ainsi servir de ressource pour les élèves qui éprouvent des difficultés.

Les élèves font face à des défis à l'école pour de nombreuses raisons – la maladie mentale n'en est qu'une. Voici ce que M. Karambelas trouve important et qui peut servir à n'importe quel enseignant : «Aidez vos élèves à trouver quelque chose à quoi se raccrocher. Ces élèves doivent être à l'aise avec ce qu'ils font. En fait, cette règle s'applique à tous. Quand on n'est pas à l'aise avec soi-même, on peut commencer à penser que l'on n'est bon à rien et tout dégringole.»

La façon dont ses élèves arrivent à atteindre leur potentiel grâce à l'aide des médicaments, de la thérapie, de l'école et d'autres appuis l'impressionne toujours.

«Quand on voit dans quel état certains élèves arrivent ici, les voir s'en sortir au bout du tunnel est remarquable», conclut-il.

Trouver sa voix

Dans sa classe de jardin d'enfants, Deborah Hayne, EAO, utilise un théâtre de marionnettes pour jouer au restaurant. Les élèves font semblant de commander de la nourriture grâce à un appareil à message unique sur lequel Mme Hayne a enregistré des questions et des réponses.

Au Niagara Children's Centre de Saint Catharines, Mme Hayne enseigne à 12 élèves, la plupart ne parlant pas ou ayant un discours inintelligible. L'école fait partie d'un centre de traitement pour enfants ayant des incapacités et des retards physiques, développementaux et communicatifs.

Elle avait déjà enseigné l'éducation de l'enfance en difficulté dans une école communautaire, et aborde le programme-cadre du jardin d'enfants et les activités ludiques de la même façon qu'on le ferait dans une autre école, sauf qu'elle s'appuie sur la technologie d'assistance.

Par exemple, un appareil nommé GoTalk contient neuf messages sur cinq sujets présentés sur une supercomposition d'éléments visuels pour que les enfants puissent communiquer en touchant un bouton. Ils peuvent choisir entre deux images sur un tableau ou unir des phrases simples sur une tablette électronique.

Mme Hayne est reconnaissante d'avoir la chance de collaborer avec des orthophonistes, des ergothérapeutes et des physiothérapeutes, et de diviser les objectifs au sein de l'équipe. Elle encourage ses collègues dans les écoles communautaires à obtenir de l'aide auprès de leur conseil scolaire pour les élèves en éducation de l'enfance en difficulté. «Ce n'est pas obligatoire de tout faire seul», insiste-t-elle.

Tout enseignant peut reproduire l'approche de Mme Hayne : «Rendez l'apprentissage amusant. La motivation est la clé du succès.»

Elle a d'autres conseils : En tant que pédagogues, nous devons user de prudence. Quand on voit un enfant qui ne parle pas, il ne faut pas conclure qu'il n'est pas intelligent ou qu'il est incapable d'apprendre. Chaque personne a des capacités.

«Pour nombre de raisons, les élèves peuvent se désengager et rester silencieux en classe», affirme Mme Hayne. Dans son cas, elle a dû littéralement aider certains élèves à trouver leur voix.

Elle décrit un petit garçon qui était dépassé quand il est arrivé dans sa classe. Ce fut seulement au printemps de sa première année en maternelle qu'il a commencé à prononcer des mots. Un soir, chez lui, à l'âge de 4 ans, il a appelé sa mère «maman» pour la première fois. Cette année, le premier jour du jardin d'enfants, il est passé par la porte en courant et a dit : «Aime Mme Hayne!»

Ne pas craindre l'apprentissage

Que signifie «recevoir une éducation»? Cette définition a évolué pour Janice Karlinsky, EAO. Il existe un chemin de l'élémentaire vers le secondaire, puis vers le postsecondaire. Sa conception diffère. «L'éducation, ça porte sur des gens qui sont motivés par l'apprentissage, quel que soit le niveau, et qui n'ont pas peur d'apprendre.»

Mme Karlinsky enseigne à des élèves âgés de 16 à 21 ans au Centre de toxicomanie et de santé mentale de Toronto (CAMH), un hôpital d'enseignement et centre de recherche de pointe dans le domaine. Ce centre offre des services cliniques, d'appui et de réhabilitation à l'étape de l'évaluation, de l'intervention précoce, du traitement résidentiel et des soins de jour.

Le CAMH a, à son service, deux enseignantes du TDSB, dont Mme Karlinsky. Les élèves sont surtout des patients en consultation externe. Mme Karlinsky, qui travaille au CAMH depuis 1995, enseigne l'anglais, l'histoire et les arts. Sa collègue enseigne les mathématiques, les sciences et l'éducation physique.

De nombreux élèves du CAMH ont eu une expérience négative à l'école. Un historique d'échecs en plus de graves problèmes de santé mentale «constituent une forte barrière à la capacité d'apprentissage», affirme Mme Karlinsky.

Pour elle, le bien-être est ce qui compte le plus. «S'il ne se sent pas bien, un élève ne peut pas apprendre efficacement, et ce, dans n'importe quelle école. Pour nos élèves, c'est une lutte encore plus difficile.»

Mme Karlinsky ajoute : «Nous les traitons avec dignité et respect. Nous ne les jugeons pas et nous sommes ici pour travailler avec eux pour qu'ils atteignent leurs buts.»

Les espaces d'apprentissage ne ressemblent pas à des salles de classe, affirme Mme Karlinsky. Il y a plutôt des chaises de bureau et des tables. «Je veux que l'on s'y sente comme dans un milieu d'apprentissage professionnel, pas comme dans une école secondaire», déclare-t-elle.

Elle poursuit : «Il faut donner du pouvoir aux élèves. On ne peut forcer personne à faire quoi que ce soit. Ils doivent être motivés pour enclencher le processus.»

Dans cette école, le succès signifie différentes choses. Les élèves avancent et reculent souvent, affirme Mme Karlinsky, et c'est de bon aloi. «Nous voulons qu'ils aient plus d'assurance en leur capacité d'apprentissage et qu'ils prennent des risques. C'est pourquoi, à la minute où ils voient quelque chose qu'ils ne connaissent pas, ils ne disent pas : "Je ne pourrai jamais apprendre ça." Ils prennent le risque.»

Certains élèves ont gagné assez de crédits pour obtenir leur diplôme d'études secondaires au CAMH. D'autres retourneront dans une école communautaire. Toutefois, Mme Karlinsky ne se concentre pas nécessairement sur ces aspects. Qu'est-ce qu'une bonne journée pour ses élèves? «Ils sont contents d'avoir accompli quelque chose, ils veulent en faire plus ou ils sont simplement heureux.»

Pour ces jeunes, Mme Karlinsky a d'autres espoirs en plus de leur éducation formelle. «Je veux une place pour eux où ils se sentent acceptés dans une communauté; où il y a des gens qui se soucient d'eux et prennent soin d'eux.» ■

Livres numériques

Avez-vous consulté notre collection de livres numériques en français et en anglais?

La bibliothèque Margaret-Wilson offre encore plus de services gratuits! En effet, nous avons ajouté une collection de livres numériques en français et en anglais. Notre collection offre des ressources sur une foule de sujets, dont l'éducation de l'enfance en difficulté, la gestion de classe et les stratégies d'enseignement et de leadership.

Vous pouvez télécharger la collection numérique et consulter toute une gamme d'autres ressources gratuites à
oeeo.ca → Membres → Bibliothèque.

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

Littér@tout.com

Banque de ressources pédagogiques en littératie pour l'élémentaire

Du matériel téléchargeable, aligné avec les attentes et contenus du programme-cadre de français du MÉO.

Des ressources facilitant la différenciation pédagogique et axées sur le programme équilibré en littératie.

lecture écriture communication orale référentiels activités TBI livres électroniques dossiers thématiques blog articles didactiques gestion de classe valorisation

www.litteratout.com

Rejoignez notre communauté Facebook: www.facebook.com/litteratout

L'ONTARIO, UN MARCHÉ DU TRAVAIL ENCOURAGEANT

DE FRANK MCINTYRE

Selon notre rapport de l'étude sur la transition à l'enseignement 2015, le marché du travail pour les enseignantes et enseignants de l'Ontario est prometteur. Notre dernier sondage visant les récents diplômés d'un programme de formation à l'enseignement de la province indique que le nombre d'enseignants sans emploi en première année de carrière a baissé : de 41 % en 2013, il est passé à 33 % en 2014, puis à 23 % en 2015.

Le marché est surtout bon pour le personnel enseignant de français langue seconde, qui ne rapporte qu'un taux de chômage de 3 %. Il s'agit d'une baisse de 17 % du nombre d'enseignants de FLS qui ne trouvent pas d'emploi au cours de leur première année de carrière. De plus, le taux de chômage des enseignants ayant suivi un programme de langue française à l'Université Laurentienne ou à l'Université d'Ottawa est tombé de 15 % en 2013 à seulement 4 % en 2015. L'excédent d'enseignants de français langue seconde ou pouvant travailler dans un conseil scolaire de langue française – qui a duré 5 ans – est enfin chose du passé.

Le marché du travail des enseignants de langue anglaise ayant récemment reçu l'autorisation d'enseigner est aussi plus prometteur partout dans la province. Le taux de chômage des résidents de l'Ontario continue de baisser depuis le sommet de 2013. Même si de nombreux diplômés d'un programme de langue anglaise ayant reçu l'autorisation d'enseigner en 2014 nous ont dit ne pas avoir pu décrocher un poste en enseignement au cours de leur première année scolaire, leur taux de chômage de 31 % constitue une amélioration comparativement aux 45 % de 2013. Malgré cette bonne nouvelle, le surplus de pédagogues laisse encore de nombreux enseignants de langue anglaise sous-employés au cours de leurs premières années de carrière.

La croissance du marché de l'emploi en 2015 recèle des tendances très variées. En effet, le taux de chômage des diplômés à tous les cycles est maintenant de 1 sur 4 ou moins, un chiffre bien en dessous de celui d'il y a 2 ans pour les enseignants en première année de carrière. Et bien que certaines régions de la province subissent davantage de chômage que d'autres, aucune région n'accuse un taux de plus de 30 % en 2015.

Les réponses au sondage de 2015 des enseignants ayant reçu l'autorisation d'enseigner dans les 2 à 5 années précédentes sont encourageantes. Il y a 3 ans, notre sondage montrait qu'il fallait 4 ans et demi à un enseignant en début de

LE TAUX DE CHÔMAGE DES ENSEIGNANTS DÉBUTANTS EN ONTARIO EST PASSÉ DE :

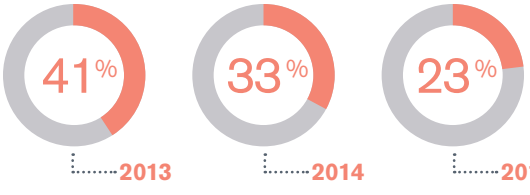

TROIS SUR QUATRE

NOMBRE DE DIPLÔMÉS DE PROGRAMMES EN FRANÇAIS EN PREMIÈRE ANNÉE D'ENSEIGNEMENT EMPLOYÉS À TEMPS PLEIN EN 2015.

CHÔMAGE, PREMIÈRE ANNÉE DE CARRIÈRE (PAR PROGRAMME)

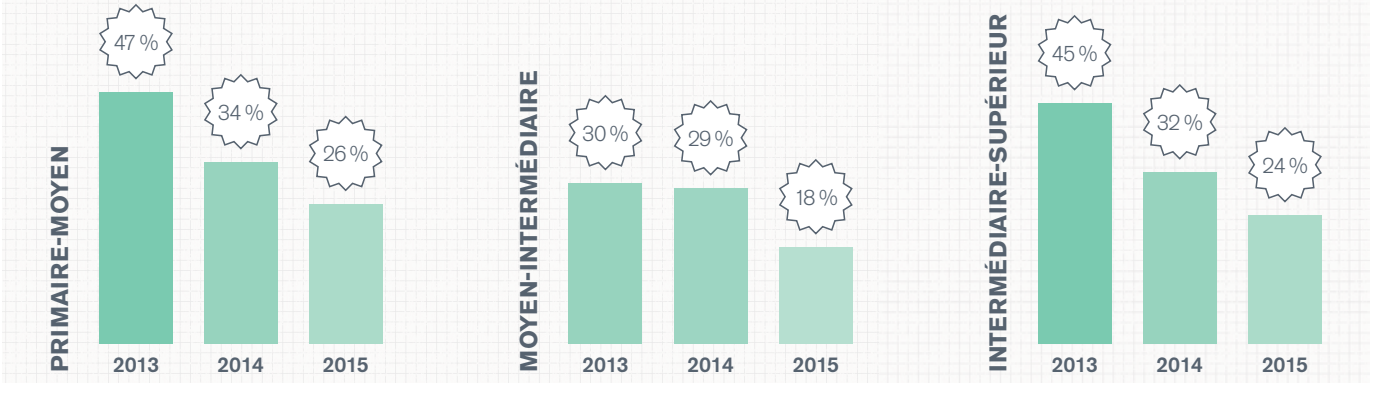

GRAPHIQUES : HANNAH BROWNE/STUDIO 141

NOUVEAUX DIPLÔMÉS – PORTRAIT DE 2015

En 2015, de nombreux diplômés d'une faculté d'éducation de l'Ontario qui n'étaient pas encore membres de l'Ordre ont décidé de le devenir avant la mise en œuvre du programme de formation à l'enseignement prolongé (auparavant de 1 an, maintenant de 2). Cette soudaine augmentation de nouveaux membres ne modérera peut-être pas les tendances du marché de l'emploi. Nombre de ces personnes n'envisagent peut-être pas d'entrer immédiatement dans la profession.

PROCESSUS D'EMBAUCHE

La réglementation déposée à l'automne 2012 préconise la transparence du processus d'embauche au sein des conseils scolaires. Les procédures normalisées définissent le chemin vers un emploi permanent, lequel exige normalement que les nouveaux enseignants entament leur carrière en faisant de la suppléance à la journée ou de courte durée, puis posent leur candidature à des postes de remplacement à plus long terme et, en fin de compte, entrent dans la compétition pour décrocher un poste permanent au sein d'un conseil scolaire. Au fur et à mesure que les occasions d'emploi continuent de s'améliorer, on s'attend à ce que ce processus à étapes multiples vers un emploi à temps plein se poursuive. Cette réglementation ne s'applique toutefois pas au processus d'embauche dans les écoles indépendantes de la province.

AU SUJET DU SONDAGE

Le sondage sur la transition à l'enseignement 2015 examine l'entrée dans le marché du travail et l'expérience professionnelle des diplômés de 2005 à 2014 d'un programme de formation à l'enseignement et des enseignants nouvellement arrivés en Ontario formés ailleurs et ayant obtenu l'autorisation d'enseigner en 2013 ou en 2014.

Au total, 3 850 enseignants ont répondu au sondage en ligne. Le taux de réponse des échantillons a varié de 14 à 26 %, avec une moyenne de 19 %. Le taux d'exactitude est de 1,6 % en tout et de 3 à 5,7 % pour les composantes individuelles du sondage, et ce, 19 fois sur 20.

L'étude sur la transition à l'enseignement est rendue possible grâce à une bourse du ministère de l'Éducation de l'Ontario. Le rapport ne reflète pas nécessairement les politiques, opinions et exigences du Ministère.

Le rapport complet de l'étude de cette année est accessible à **oct-oeeo.ca/1Qn5xMn**.

carrière pour décrocher un poste à temps plein. Aujourd'hui, après 2 ans dans la profession, 50 % ont un plein emploi.

Au cours des 2 dernières années, grâce à des changements au sein du marché de l'emploi, la compétition est moins féroce. De 2012 à 2014, chaque année, on a compté environ 2 100 nouveaux enseignants certifiés de moins qu'au cours des 4 années précédentes. De plus, davantage d'enseignants en début de carrière n'ont pas renouvelé leur autorisation d'enseigner en Ontario, du moins temporairement, sortant ainsi du marché de l'emploi en enseignement. En 2015, le taux de membres n'ayant pas renouvelé leur autorisation d'enseigner au cours des 5 premières années après être devenus membres de l'Ordre était de 1 sur 6 (16,3 %). En 2005, il était de moins de 1 sur 10 (9,5 %). Pour ce qui est des enseignants de langue française en 2015, ce taux était de plus de 1 sur 5 (22,3 %).

Le programme de formation à l'enseignement prolongé de l'Ontario, lancé en 2015, aura d'importantes répercussions sur le marché du travail des jeunes enseignants en 2016 et au cours des années suivantes. En 2015, les demandes d'admission à des programmes consécutifs de formation à l'enseignement ont baissé à moins de la moitié du nombre des années précédentes. Le fait que les programmes s'échelonnent désormais sur 4 sessions au lieu de 2 a fait baisser encore davantage le nombre d'admissions. Cette baisse d'étudiants – combinée au déclin du nombre de nouveaux enseignants de l'extérieur de la province – entraînera des taux historiquement bas de nouveaux diplômés pour 2016. Les années suivantes, on s'attend à ce que le nombre soit moins de la moitié des récents niveaux annuels.

On prévoit environ 4 500 départs à la retraite chaque année jusqu'à la fin de la présente décennie. En raison du nombre stable de départs à la retraite et du nombre en déclin d'enseignants à la recherche d'un poste, le marché de l'emploi subira une métamorphose. De 2008 à 2011, chaque année, il y a eu 7 700 nouveaux enseignants certifiés de plus qu'il n'y a eu de départs à la retraite.

COMPARAISON – ENSEIGNANTS MEMBRES DE L'ORDRE DEPUIS PEU / DÉPARTS À LA RETRAITE

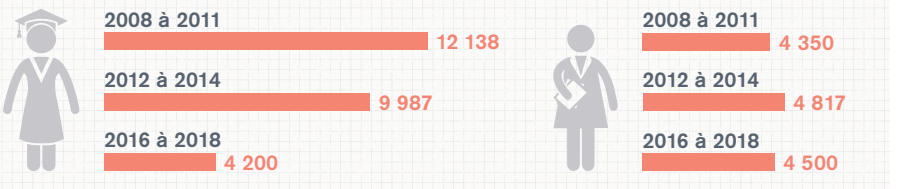

APRÈS
2 ANS

LA MOITIÉ DES ENSEIGNANTS DÉBUTANTS AVAIENT UN EMPLOI À TEMPS PLEIN EN 2015

APRÈS
4 ANS

LA MOITIÉ DES ENSEIGNANTS DÉBUTANTS AVAIENT UN EMPLOI À TEMPS PLEIN EN 2013

1 SUR 4

TAUX DE CHÔMAGE DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS DE LANGUE ANGLAISE AYANT UNE QUALIFICATION EN TECHNOLOGIE, EN SCIENCES AUX CYCLES INTERMÉDIAIRE-SUPÉRIEUR, EN INFORMATIQUE OU EN MATHÉMATIQUES

plus bas que celui des nouveaux enseignants sans autres qualifications que leurs qualifications de base.

Cette situation a engendré un surplus important. De 2012 à 2014, la modeste réduction de cet excès d'environ 5 100 enseignants a calmé la compétition et fait baisser le taux de chômage de façon assez importante.

Le récent surplus de nouveaux enseignants sera renversé de 2016 à 2018. En se basant sur les tendances des récents sondages, on peut s'attendre à un déclin plus important du chômage étant donné que plus d'enseignants trouvent du travail à temps plein, et ce, beaucoup plus tôt dans leur carrière. Cette baisse créera des occasions d'emploi pour de nombreux enseignants toujours sous-employés qui décrocheront enfin des postes à temps plein.

Au cours des prochaines années, les nouveaux enseignants de langue française devraient récolter le fruit d'un marché favorable. Très peu d'entre eux chercheront du travail durant la période de recrutement pour l'année scolaire 2016-2017. Les deux années suivantes, environ la moitié des plus récents diplômés entreront sur le marché du travail. En 2015, les conseils scolaires de l'Ontario devront déployer des efforts pour pourvoir les postes en enseignement du français en raison du faible taux de chômage des diplômés dans ce domaine (3 sur 4 ont un plein emploi).

En Ontario, les marchés de l'emploi pour les diplômés d'un programme de langue française et pour ceux qui peuvent enseigner le français langue seconde se chevauchent quelque peu. Le sondage de 2015 montre que 1 enseignant sur 4 en première année de carrière ayant suivi un programme de langue française obtient une qualification additionnelle en français langue seconde, et 1 sur 6 est au service d'un conseil scolaire de langue anglaise. En raison de la grande demande d'enseignants de français langue seconde – déjà importante en 2015 – le recrutement, tant dans les conseils scolaires de langue anglaise que dans ceux de langue française, sera beaucoup plus féroce.

Notre sondage de 2015 indique aussi que l'éducation technologique, les sciences aux cycles intermédiaire et supérieur, l'informatique et les mathématiques (langue anglaise) sont des spécialités pour lesquelles il y a déjà plus de demandes qu'il n'y a d'enseignants disponibles. Le taux de chômage des enseignants en première année de carrière dans ces spécialités est en dessous de 1 sur 4, un chiffre considérablement plus faible que pour les nouveaux enseignants qui ont d'autres qualifications. Au cours des quelques prochaines années, ces marchés pourraient changer assez rapidement et subir une forte demande en raison de la baisse du nombre de nouveaux diplômés.

Les résultats de l'étude sur la transition à l'enseignement brossent un tableau prometteur pour les futurs enseignants de l'Ontario. Le marché de l'emploi est en mutation, car certaines spécialités seront recherchées. Bref, en raison du taux de chômage qui dégringole chez les enseignants en première année de carrière, on peut s'attendre, au cours des quelques prochaines années, à un recrutement plus vigoureux et compétitif au sein des conseils scolaires de l'Ontario. ■

lu, vu, entendu

Des enseignantes et enseignants ont lu ces ouvrages et les ont évalués pour vous.

Pour des ressources en anglais, rendez-vous à **professionallyspeaking.oct.ca**. *Vous pouvez emprunter la plupart des ouvrages en question à la bibliothèque Margaret-Wilson, à l'exception de certaines trousses de classe. Composez le* ***416-961-8800*** *(sans frais en Ontario :* ***1-888-534-2222****), poste* ***689*** *ou envoyez un courriel à* **biblio@oeeo.ca** *pour réserver votre exemplaire.*

PRENDRE SON ENVOL AVEC DES MOTS

Enfant, Katia Canciani rêve d'être peintre ou écrivaine. Adolescente, elle veut devenir pilote. Aujourd'hui, elle a réalisé deux rêves sur trois! «Mes parents trouvaient que, peintre ou écrivain, ce n'étaient pas des métiers auxquels on doit penser. Ils n'étaient pas chaud non plus à l'idée que je devienne pilote – ce n'était pas un métier de fille!»

Mais Katia est très déterminée. Mettant de côté l'idée de devenir peintre ou écrivaine, elle devient pilote professionnelle. Ce n'est que plus tard, avec la naissance de ses enfants, qu'elle laisse tomber l'aviation pendant plusieurs années, tandis que son intérêt pour l'écriture refait surface. «J'ai été inspirée d'écrire mon premier roman lors d'un voyage en Espagne.» Ce qu'elle fait, entourée de ses trois enfants. «C'était pour réaliser mon rêve», explique-t-elle. Elle a alors 32 ans.

Ce premier titre, *Un jardin en Espagne*, est un livre pour adultes. Peu de temps après, elle écrit pour les jeunes, à la demande de ses enfants. «C'est ainsi que j'ai écrit *La princesse Pop Corn*. J'ai eu tellement de plaisir à le faire que je n'ai jamais arrêté», dit l'auteure qui a maintenant 39 livres à son actif.

Son deuxième titre pour un public général, *178 secondes*, publié en 2009, gagne le Prix littéraire des enseignants AQPF-ANEL 2010 (catégorie roman 15 ans et plus). En 2015, Les Éditions David décident de le réimprimer dans la collection 14/18 agrémenté d'une page couverture plus colorée visant à plaire aux adolescents. Dans ce roman, l'auteure d'origine québécoise, qui a vécu au Manitoba, en Nouvelle-Écosse et en Ontario, parle de l'éveil à la culture franco-canadienne, à laquelle elle s'associe beaucoup. C'est aussi le premier livre où elle exprime sa passion pour l'aviation.

«Je me suis consacrée à l'écriture pendant une dizaine d'années avant de me remettre à l'aviation. Maintenant, je fais les deux, j'écris et je vole. J'ai trouvé l'équilibre parfait. Pour moi, c'est le bonheur total.»

À l'automne 2015, en tant qu'auteure-conseil du concours Mordus des mots, Katia Canciani a parcouru l'Ontario, faisant la tournée des écoles secondaires pour offrir aux jeunes de 11e et 12e année un atelier sur le récit de voyage.

– Rochelle Pomerance, responsable de la rubrique

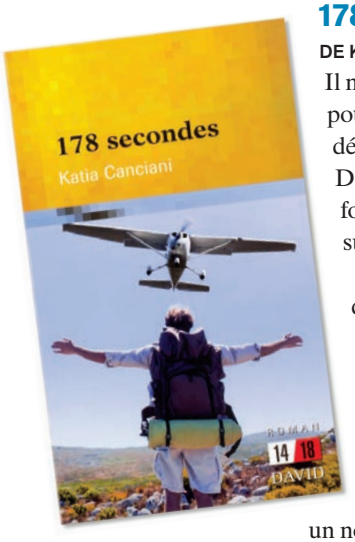

178 secondes

DE KATIA CANCIANI

Il ne fallait qu'une visite chez la cartomancienne pour que la vie de Nicola bascule, quand il découvre qu'on lui a caché un terrible secret. Découvrir cette vérité ébranle en lui toutes ses fondations. Cette fois-ci, 178 secondes ne lui suffiront pas à reprendre le contrôle.

C'est dans ce contexte de soif de liberté que le jeune homme de 18 ans entame son périple : de Laval à l'océan Pacifique, puis de Yellowknife à l'océan Atlantique. Le lecteur suit son cheminement intérieur à l'image des routes qu'il parcourt, tantôt droites tantôt sinueuses.

Chaque endroit où Nicola s'arrête devient un nouveau récit ayant ses propres personnages, lieu et temps. D'un paysage à l'autre, le lecteur redécouvre et se réapproprie un nouvel univers, et ce, sans retour en arrière ni arrêt dans le temps.

Cette œuvre multidisciplinaire touche à tout : approche culturelle, environnement, relation saine, santé mentale, bien-être, éducation inclusive, Premières Nations, littératie chez les garçons, littératie financière, littératie critique, planification d'apprentissage, de carrière et de vie, et considérations ethniques. Le tout s'enchevêtre de façon à créer un produit captivant. À lire immanquablement!

Critique de **Dominique Roy**, EAO, enseignante de français, école secondaire catholique Sainte-Marie, Conseil scolaire catholique de district des Grandes-Rivières, New Liskeard, actuellement en prêt de service au CFORP.

178 secondes; Les Éditions David; Ottawa; 2015; ISBN 978-2-89597-453-6; 278 p.; 14,95 $; 613-830-3336; info@editionsdavid.com; **editionsdavid.com**

L'histoire de Malala – Celle qui a dit non aux talibans

DE VIVIANA MAZZA, ILLUSTRÉ PAR PAOLO D'ALTAN

TRADUIT DE L'ITALIEN PAR DIANE MÉNARD

Nombre d'élèves ont entendu parler de cette jeune Pakistanaise qui a obtenu le prix Nobel de la paix 2014 à l'âge de 17 ans. En portant son choix sur Malala Yousafzai, l'académie des Nobel a voulu saluer son «combat contre l'oppression des enfants et des jeunes, et pour le droit de tous les enfants à l'éducation».

La journaliste Viviana Mazza décrit le monde de Malala dans un style simple et dépouillé en s'appuyant sur le journal que la jeune femme a écrit pour la BBC, sur des interviews de son père et d'elle-même, sur deux documentaires du *New York Times* et sur de nombreux articles de journalistes pakistanais et étrangers.

Les évènements relatés couvrent la période allant de 2009 à 2012, et se déroulent principalement dans la vallée de Swat, au Pakistan, où Malala est née. Dans un climat général de peur et de violences, ses parents font de leur mieux pour donner à leurs enfants une excellente éducation, surtout que son père est directeur d'une école de filles. Lorsque les talibans ordonnent la fermeture des écoles de filles, Malala, au péril de sa vie, organise un mouvement de conscientisation et de protestation qui lui vaudra la reconnaissance internationale.

Cet ouvrage intéressera les élèves du secondaire. Dans le cours de français, on étudiera la biographie; en histoire et en sociologie, ce sera l'évolution sociale et politique du Pakistan ou le documentaire historique; en psychologie, on insistera sur la résilience et le courage d'une jeunesse pakistanaise qui refuse de sombrer.

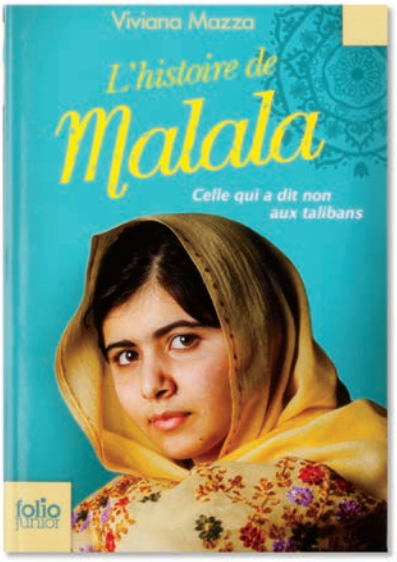

Critique de **Bertrand Ndeffo Ladjape Mba**, EAO, enseignant de français (11e et 12e année), Collège français de Toronto, Conseil scolaire Viamonde.

L'histoire de Malala – Celle qui a dit non aux talibans; Éditions Gallimard Jeunesse; 2014; ISBN 978-2-07065-912-8; 208 p.; 18,95 $; commandes@librairieducentre.com; **librairieducentre.com**

Toronto et sa toponymie française – Guide illustré des noms de rues et de parcs

DE PAUL-FRANÇOIS SYLVESTRE

Quelque trois cents toponymes français ont été recensés par Paul-François Sylvestre sur le territoire de Toronto. L'auteur, bien connu pour ses romans et ses études sur l'Ontario français, signe avec cette recherche un livre au confluent de la géographie, de l'histoire et de la littérature. Son style simple et précis, parfois imagé, accompagne le lecteur dans son voyage à travers le temps et l'espace : le Québec, la France, l'Espagne; Laurier, Étienne-Brûlé, Charlemagne. Pour chaque toponyme, l'auteur fournit non seulement une brève localisation de la rue, mais aussi une notice historique, biographique ou descriptive selon le cas, l'ensemble étant couronné par une illustration.

Cet ouvrage constitue un précieux guide pour le touriste dans la Ville Reine autant que pour les enseignants d'histoire, de géographie et de littérature. Ainsi, il est symboliquement possible au promeneur d'aller à l'aventure avec Champlain ou Frontenac, au curieux d'écouter discourir Chapleau ou Langevin, et au rêveur de déclamer avec Hugo ou Musset. Et pourquoi ne pas créer un «circuit français» de Toronto? Pourquoi ne pas discuter du mouvement impressionniste dans un coin de l'avenue Monet?

Grâce à Paul-François Sylvestre, les francophones et francophiles torontois sauront désormais mettre l'accent où il le faut.

Critique de **Bertrand Ndeffo Ladjape Mba**, EAO, enseignant de français (11e et 12e année), Collège français de Toronto, Conseil scolaire Viamonde.

Toronto et sa toponymie française – Guide illustré des noms de rues et de parcs; Éditions du Gref; Toronto; 2013; ISBN 978-1-89701-854-5; 152 p.; 19,95 $; 416-487-6774; **gref.avoslivres.ca**

PHOTOS : STEPHEN FERRIE

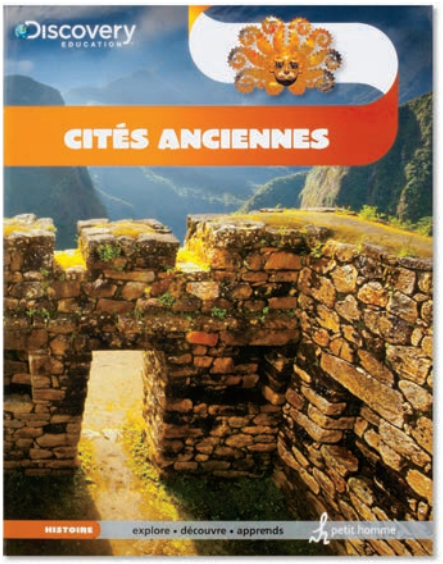

Critique de **Chantal Leclerc**, EAO, directrice de l'école élémentaire Trille des bois, Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (Vanier).

Cités anciennes

COLLECTION DISCOVERY EDUCATION

Ce petit livre magnifiquement illustré présente toute l'information nécessaire pour découvrir des premières civilisations sur les cinq continents. En quelques pages, nos jeunes lecteurs voyagent dans le temps en passant par l'Irak, le Pakistan, la Grèce, la Jordanie, la Chine, le Cambodge, le Pérou, le Mexique et l'Afrique.

Photos à l'appui, à travers des capsules rédigées simplement, on parcourt constructions, paysages, artefacts, vêtements, fresques et moyens de transport. Mentionnons aussi l'ajout d'un court glossaire très utile pour la compréhension.

Comme les sujets sont introduits sommairement, des élèves peuvent par la suite aller de l'avant avec une recherche plus approfondie dans des domaines spécifiques à chaque civilisation. Que ce soit l'architecture, l'astronomie, l'archéologie ou l'agriculture, ces sujets susciteront chez les élèves une réflexion sur l'apport significatif de ces découvertes dans notre monde actuel.

Des faits inusités feront aussi sourire les plus grands. Saviez-vous que bien des Chinois se faisaient enterrer avec leurs animaux de transport pour ne pas avoir à marcher dans l'au-delà?

Un si petit livre avec tant d'informations mérite de se trouver en plusieurs exemplaires dans la bibliothèque de classe de cycle moyen. Il peut aussi figurer sur une «table de provocation» afin d'amorcer une approche par enquête en études sociales, en 4e année. Cette ressource invitera vos élèves à explorer et à générer des questions ouvertes. En découlera, sans l'ombre d'un doute, une classe d'élèves curieux et plus ouverts sur le monde!

Cités anciennes; Éditions Petit Homme; Montréal; 2014; ISBN 978-2-92402-565-9; 32 p.; 7,95 $; 514-523-1600; adpcommandes@messageries-adp.com; **messageries-adp.com**

Petites chroniques franco-ontariennes Récits historiques

COLLECTIF D'ÉLÈVES

Avant de lire ce recueil de 2014-2015, mon édition préférée du concours «Mordus des mots» était celle de la science-fiction. Cette sixième édition du concours, consacrée aux récits historiques, est encore plus riche de personnages et d'évènements marquants. J'ai beaucoup aimé parcourir les nouvelles des élèves et vous en recommande la lecture.

Dans la première nouvelle de la section qui concerne le Règlement 17 et le combat pour l'éducation en français, l'écriture est engageante; l'élève de 12e année a du talent! Les autres récits, aussi captivants, ressassent les épisodes saillants entourant ce désastreux règlement, en passant par Béatrice Desloges et Jeanne Lajoie.

Une autre section que j'ai appréciée est celle qui s'intitule «Ces événements appartiennent aussi à notre histoire». Tout en touchant à des éléments historiques, les textes sont plus littéraires, avec des dénouements inattendus intéressants. La nouvelle «Espoir protecteur» est si bien ficelée, qu'on en oublie que l'auteure est une élève!

Ce collectif est un petit trésor pour l'interdisciplinarité. Les nombreuses épopées des personnages marquants de l'Ontario français sont amenées avec brio et éloquence. Encore une fois, cette édition s'est dépassée pour un résultat édifiant. Chapeau!

Critique de **Mélany Bouchard-Macphail**, EAO, enseignante responsable des cours en ligne à l'école secondaire catholique Franco-Cité, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (Ottawa).

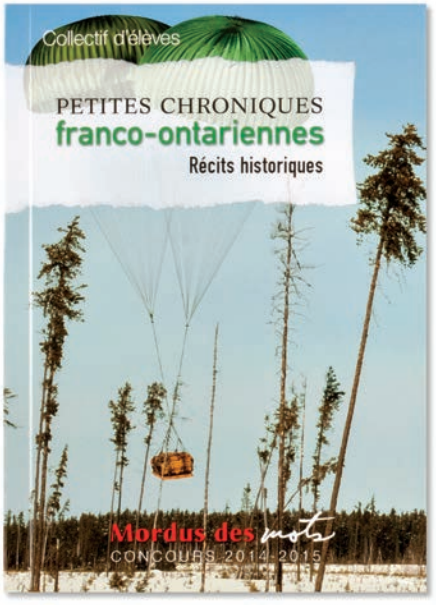

Petites chroniques franco-ontariennes – Récits historiques; Les Éditions David; Ottawa; 2015; ISBN 978-2-89597-450-5; 200 p.; 10 $; 613-830-3336; info@editionsdavid.com; **editionsdavid.com**

La Réglisse rouge

D'ÉLIZABETH TURGEON ET ÈVE TURGEON BETTER, ILLUSTRÉ PAR PASCAL COLPRON

C'est la rentrée scolaire et Catherine a hâte de revoir son ami Nicolas qui tarde d'arriver à l'école ce matin-là. Ils sont heureux d'apprendre qu'ils vont bientôt être voisins. Nicolas va déménager dans la maison d'à côté, où le vieux Monsieur Flageole habitait auparavant. Catherine est enthousiaste à l'idée d'avoir son meilleur ami si proche. Ils vont bientôt se lancer dans de nombreuses aventures, dont une marquera leur vie pour toujours.

Dans la vieille garde-robe de M. Flageole, ils trouvent une boîte en carton contenant des pots de crème aux pouvoirs magiques. C'est le début de leur plus grande aventure. Ces crèmes les mèneront à faire des choses surprenantes et à visiter des endroits inhabituels.

Pourquoi M. Flageole a-t-il laissé ces pots de crème dans la garde-robe? L'a-t-il fait exprès? Réussiront-ils à empêcher la bande de Princes de découvrir leur secret?

Découvrez les réponses à ces questions dans ce roman de mystère et de fantaisie. Il s'adresse à des élèves de 9 ans et plus qui aiment les aventures un peu folles et excitantes.

Critique d'**Elsa Reka**, EAO, enseignante suppléante de français cadre et immersion à Saint Catharines, District School Board of Niagara.

La Réglisse rouge; Soulières éditeur; Québec; 2015; ISBN 978-2-89607-316-0; 152 p.; 9,95 $; 450-465-2968; **soulieresediteur.com**

Les Zinspirés

COLLECTIF D'ÉLÈVES

Il est toujours intéressant de lire des recueils de jeunes. Celui-ci, qui rassemble les textes des lauréats du concours annuel pour les jeunes auteurs de l'Ontario et organisé par le Théâtre Français de Toronto, représente du théâtre franco-ontarien pur et dur! Les trois histoires sont uniques et bien ficelées.

Personnellement, j'ai préféré la troisième pièce. J'ai aimé le côté humoristique et un tantinet ridicule qui risque d'accrocher les jeunes. Le personnage Diablanc, qui semble avoir un dédoublement de personnalité, fait sourire. J'ai aussi fait lire le recueil à ma nièce qui, elle, a préféré la première pièce. Il est vrai que l'intrigue est bien organisée d'une nouvelle à l'autre et qu'on a hâte de connaître la suite. On reste facilement accrochés à l'histoire d'une adolescente à la recherche d'inspiration pour un travail de français.

Il est à noter que l'on trouve des expressions à l'anglaise, qui ne sont pas sans rappeler celles que l'on entend dans nos salles de classe.

Alors, allez-y pour ce recueil de littérature franco-ontarienne! Cela constitue une nouveauté stimulante pour diversifier vos leçons. Bonne lecture!

Critique de **Mélany Bouchard-Macphail**, EAO, enseignante de français à l'école secondaire catholique Franco-Cité, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est, à Ottawa.

Imparfaite

D'ANDREA DORFMAN

L'Office national du film du Canada présente cette vidéo d'animation tout droit sortie de l'imagination fertile d'Andrea Dorfman, une cinéaste de la Nouvelle-Écosse. C'est à partir d'une narration accompagnée visuellement par une série d'illustrations que l'on se penche sur les messages véhiculés par la société à propos des imperfections physiques et de la difficulté à s'accepter.

Il s'agit d'une ode à toutes celles qui ont souffert d'un profond mal-être en raison de leurs imperfections, mais qui, finalement, ont réussi à voir de la beauté dans tous les petits défauts au lieu de la chercher dans des interventions chirurgicales.

Interdisciplinaire, cette ressource pédagogique pour les élèves de 9 à 14 ans touche à la fois à la vie et aux relations saines, à la santé et à la planification personnelle, au français et aux arts du langage, à la compétence médiatique, aux beaux-arts et aux arts visuels, ainsi qu'à la planification familiale. Un guide pédagogique complet et bien conçu permet d'accompagner l'élève avant, pendant et après le visionnement de ce court métrage.

Critique de **Dominique Roy**, EAO, enseignante de français à l'école secondaire catholique Sainte-Marie, Conseil scolaire catholique de district des Grandes-Rivières (New Liskeard), actuellement en prêt de service au CFORP.

Imparfaite; Office national du film du Canada; Montréal; 2010; 12 min 31s, disponible dans le site CAMPUS de l'ONF; 1-800-267-7710; info@onf.ca; **onf.ca**

JARDINONS!

Faites passer le succès par le jardin, un terrain d'apprentissage fertile où s'entremêlent numératie et littératie! Voici quelques sites qui pourraient vous inspirer, même si vous n'êtes pas doués avec les plantes!

Consultez les archives de Cyberespace pour des sites web sur tous les sujets à ***oeeo.ca*** *➔ pourparlerprofession ➔ archives ➔ cyberespace.*

DE FRANCIS CHALIFOUR, EAO

JARDIN PÉDAGOMAX

oct-oeeo.ca/1LOdnaE

Créé par des pédagogues et des élèves du Nouveau-Brunswick en 6e année, ce site donne des idées d'activités pédagogiques à l'échelle de la classe ou de l'école (p. ex., cérémonie de la première pelletée, comment attirer les papillons). Un bon site pour encourager le leadership et l'entreprenariat.

JARDINONS À L'ÉCOLE

oct-oeeo.ca/1RRm1xI

Un site créé par nos cousins français facilement adaptable au curriculum de l'élémentaire en Ontario. Cliquez sur Documentation et vous y trouverez de nombreuses ressources et guides pratiques. Il est également possible de télécharger gratuitement des fiches pédagogiques. Très pratique.

FINES HERBES

oct-oeeo.ca/1N3KgSH

Mon coup de cœur. Cliquez sur Comment c'est fait? ou sur Questionnaires pour comprendre comment réaliser des projets de jardin. Parents, entreprises partenaires et autres intervenants de la communauté discutent de leur contribution aux projets. S'adresse à tous les élèves de la 1re à la 12e année.

PROJET D'UNE ÉCOLE

oct-oeeo.ca/1ZZ5PK7

Les oiseaux ne connaissent pas de frontière, et ce site européen va vous inspirer avec des idées et activités visant à créer une mangeoire pour les oiseaux, tout en responsabilisant les élèves. Le but est de mieux comprendre les liens entre la nature et l'être humain. Il est facile d'y intégrer les matières.

JARDIN PÉDAGOGIQUE

oct-oeeo.ca/1lXpfCv

Ce reportage conçu par nos cousins français est un bon point de départ pour créer un jardin. Les enseignantes et la direction expliquent comment on peut intégrer les mathématiques et d'autres matières tout en jardinant. Pour apprendre le travail de la terre et développer le respect de l'environnement.

SAIS-TU JARDINER?

oct-oeeo.ca/1RypgKf

Ce guide pédagogique de la Banque de ressources éducatives de l'Ontario (à laquelle votre conseil scolaire vous donne accès) contient une foule d'activités et de stratégies liées au curriculum, y compris des renseignements pratiques sur la croissance des plantes et leur variété. À partir de la 3e année.

UN BABILLARD ULTRA-MODERNE

Un enseignant de mathématiques de 7e année transforme le vieux tableau en liège en panneau d'affichage numérique du XXIe siècle.

DE STEFAN DUBOWSKI

Brian Aspinall, EAO, et des élèves devant son tableau d'affichage avant-gardiste.

PHOTO : MATTHEW LITEPLO

DÉFI : Faire un meilleur usage des babillards traditionnels pour motiver les élèves dans leur apprentissage.

SOLUTION : Demander aux élèves de trouver des exemples en ligne pour illustrer une leçon. À l'aide d'un logiciel web gratuit, créer des codes QR qui mènent vers des exemples précis. Accrocher à un babillard les codes que les élèves peuvent ensuite balayer avec des tablettes ou des téléphones intelligents (dotés d'une appli de lecture de codes).

LEÇONS RETENUES : Imaginer un tableau d'affichage classique métamorphosé en espace avant-gardiste amenant les élèves à faire preuve de créativité et d'ingéniosité. Voilà ce que Brian Aspinall, EAO, a mis au point pour les élèves de sa classe de 7e - 8e année. Enseignant à l'Indian Creek Road Public School, à Chatham, M. Aspinall se sert d'un logiciel simple, d'une imprimante et de quelques appareils mobiles pour faire participer ses élèves et afficher leurs travaux de façon innovante.

M. Aspinall voulait renforcer les compétences que doivent maîtriser les élèves à l'ère de l'information, comme la capacité de distinguer si des renseignements en ligne sont crédibles ou non.

Il a donné à ses élèves la consigne de trouver en ligne des exemples pertinents de probabilité – tels que des vidéos où l'on tire à pile ou face. Il leur a ensuite demandé d'utiliser **GoQR.me**, un logiciel web gratuit pour créer des codes QR.

Les codes QR sont des images en noir et blanc qui s'apparentent à des cartes topographiques de labyrinthes complexes. Placé devant l'image, l'appareil mobile est dirigé instantanément vers un site web spécifique.

OBSERVATIONS : M. Aspinall a le plaisir de constater que les élèves évaluent les images, vidéos et articles qu'ils ont trouvés en ligne afin de déterminer si les ressources s'avèrent suffisamment crédibles et utiles pour en faire part à leurs camarades – une compétence cruciale.

Certains élèves appliquent le concept dans leur vie personnelle. Un jeune homme a, par exemple, convaincu son père de fixer des codes QR à ses camions pour promouvoir son entreprise.

L'exercice contribue à stimuler le développement d'importantes compétences chez ces jeunes, notamment en ce qui concerne l'esprit d'entreprise et l'initiation aux médias. Ce projet de dynamisation d'un tableau d'affichage permet d'établir, plus généralement, un lien entre outils pédagogiques traditionnels et nouvelles stratégies d'apprentissage. ■

À VOUS DE JOUER!

Il faut :

- tableau d'affichage
- imprimante
- accès à un générateur web gratuit de codes QR comme **GoQR.me**
- tablette ou téléphone intelligent muni d'une appli de lecture de codes

Étapes :

1) Demander aux élèves de trouver des vidéos, articles ou autres pour illustrer votre leçon.
2) Créer des liens vers ce que vos élèves ont trouvés avec le générateur de codes QR.
3) Imprimer les codes QR et les fixer au tableau d'affichage.
4) Laisser les élèves balayer les codes avec leurs tablettes ou téléphones intelligents pour consulter les sites web de leurs camarades.

La recommandation professionnelle de l'Ordre sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux **(oct-oeeo.ca/1KlgIgW)** *oriente le jugement professionnel des membres dans leur utilisation de la technologie.*

CONSEILS UTILES Brian Aspinall, EAO, conseille à ses collègues de s'essayer sans crainte aux nouvelles technologies avec les élèves. «C'est un excellent moyen d'illustrer en quoi consiste la résolution de problèmes et la prise de risques, affirme-t-il. La salle de classe est aussi un lieu où l'on a le droit à l'erreur.»

autoréglementation

Cette section donne des renseignements sur les questions législatives et réglementaires qui touchent les membres de la profession. Vous y trouverez notamment les dernières nouvelles concernant l'agrément des programmes de formation, les exigences en matière de certification et de qualification, ainsi que les résolutions du conseil et les mesures disciplinaires.

BOURSIÈRES DE L'ORDRE

DE FUTURES ENSEIGNANTES À L'HONNEUR

(De g. à d.) Joe Jamieson, EAO, registraire adjoint, Angela De Palma, EAO, présidente du conseil, Nadine Wyczolkowski et Alexis de la Torre, boursières, et Michael Salvatori, EAO, chef de la direction et registraire.

Nadine Wyczolkowski n'avait pas commencé l'école du bon pied. Elle se souvient encore de sa deuxième journée de maternelle, alors qu'un enseignant tentait de l'arracher des bras de sa mère. Elle avait passé une bonne partie de la matinée assise sur une chaise, à pleurer dans un vestiaire. Heureusement, les choses se sont améliorées, et M^me^ Wyczolkowski a rencontré de nombreux enseignants passionnés et empathiques qui encourageaient un comportement positif en classe.

«J'ai eu plusieurs enseignants qui m'ont beaucoup influencée; grâce à eux j'ai gagné de l'assurance, dit-elle. Ils m'ont encouragée à tester mes limites et m'ont appuyée.»

M^me^ Wyczolkowski est l'une des trois boursières du programme de bourses de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, lequel reconnaît l'excellence en formation à l'enseignement. Poursuivez votre lecture pour en savoir plus sur elles et leurs sources d'inspiration.

Bourse de l'Ordre pour les cycles intermédiaire et supérieur : Nadine Wyczolkowski, inscrite au programme concurrent de formation à l'enseignement de l'Université York

Les études – et la vie – ont amené M^me^ Wyczolkowski à assumer des rôles de leadership et d'instructrice dans les arts, le sport et la gouvernance.

À l'université, on peut la voir arpenter le campus pour se rendre à diverses réunions. Le matin, elle s'arrête d'abord au Conseil de la Faculté des arts libéraux et études professionnelles, où elle est représentante étudiante élue, pour discuter d'une question particulière. L'après-midi, en sa qualité de conseillère d'orientation, on peut l'entendre s'adresser au conseil des étudiants en arts libéraux et études professionnelles. M^me^ Wyczolkowski a également travaillé à temps partiel au Kumon Math and Reading Centre en tant qu'aide-enseignante auprès d'élèves ayant des difficultés d'apprentissage.

Elle a aussi passé un été en Espagne. Mais si vous pensez qu'elle s'est prélassée sur la plage, détrompez-vous! Elle y était pour participer à une fouille archéologique afin de pouvoir en apprendre davantage sur l'armée romaine et la puissance impériale dans cette région du monde.

M^me^ Wyczolkowski garde de bons souvenirs de Freddy Stefaniuk, EAO, son enseignant de droit de 12^e^ année qui, plus tard, est devenu son mentor pendant son stage. Son calme et son sens de l'humour ont permis de créer un milieu d'apprentissage ouvert.

«Dans sa classe, il transmettait sa passion pour les sports en habillant les murs de chandails, de drapeaux et d'affiches de différentes équipes sportives, ce qui favorisait un espace propice à l'apprentissage», affirme-t-elle.

M^me^ Wyczolkowski souhaite enseigner la géographie et inculquer à ses élèves son amour de cette matière. «J'aimerais que les élèves envisagent la géographie d'une autre façon, au-delà des mappemondes et des compas», dit-elle.

BOURSIÈRES DE L'ORDRE

Bourse de l'Ordre pour les cycles primaire et moyen ou moyen et intermédiaire : Alexis de la Torre, inscrite au programme concurrent de formation à l'enseignement de l'Université Brock

Habile à résoudre les problèmes et à tisser des relations. Voilà comment les collègues d'Alexis de la Torre la décrivent. La sérénité est un trait de sa personnalité que l'on admire et qui lui est fort utile dans ses interactions avec les élèves.

Son calme est également très apprécié au York Centre for Children, Youth and Families, où elle travaille à temps partiel et fait du bénévolat auprès d'élèves de 6 à 18 ans ayant des affections, à savoir des troubles obsessionnels compulsifs, de la schizophrénie et des troubles du spectre autistique.

Quelle est la formule secrète de M^me^ de la Torre pour améliorer la réussite des élèves? Comprendre qui ils sont. Quand elle pense à ses propres enseignants qui faisaient preuve de cette compréhension, un se démarque : son père, Antonio, un enseignant agréé. «Il permettait à chaque élève de montrer son individualité, dit-elle. Il mettait l'accent sur les points forts plutôt que sur les points faibles de ses élèves, et c'est ce qui m'a aidée à devenir une enseignante patiente et compréhensive.»

M^me^ de la Torre apprécie ses anciens enseignants qui ont investi temps, passion et énergie dans les activités parascolaires. Elle souhaite créer des expériences d'apprentissage similaires en mettant à profit ses talents musicaux et ses capacités athlétiques.

Bourse d'excellence en formation à l'enseignement Joseph-W.-Atkinson : Emily Runstedler, inscrite au programme concurrent de formation à l'enseignement de l'Université Nipissing

Emily Runstedler a travaillé avec des élèves de l'élémentaire ayant des difficultés à lire, a enseigné l'anglais à des nouveaux arrivants au Canada et a été entraîneure de volleyball et de basketball. Cette vaste expérience lui a fait comprendre l'importance d'exprimer sa passion pour l'apprentissage et de la transmettre aux élèves.

M^me^ Runstedler a également aidé des jeunes à perfectionner leur maîtrise du français et de l'anglais, en misant notamment sur la phonétique, la lecture et la compréhension. Chez elle, vous trouverez les nombreux classeurs qu'elle a créés sur des sujets de pédagogie, comme les techniques de motivation, les routines et procédures efficaces en classe, et l'établissement d'objectifs.

M^me^ Runstedler, qui termine actuellement un baccalauréat spécialisé en études contemporaines, a reçu de nombreux prix et distinctions, son nom ayant figuré au tableau d'honneur du doyen pendant quatre années consécutives.

Elle se souvient d'une période de sa vie où elle avait de la difficulté dans son cours de français. Bob Howard, son enseignant, avait pris du temps pour l'aider. «Il m'a donnée la confiance dont j'avais besoin, dit-elle. Il avait compris que l'enseignement allait au-delà de la matière et il y incorporait d'importantes leçons de vie.»

M^me^ Runstedler participe actuellement à un programme d'échange en France. Son objectif est d'enseigner le français de façon à rendre la matière passionnante pour tous les élèves. ■

Le programme de bourses de l'Ordre reconnaît l'excellence en formation à l'enseignement en décernant des bourses et des prix à l'appui de la formation des enseignants ou des personnes qui souhaitent le devenir.

Nous accepterons les demandes pour le programme de bourses 2016-2017 à partir du 1er mars à oeeo.ca.

ressource

Vous recherchez la traduction d'un terme spécifique à l'éducation en Ontario?

Consultez **BTEO.CA**, *le site de la Banque de terminologie de l'éducation en Ontario. Pendant que vous y êtes, contribuez à la richesse de cette ressource unique en proposant vous-même de nouveaux termes!*

BTEO.CA

VOTRE COTISATION

À 150 $, votre cotisation annuelle* reste l'une des moins élevées des professions autoréglementées de l'Ontario. Voici un aperçu de la façon dont elle finance notre fonctionnement.

7,52 $

- coût des réunions du conseil et de ses comités

5,29 $

- achat d'équipement informatique, de meubles et de fournitures de bureau

22,03 $

- communication avec le public au nom des membres
- création et distribution de *Pour parler profession* et de *Professionally Speaking*, nos revues officielles
- communication avec le public, les membres et les partenaires en éducation par l'entremise de notre site web
- prestation de services en français et en anglais

30,56 $

- appui au conseil et au fonctionnement de l'Ordre par l'entremise des ressources humaines, du développement de politiques, de la technologie de l'information, des services de bureau et de l'entretien
- paiements du capital hypothécaire

*fixée en 2014

COTISATION ANNUELLE

33,64 $

- réception des plaintes déposées contre les membres et enquêtes
- questions relatives à la discipline et à l'aptitude professionnelle
- appui aux comités d'enquête, de discipline et d'aptitude professionnelle

8,73 $

- coûts du bâtiment
- taxes foncières

8 $

- direction générale de l'Ordre
- finances et comptabilité

20,92 $

EAO

- évaluation des demandes d'inscription des postulants à l'Ordre
- information aux postulants
- mise à jour des certificats de qualification et d'inscription des membres ayant obtenu des qualifications additionnelles
- renouvellement annuel de l'inscription des membres
- maintien du tableau public

13,31 $

CERTIFICAT

- agrément des programmes de formation à l'enseignement et de perfectionnement professionnel
- application des normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante
- élaboration du programme de formation à l'enseignement prolongé
- développement de politiques relatives aux qualifications additionnelles

PHOTO : MATTHEW PLEXMAN; GRAPHIQUES : HANNAH BROWNE/STUDIO 141

RÉUNIONS DU CONSEIL

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION DES 5 ET 6 NOVEMBRE 2015

À sa réunion, le conseil de l'Ordre a :

- soumis quatre recommandations énoncées dans un rapport du comité de protection de l'intérêt public à l'examen des comités de discipline et d'enquête, en vue d'en faire rapport à la réunion du conseil en mars 2016 :
  1) Que le conseil recommande à la ministre de l'Éducation de modifier la législation de l'Ordre afin que les plaintes provenant des conseils scolaires puissent être traitées comme le sont habituellement les signalements des employeurs, tel que recommandé par le conseil à la ministre de l'Éducation et comme le propose la recommandation 47 du récent examen externe.
  2) Que le conseil recommande à la ministre de l'Éducation de modifier la législation de l'Ordre afin que la définition d'«incompétence» qui y figure (dans la *Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*) corresponde aux 5 domaines et aux 16 énoncés de compétence du processus d'évaluation du rendement du personnel enseignant.
  3) Que le conseil recommande à la ministre de l'Éducation de modifier la législation de l'Ordre afin de permettre la publication des sommaires de décisions du comité de discipline concernant l'incompétence, comme le recommande le récent examen externe et l'ancien projet de loi 103.
  4) Que l'Ordre envisage de publier les décisions du comité de discipline dans leur intégralité dans la base de données juridique CanLII, à laquelle le public a gratuitement accès.
- soumis une motion à l'examen des comités de discipline et d'aptitude professionnelle concernant la distribution des membres desdits comités afin d'accroître l'efficience, en vue d'en faire rapport au conseil en mars 2016
- reçu le rapport du registraire qui fait le point sur les activités liées aux priorités stratégiques
- reçu le rapport trimestriel de la présidente du conseil
- approuvé les modifications au Règlement sur l'agrément concernant la création des sous-comités et les directions qui leur sont données
- reçu un rapport du comité de protection de l'intérêt public
- approuvé la modification du nom d'une QA pour «Enseignement aux élèves ayant des déficiences intellectuelles» afin de tenir compte de la terminologie actuelle
- annulé une motion du conseil précédent afin d'accorder une plus grande souplesse aux différents types d'organismes qui peuvent offrir des cours menant à une QA
- modifié ses règlements administratifs de façon à nommer cinq membres au comité d'assurance de la qualité, dont l'un sera la présidente du conseil
- approuvé les modifications aux Règles de procédures du conseil et du comité exécutif, y compris la capacité de procéder à un vote électronique par l'intermédiaire d'e-Scribe
- approuvé les modifications aux Règles de procédures des comités, des groupes de travail et des sous-comités
- soumis le protocole concernant la participation aux réunions par téléconférence à l'examen du comité exécutif.

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION DU 3 DÉCEMBRE 2015

À sa réunion, le conseil de l'Ordre a :

- approuvé les modifications au Règlement sur l'agrément afin de simplifier le processus d'examen des changements aux programmes agréés
- modifié les politiques en matière de rémunération des membres du conseil qui touchent l'annulation et l'ajournement précoce des réunions
- approuvé un budget équilibré pour l'Ordre en 2016, à hauteur de 37 381 901 $, permettant de maintenir le montant de la cotisation à 150 $
- mis à l'honneur trois boursières (voir article p. 44) ■

DU NOUVEAU À L'ORDRE

DES TOILETTES INCLUSIVES

Nos toilettes publiques du 12e au 15e étage ont subi un changement subtil, mais important : elles sont maintenant indiquées par un écriteau neutre.

Elles comptent chacune un cabinet accessible en fauteuil roulant, conformément au Code des droits de la personne de l'Ontario. Leur conception élimine les obstacles implicites et explicites, prévient la discrimination et assure l'égalité d'accès à des espaces accueillants et sécuritaires.

Quoique la législation de l'Ontario protège l'accès d'une personne aux toilettes de son choix, ces règlements sont relativement nouveaux. L'Ordre soutient depuis longtemps l'inclusion et la diversité. Les normes de déontologie de la profession enseignante favorisent le respect, la dignité

humaine et la compassion. Un écriteau neutre n'est qu'un geste parmi tant d'autres qui témoignent de notre engagement professionnel. ■

NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL

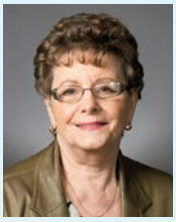

Colleen Landers

Le conseil de l'Ordre souhaite la bienvenue à Colleen Landers, IA. M[me] Landers a été nommée en décembre 2015 pour un mandat de trois ans. Elle vit à Timmins et détient le titre d'infirmière autorisée et de technicienne en retraitement des dispositifs médicaux.

Pendant 26 ans, elle a été conseillère scolaire au Northeastern Catholic District School Board, où elle a notamment occupé le poste de vice-présidente. Elle a également représenté l'Ontario au sein de l'Association canadienne des commissaires d'écoles catholiques. Auteure, chargée de cours, animatrice et visiteuse certifiée par Agrément Canada pour l'évaluation des établissements de soins de santé, M[me] Landers est aussi membre du comité consultatif scientifique sur l'amélioration des pratiques de retraitement de Santé Canada.

M[me] Landers possède de l'expérience dans les aspects opérationnels du retraitement des dispositifs médicaux ainsi que dans les services de gestion des salles d'opération, de prévention des infections, de gestion du matériel, de buanderie et d'endoscopie. Ayant à cœur d'optimiser les services de soins de santé offerts au Canada et de veiller à ce que tous les patients bénéficient de soins de qualité, elle a œuvré à l'amélioration des processus, à la formation du personnel, de même qu'à l'établissement et à l'application de normes afin de réduire les coûts et d'augmenter les services. Elle est membre du comité technique sur la stérilisation de CSA depuis dix ans.

Elle a obtenu le statut d'infirmière autorisée en 1967 et est certifiée en soins intensifs, en soins de maternité, en surveillance fœtale, en réanimation cardiorespiratoire, en gestion du fonctionnement des salles d'opération, en retraitement des dispositifs médicaux, ainsi qu'en gestion générale. M[me] Landers a exercé en qualité d'infirmière, d'infirmière gestionnaire et d'infirmière chef adjointe, de technicienne en retraitement des dispositifs médicaux, de visiteuse d'Agrément Canada, ainsi que de formatrice de la Central Service Association of Ontario.

Parmi ses nombreuses réalisations, citons les éléments phares suivants : Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II en 2012 pour ses contributions bénévoles; lauréate 2008 d'un prix Timmins' Women of the Year; et lauréate 2005 du prix Canadian Standards for Healthcare. Elle est membre fondatrice et présidente de l'organisation KidSport Timmins; ancienne présidente de la Catholic Women's League of St. Anthony of Padua Parish; et ancienne membre du Cochrane Low Rental Housing Board (2002 et 2003). ■

ÉTUDE DE CAS DU COMITÉ D'ENQUÊTE

LETTRES D'APPUI

Le comité d'enquête de l'Ordre étudie toutes les plaintes déposées contre ses membres et examine l'information qui en découle. Il peut rejeter la plainte ou la renvoyer, en totalité ou en partie, au comité de discipline ou au comité d'aptitude professionnelle en vue d'une audience.

En outre, le comité d'enquête peut donner un avertissement ou une admonestation par écrit ou en personne au membre, fournir des rappels ou des avis par écrit, ou ratifier un protocole d'entente conclu en vertu du processus de règlement des plaintes.

Conformément à la loi, les cas dont l'enquête est en cours sont confidentiels. Fondé sur des faits réels, le cas suivant informera nos membres sur des questions importantes liées à la conduite des enseignantes et enseignants, y compris les gestes appropriés et inappropriés. Les détails ont été modifiés afin de respecter la confidentialité.

Un jour, en décembre 2013, un avocat a demandé à Luc (nom fictif), un enseignant, de rédiger une lettre pour décrire ses observations personnelles sur la relation d'une enseignante avec Guy (nom fictif), son ex-mari.

Luc a rédigé la lettre sur du papier à en-tête de l'école, comme le lui avait suggéré l'avocat.

Par la suite, la lettre a été présentée à la cour dans le cadre d'instances juridiques relatives à des enjeux familiaux.

Selon l'enquête du conseil scolaire, la direction de l'école n'était pas au courant que Luc avait utilisé le papier à en-tête de l'école. De plus, il s'est avéré que Luc avait entièrement coopéré durant l'enquête et regrettait d'avoir utilisé le papier à en-tête de l'école.

Durant l'hiver 2015, Guy a déposé une plainte à l'Ordre dans laquelle il formulait deux allégations contre Luc, soit qu'il avait présenté une «preuve» à la cour au nom du conseil scolaire et que la lettre contenait des commentaires négatifs à son endroit.

Si vous étiez membre du comité d'enquête, que feriez-vous?

CONCLUSION

Le comité a décidé de ne pas renvoyer l'affaire au comité de discipline. Cependant, il a décidé d'adresser une admonestation à Luc en réponse à la première allégation. Une admonestation est une façon pour le comité d'enquête de communiquer ses préoccupations et n'est pas de nature disciplinaire.

Le comité a souligné que Luc avait utilisé le papier à en-tête de l'école pour appuyer un autre membre de l'Ordre par écrit sans avoir obtenu la permission de l'administration. Le comité a affirmé que ce geste était inapproprié, car l'utilisation de l'en-tête de l'école sous-entend que l'école approuve le contenu de la lettre.

En ce qui concerne la deuxième allégation, le comité a décidé de ne pas poursuivre davantage les démarches. Il était d'avis qu'il n'était pas inapproprié pour les membres de l'Ordre de fournir une telle lettre d'appui pour exprimer une opinion sur une personne.

Si vous souhaitez utiliser le papier à en-tête de votre école, consultez la politique de l'école ou du conseil scolaire et demandez la permission à l'administration. ■

AUDIENCES

Des sous-comités formés de trois membres du comité de discipline tiennent des audiences publiques relativement aux allégations d'incompétence et de faute professionnelle portées contre les membres de l'Ordre.

Si l'on conclut qu'un membre est coupable de faute professionnelle ou d'incompétence, son certificat de qualification et d'inscription peut être révoqué, suspendu ou assorti de conditions. Dans les cas de faute professionnelle seulement, le membre peut également recevoir une réprimande, une admonestation ou du counseling, et le comité peut imposer une amende, ordonner au membre de payer des frais ou que soit publiée son ordonnance dans *Pour parler profession*.

Les sous-comités de discipline exigent que les sommaires de décisions disciplinaires récentes soient publiés dans *Pour parler profession*. Vous pouvez en consulter le texte intégral à **oeeo.ca** ➔ Membres ➔ Plaintes et discipline ➔ Décisions.

Vous trouverez également en ligne les décisions et les protocoles d'entente ratifiés par les sous-comités d'enquête qui stipulent explicitement que les documents sont disponibles à la bibliothèque de l'Ordre ou par l'entremise de Quicklaw, un service d'abonnement à de l'information juridique, ou par d'autres moyens.

Membre : Non identifié
Décision : Counseling et conditions
Un sous-comité de discipline a ordonné qu'un ancien enseignant de l'Halton District School Board obtienne du counseling pour avoir manqué de respect à ses élèves, en raison du langage qu'il a utilisé et du comportement qu'il a adopté. En outre, il n'a pas donné suite aux demandes de ses élèves et a omis de faire preuve d'empathie, de dévouement et de respect envers les élèves ayant des besoins particuliers. Par exemple, le sous-comité a entendu qu'à l'automne 2008, l'enseignant :

- a dit aux élèves qui avaient posé une question de «se la fermer»
- a dit aux élèves qui n'avaient pas de feuille de travail : «Ce n'est pas mon problème, c'est le vôtre», et a refusé de faire d'autres copies
- a dit à un élève autiste de se tenir debout dans le coin parce qu'il avait parlé.

L'enseignant a démissionné de son poste au sein du conseil scolaire en octobre 2008.

Il a obtenu son autorisation d'enseigner en juin 2007. Il a assisté aux audiences publiques du 30 novembre et du 1er décembre 2010, des 15 et 22 février 2011, du 24 août 2011 et du 17 janvier 2013, et s'est représenté lui-même.

Le sous-comité a reconnu l'enseignant – qui a enseigné pendant moins de un an – coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de recevoir du counseling du sous-comité. Dans le cadre de ce counseling, il sera fortement recommandé que l'enseignant démontre son engagement à chercher et à accepter les critiques constructives de leaders du domaine de l'éducation et de collègues chevronnés.

Le sous-comité lui a également ordonné de suivre, à ses frais, et de réussir un cours préalablement approuvé sur la gestion de classe mettant l'accent sur l'utilisation d'un langage approprié en classe.

Membre : Non identifié
Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a ordonné qu'un enseignant du Peel District School Board reçoive une réprimande pour avoir adopté une conduite qui ne sied pas au statut de membre.

L'enseignant a reçu l'autorisation d'enseigner en mars 2003. Il a assisté à l'audience du 31 août 2015 et y était représenté par un avocat.

En mai 2014, il a poussé un élève pour l'écarter de son passage.

Il a reçu une lettre disciplinaire de son conseil scolaire et a dû recevoir du counseling sur la gestion de la colère et suivre un cours sur la gestion de classe, ce qu'il a fait.

Le sous-comité de discipline a reconnu l'enseignant coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

De plus, dans les 30 jours suivant la date de l'ordonnance, il doit fournir une confirmation écrite des fournisseurs attestant qu'il a réussi le cours sur la gestion de classe et reçu du counseling sur la gestion de la colère.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le comité estime que le cours sur la gestion de classe que [l'enseignant] a déjà suivi et le counseling en gestion de la colère qu'il a déjà reçu faciliteront sa réadaptation».

Membre : Brent Douglas Ashley
N° de membre : 492318
Décision : Révocation
Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat d'enseignement de Brent Douglas Ashley, enseignant au service du York Region District School Board, pour avoir eu une relation personnelle inappropriée et non professionnelle avec une élève.

M. Ashley avait reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2005. Il a participé par téléconférence au début de l'audience du 2 novembre 2011. Quand l'audience a repris le 18 juin et le 13 septembre 2012, il était présent et était représenté par un avocat.

Entre le 1er décembre 2006 et le 16 septembre 2007, M. Ashley et l'élève de son école se sont embrassés et touchés, et ont eu des relations sexuelles orales et des rapports sexuels à l'école, chez les parents de M. Ashley et dans son véhicule.

Le 6 décembre 2010, la Cour supérieure de justice de Newmarket a reconnu M. Ashley coupable au criminel de un chef d'exploitation sexuelle et l'a condamné à 12 mois d'emprisonnement, suivis de deux ans de probation.

Le sous-comité a reconnu M. Ashley coupable de faute professionnelle pour avoir infligé des mauvais traitements d'ordre sexuel à une élève, et il a ordonné la révocation de son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «[La] conduite [de M. Ashley] a été inacceptable et contraire au devoir de l'enseignant de protéger les élèves. En raison de sa conduite, M. Ashley a perdu le privilège de détenir un certificat de qualification et d'inscription et de faire partie de la profession enseignante».

Membre : Johana Beeharry, EAO
N° de membre : 421515
Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a ordonné que Johana Beeharry, enseignante du Toronto District School Board, reçoive une réprimande pour avoir adopté une conduite qui ne sied pas au statut de membre.

Mme Beeharry a reçu l'autorisation d'enseigner en novembre 1998. Elle a assisté à l'audience du 26 août 2015 et y était représentée par un avocat.

Mme Beeharry a commis une faute professionnelle au cours des années scolaires 2011-2012 et 2012-2013. Entre autres,

AUDIENCES

elle a tenu des propos et adopté un comportement inappropriés en présence d'élèves. Par exemple, elle a dit à un élève qu'elle allait l'attacher à une chaise pour l'obliger à travailler. De plus, elle a poussé un élève sur le tapis et a donné un coup de pied à un élève.

À l'issue de l'enquête du conseil scolaire, Mme Beeharry a reçu une lettre disciplinaire. On l'a également obligée à passer en revue la politique du conseil scolaire sur les mauvais traitements et la négligence envers les élèves, à suivre une formation en systèmes de gestion du comportement et à en fournir la preuve, à observer une classe modèle pour élèves ayant des besoins particuliers et à recevoir du counseling en gestion de la colère.

À la suite d'un autre incident en mai 2013, le conseil scolaire lui a remis une lettre disciplinaire, l'a suspendue sans salaire pendant cinq jours, l'a mutée à une autre école et l'a obligée à suivre d'autres séances sur la gestion de la colère et deux séances de formation en pratiques de réadaptation.

Le sous-comité de discipline a reconnu Mme Beeharry coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

De plus, dans les 30 jours suivant la date de l'ordonnance, Mme Beeharry doit fournir une confirmation écrite des fournisseurs de cours, sous une forme que le registraire juge acceptable, attestant qu'elle a réussi la formation en systèmes de gestion du comportement, suivi les deux séances de formation en pratiques de réadaptation et reçu le counseling en gestion de la colère.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «[Le comité] juge troublant que Mme Beeharry se soit comportée de façon agressive à l'égard de ses jeunes élèves, et qu'elle ait infligé des mauvais traitements d'ordre physique et verbal à trois d'entre eux.»

Membre : Paul Chauvin, EAO
N° de membre : 199564
Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé Paul Chauvin, enseignant au service du Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest, pour avoir infligé des mauvais traitements d'ordre physique à un élève.

M. Chauvin a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1993. Il était présent à l'audience du 6 novembre 2012 et y était représenté par un avocat.

En mars 2009, M. Chauvin s'est tiraillé avec un élève lors d'une intervention disciplinaire en tentant de confisquer un chandail qui ne faisait pas partie de l'uniforme de l'école. Au cours de la dispute, M. Chauvin est entré en contact avec l'élève, qui est tombé contre les casiers, dans le couloir de l'école. Le système de surveillance électronique de l'école a capté cet affrontement.

Le sous-comité a jugé que la force que M. Chauvin a utilisée était excessive et qu'elle constituait une inconduite. Il a donc reconnu M. Chauvin coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

De plus, il a ordonné à M. Chauvin de suivre, à ses frais, et de réussir un cours sur la gestion de la colère, et ce, dans un délai de un an.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «En tant qu'enseignant, M. Chauvin doit connaître ses responsabilités envers les élèves et apprendre à mieux gérer une situation au potentiel explosif et éviter qu'il y ait une perte de contrôle de ses émotions».

Membre : Francesco Ciraco
N° de membre : 200974
Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de qualification et d'inscription de Francesco Ciraco, enseignant du Toronto Catholic District School Board, pour avoir infligé de mauvais traitements d'ordre sexuel à une collègue.

M. Ciraco a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1995. Il a assisté à l'audience du 22 juin 2015 et y était représenté par un avocat.

En avril 2009, dans l'ascenseur de l'école, M. Ciraco a dit à sa collègue qu'il la trouvait belle et l'a embrassée sur la joue. Il a ensuite mis la main sur son sein droit. Avec l'autre main, il lui a pincé la fesse gauche, puis s'est penché pour embrasser la partie exposée de son sein droit.

Elle l'a tout de suite repoussé, car il s'était livré à ces attouchements sans son consentement.

M. Ciraco a été reconnu coupable de mauvais traitements d'ordre sexuel en décembre 2010.

Son conseil scolaire lui a imposé une suspension de trois jours sans salaire et l'a muté à une autre école.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Ciraco coupable de faute professionnelle et a ordonné la suspension de son certificat d'enseignement pendant six mois. M. Ciraco doit également se présenter devant le sous-comité immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

De plus, le sous-comité a ordonné à M. Ciraco de suivre, à ses frais, un cours sur les limites professionnelles entre collègues et sur les questions de transgression de ces limites.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «La publication du nom d'un membre informe la profession de la nature de l'inconduite et de ses conséquences».

Membre : John George Drynan
N° de membre : 140672
Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat d'enseignement de John George Drynan, enseignant à la retraite, pour avoir eu en sa possession de la pornographie juvénile et avoir été reconnu coupable au criminel pour ce délit.

M. Drynan avait reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1972. Il n'a pas assisté à l'audience du 8 mars 2012 et n'y était pas représenté par un avocat.

En 2010, pendant les vacances de fin d'année, le fils de M. Drynan était au domicile familial avec sa femme et sa fille. Au cours de sa visite, il a utilisé l'ordinateur de son père pour surfer sur le web et, quand il a entré l'adresse d'un site web dans le moteur de recherche, des sites web liés à la pornographie juvénile sont apparus. Il a affronté son père, qui n'a pas nié avoir cherché de la pornographie juvénile. Par la suite, il a communiqué sa découverte à la police.

Le 6 mai 2011, M. Drynan a été condamné au criminel pour possession de pornographie juvénile. Il a reçu une peine d'emprisonnement de 12 jours, à purger par intermittence, et deux ans de probation.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Drynan coupable de faute professionnelle et

AUDIENCES

a ordonné que son certificat de qualification et d'inscription soit révoqué.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «La possession de pornographie juvénile est un crime contre les enfants qui encourage un marché tirant profit du mauvais traitement des enfants. Le comité est d'avis que M. Drynan, en possédant de la pornographie juvénile et en étant condamné pour possession de pornographie juvénile, n'est pas apte à occuper un poste de confiance et d'autorité auprès d'enfants».

Membre : Paul André Dumais
N° de membre : 443535
Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription de Paul André Dumais, enseignant au service du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario, car il a été reconnu coupable au criminel de possession de pornographie juvénile.

M. Dumais avait reçu l'autorisation d'enseigner en mai 2001. Il était présent à l'audience du 23 novembre 2011, mais n'y était pas représenté par un avocat.

En septembre 2010, M. Dumais a plaidé coupable à un chef d'accusation de possession de pornographie juvénile. En janvier 2011, il a été condamné à neuf mois d'emprisonnement et à une année de probation. Ses périphériques informatiques contenaient 170 images et 44 films de pornographie juvénile présentant des activités d'ordre sexuel pratiquées sur les parties intimes du corps de jeunes filles.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Dumais coupable de faute professionnelle et a ordonné la révocation de son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «La pornographie juvénile est un crime grave; par le téléchargement et la possession de ces images, M. Dumais a participé à la victimisation répétée des malheureux enfants dans les photographies […] En s'appropriant ces images, il participait également au marché créé par ce genre de crimes odieux et en encourageait l'exploitation […]».

Membre : Joseph Kingsley Eyiah, EAO
N° de membre : 431213
Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé Joseph Kingsley Eyiah, enseignant du Toronto District School Board, pour avoir eu une conduite inappropriée.

M. Eyiah a reçu l'autorisation d'enseigner en octobre 2000. Il était présent à l'audience publique du 10 juin 2015, en compagnie de son avocate.

Durant l'année scolaire 2008-2009, il a fait des commentaires inappropriés de façon répétée aux élèves de sexe féminin. Le sous-comité a aussi entendu qu'il a touché le dos et l'épaule d'une élève, et qu'il a mis une fois son bras autour d'une élève, geste qui l'a embarrassée et effrayée. Il a aussi tapoté l'épaule d'une élève, ce qui l'a gênée.

Le sous-comité a reconnu M. Eyiah coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande. Le sous-comité lui a aussi ordonné de suivre, à ses frais, et de réussir un cours sur les limites à respecter, sur la transgression de ces limites et sur la communication orale efficace.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Les cours qu'il doit suivre souligneront et renforceront la nécessité d'adopter une conduite professionnelle».

Membre : Stephan Gillet
N° de membre : 263689
Décision : Suspension et réprimande

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat d'enseignement de Stephan Gillet pour avoir accepté que son conseil scolaire lui rembourse des milliers de dollars pour du matériel pédagogique et un téléviseur que l'on n'a pas retrouvés à l'école.

M. Gillet, ancien directeur d'école au sein du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud, a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1995. Il n'a pas assisté à l'audience du 23 novembre 2011 et n'y était pas représenté par un avocat.

De décembre 2006 à septembre 2007, M. Gillet a accepté que son conseil scolaire lui rembourse les sommes de 8 521,40 $ pour du matériel pédagogique et de 911,99 $ pour un téléviseur, lesquels n'ont pas été retrouvés à l'école. Il a remis une dernière facture de 1 749,65 $ pour du matériel qui n'a jamais été retrouvé. Le conseil scolaire n'a pas remboursé ce montant à M. Gillet.

Solution Tree a confirmé que l'organisme n'avait pas émis les factures soumises au conseil scolaire pour l'achat de manuels scolaires. Les numéros ISBN figurant sur les factures soumises par M. Gillet ne correspondaient pas à des manuels scolaires.

Le 28 novembre 2007, le conseil scolaire a congédié M. Gillet. La même journée, M. Gillet a rédigé une lettre dans laquelle il s'engageait à rembourser 9 433,39 $ au conseil scolaire sur une période de deux ans. Le conseil scolaire n'a reçu aucun remboursement de la part de M. Gillet.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Gillet coupable de faute professionnelle. Il a ordonné que son certificat de qualification et d'inscription soit suspendu pendant 18 mois et qu'il reçoive une réprimande.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «À titre de direction d'école, il se trouvait en position de confiance et de pouvoir et il a toutefois abusé de sa situation et de son autorité».

Membre : Joseph Georges Yves Lafortune
N° de membre : 513274
Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat d'enseignement de Joseph Georges Yves Lafortune, car il a été reconnu coupable au criminel d'attouchements sexuels sur quatre filles et de possession de pornographie juvénile.

M. Lafortune a reçu l'autorisation d'enseigner en juillet 2007. Il était enseignant au service du Conseil scolaire des écoles catholiques du Centre-Est. Il n'était pas présent à l'audience du 12 novembre 2012 et n'y était pas représenté par un avocat.

En décembre 2010, M. Lafortune a plaidé coupable à des accusations d'attouchements sexuels sur quatre filles âgées de moins de 14 ans et de moins de 16 ans. En mars 2011, il a plaidé coupable à des accusations de possession d'une grande collection de pornographie juvénile. En avril 2011, il a été condamné à 54 mois d'emprisonnement pour ces accusations.

Le sous-comité a reconnu M. Lafortune coupable de faute professionnelle et a ordonné la révocation de son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le comportement de M. Lafortune est répugnant aux yeux des membres de la profession et du public».

AUDIENCES

Membre : Non identifié
Décision : Conseils et conditions
Un sous-comité de discipline a donné des conseils à une enseignante de l'Algonquin and Lakeshore Catholic District School Board qui avait omis de faire preuve de sensibilité appropriée envers un élève ayant des besoins particuliers.

L'enseignante a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1985. Elle était présente à l'audience du 18 juillet 2011 et y était représentée par un avocat.

Durant l'année scolaire 2009-2010, à la Belleville School, l'enseignante avait pour élève un garçon ayant un problème d'apprentissage lié à une fonction exécutive. Elle s'est conduite de façon inappropriée quand, par exemple, elle a dit à l'élève qu'il échouerait s'il ne faisait pas son travail de français et quand elle a parfois omis de l'aider quand il sollicitait son aide. Elle n'a pas suivi son plan d'enseignement individualisé et, tout en sachant qu'il avait une grave allergie aux arachides et aux noix, elle a distribué des friandises qui en contenaient.

De plus, elle a répété à l'élève, d'une voix forte : «Cesse de remuer la tête en me regardant». En raison de cet incident qui a eu lieu le 5 janvier 2010, le conseil scolaire l'a suspendue de ses fonctions pendant trois jours.

Le sous-comité de discipline a reconnu l'enseignante coupable de faute professionnelle et a ordonné qu'elle se présente devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir des conseils. Il lui a aussi ordonné de suivre, à ses frais, un cours sur les limites professionnelles et sur la sensibilité des élèves, et ce, dans les 90 jours.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Les conseils adressés à [l'enseignante] par la profession pour sa conduite inappropriée renforcent la nécessité de respecter les limites qui séparent les enseignants des élèves. Ils font comprendre à [l'enseignante] qu'elle doit respecter les normes de la profession et éviter d'avoir une conduite peu professionnelle».

Membre : Non identifié
Décision : Suspension, réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat d'une enseignante de l'Ottawa-Carleton District School Board pour avoir transgressé les limites entre élèves et enseignants.

L'enseignante a obtenu l'autorisation d'enseigner en octobre 2000. Elle n'a pas assisté à l'audience du 26 juin 2015, mais y était représentée par un avocat.

Au cours des années scolaires 2007 à 2010, elle a adopté une conduite qui ne sied pas au statut de membre de la profession enseignante. Elle a, entre autres :

- envoyé des messages inappropriés à des élèves par l'intermédiaire de Facebook et d'un site web, et leur a donné son numéro de téléphone
- offert des cadeaux à des élèves, y compris un album de photos numériques et plusieurs strings
- invité des élèves chez elle à se baigner, à regarder des films, à célébrer un anniversaire, à faire de la crème glacée et des décorations de Noël ou à simplement passer du temps avec elle.

Son conseil scolaire l'a suspendue sans salaire pendant 15 jours et a ajouté une lettre de discipline à son dossier personnel.

Le sous-comité de discipline a reconnu l'enseignante coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat de qualification et d'inscription soit suspendu pendant 90 jours. Elle devait aussi se présenter devant le sous-comité pour recevoir une réprimande.

Le sous-comité lui a également ordonné de suivre, à ses frais, et de réussir un cours sur les limites professionnelles.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le fait que [l'enseignante] n'a pas su établir des limites professionnelles appropriées dans ses relations avec les élèves 1, 2 et 3 préoccupe le comité».

Membre : Gilbert Ignatios (Ian) McIntyre
N° de membre : 245962
Décision : Suspension et réprimande
Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat d'enseignement de Gilbert Ignatios (Ian) McIntyre pour avoir harcelé sexuellement de façon répétée une nouvelle enseignante en se servant de son ancienneté à l'école, et ce, dans le but d'établir une relation avec elle.

M. McIntyre, ancien enseignant au service du Toronto District School Board, a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1974. Il était représenté à son audience du 27 janvier 2010, mais n'y était pas présent. Cependant, il n'était pas représenté par un avocat à son audience du 26 juillet 2010.

Durant l'année scolaire 2001-2002, M. McIntyre a agi de façon inappropriée envers une enseignante en première année de carrière qui était en période de probation. Il entrait souvent dans sa salle de classe et la dérangeait. Il a insisté pour lui donner un baiser non désiré en s'imposant à elle, et ce, chez elle. Il a discrédité son époux et l'a encouragée à le quitter. Sur le faux prétexte qu'il avait de l'information importante concernant son emploi, il l'a leurrée afin d'aller prendre un café avec elle et de lui donner un «poème d'amour». Dans son témoignage, l'enseignante a affirmé s'être sentie menacée par M. McIntyre et qu'il la traquait.

Le 2 mai 2003, le conseil scolaire a licencié M. McIntyre.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. McIntyre coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat de qualification et d'inscription soit suspendu pendant trois mois et qu'il reçoive une réprimande.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le comité considère comme sérieuses ces interactions non professionnelles entre collègues. Ce harcèlement sexuel persistant de la part de M. McIntyre est d'autant plus grave qu'il y avait un déséquilibre de pouvoir entre lui et [l'enseignante]».

Membre : Amy Louise Mullins
N° de membre : 418058
Décision : Révocation
Un sous-comité de discipline a révoqué l'autorisation d'enseigner d'Amy Louise Mullins en raison de mauvais traitements d'ordre sexuel infligés à un élève et d'autres gestes constituant une faute professionnelle.

Ancienne enseignante du secondaire au service du Simcoe Muskoka Catholic District School Board, M^me^ Mullins a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1998. Les audiences se sont déroulées en 2011, du 18 au 20 janvier, les 25 et 26 janvier, du 7 au 9 février, les 25 et 26 mai, les 30 et 31 mai, le 9 juin, les 20 et 21 septembre et, en 2012, le 8 mars. Elle a assisté à toutes les audiences et y était représentée par un avocat.

AUDIENCES

De 2001 à 2003, Mme Mullins a eu une relation d'ordre sexuel avec un élève. Elle a permis à des élèves confiés à ses soins de se livrer à des actes sexuels. Elle s'est mise dans une situation compromettante dans des chambres d'hôtel. Elle a acheté et fourni de l'alcool, et a laissé des élèves en consommer alors qu'elle en avait la charge. Elle a continué à communiquer avec un élève alors que ses parents le lui avaient formellement interdit. Elle a permis à des élèves de séjourner chez elle à l'insu de leurs parents et sans leur autorisation. Elle a partagé un lit d'hôtel avec des garçons, en petite tenue.

Le conseil scolaire a imposé une suspension à Mme Mullins en décembre 2006.

Le sous-comité de discipline a reconnu Mme Mullins coupable de faute professionnelle et a ordonné la révocation de son certificat de qualification et d'inscription.

Mme Mullins a déposé un avis d'appel auprès de la Cour divisionnaire de l'Ontario le 4 juin 2012. Son appel a été rejeté le 22 avril 2014.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «En bout de ligne, [le sous-comité] a décidé qu'en raison de la nature de l'inconduite, la sanction la plus lourde s'imposait. En effet, Mme Mullins a commis une faute si grave et si répréhensible que seule la révocation représente une sanction acceptable […] La révocation […] laisse assez de temps à Mme Mullins pour réfléchir à la nature de sa faute et bien comprendre les répercussions de sa conduite sur les personnes qui ont subi ses mauvais traitements et sur l'honneur de la profession».

Selon le sous-comité, «la publication du nom de Mme Mullins exerce un effet dissuasif général. Les membres de la profession doivent savoir ce qui se produit lorsqu'un membre perd son sens des valeurs et se livre à une conduite contraire à l'éthique, contrairement aux attentes de la société et de ses pairs».

Dans sa conclusion, le sous-comité a écrit : «Mme Mullins a eu une conduite qui n'était pas simplement malheureuse mais bien répréhensible et tout à fait contraire aux normes de la profession et au comportement que doit avoir toute personne à qui sont confiés les soins et l'orientation d'enfants et d'adolescents».

Membre : Non identifié
Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé un ancien enseignant de l'Algoma District School Board pour avoir adopté une conduite peu professionnelle.

L'enseignant a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2002. Il a assisté à l'audience publique du 8 juin 2015 et y était représenté par son avocate.

En 2013, il n'a pas accompli ses tâches pendant qu'il enseignait à l'école. Au cours du premier incident, il a envoyé le seul élève de sa classe à la bibliothèque pour qu'un autre enseignant le supervise. Au cours du deuxième incident, il a utilisé un ordinateur dans la salle de travail du personnel, alors qu'il aurait dû faire de la surveillance dans le couloir. Au cours du dernier incident, une élève a été agressée en classe pendant que l'enseignant était hors de la salle en train de parler à un autre enseignant.

En 2014, l'enseignant a volontairement suivi un cours sur la gestion de classe.

Le sous-comité a reconnu l'enseignant coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande. Il lui a également ordonné de suivre, à ses frais, et de réussir un cours préalablement approuvé sur la gestion de classe, et ce, dans les 90 jours suivant l'obtention d'un poste nécessitant d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

Membre : Donovan Anthony Patterson, EAO
N° de membre : 196605
Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé Donovan Anthony Patterson, ancien directeur adjoint du Dufferin-Peel Catholic District School Board, pour avoir utilisé des fonds du conseil scolaire à des fins personnelles.

M. Patterson a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1994. Il n'était pas présent à l'audience publique du 3 octobre 2014, et n'y était pas représenté par un avocat.

Le sous-comité a entendu qu'en 2012, M. Patterson a détourné des fonds du conseil scolaire. Celui-ci a utilisé sept fois la carte de crédit du conseil scolaire à des fins personnelles.

Durant son enquête, le conseil scolaire a suspendu M. Patterson de ses fonctions avec salaire. M. Patterson a ensuite démissionné de son poste après avoir remis un chèque certifié de 561,51 $ au conseil scolaire pour lui rembourser les fonds utilisés à des fins personnelles.

Le sous-comité a reconnu M. Patterson coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui dans les six mois suivant la date de l'audience pour recevoir une réprimande.

Le sous-comité lui a aussi ordonné de suivre, à ses frais, et de réussir un cours préalablement approuvé sur le comportement éthique dans les trois mois suivant la date de l'audience, ou avant de chercher ou d'occuper un poste exigeant d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription, selon la date la plus tardive.

De plus, on lui a enjoint de ne pas assumer de responsabilités financières dans le cadre d'un emploi qui exige d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription, et ce, pour une période de deux ans après avoir suivi le cours imposé.

Dans sa décision, le sous-comité a déterminé que M. Patterson avait abusé de ses pouvoirs d'administrateur en utilisant à plusieurs reprises la carte de crédit du conseil scolaire à des fins personnelles.

Membre : Non identifié
Décision : Réprimande

Un sous-comité de discipline a ordonné qu'un enseignant du Peel District School Board reçoive une réprimande pour avoir manqué à son devoir de superviser adéquatement ses élèves.

L'enseignant a reçu l'autorisation d'enseigner en avril 1982. Il était présent à l'audience du 24 août 2015 et y était représenté par un avocat.

En février 2012, il a omis de superviser adéquatement cinq de ses élèves lors d'une promenade dans le quartier, période pendant laquelle des interactions inappropriées d'ordre sexuel se sont déroulées entre certains élèves, à son insu.

Le conseil scolaire a versé une lettre disciplinaire à son dossier.

Le sous-comité de discipline a reconnu l'enseignant coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui

AUDIENCES

immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le comité accepte que l'omission de superviser certains élèves, le jour en question, était un incident isolé».

Membre : Michael Grant Slater
N° de membre : 311476
Décision : Révocation
Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat d'enseignement de Michael Grant Slater, ancien enseignant au service du Carleton Board of Education et de l'Ottawa-Carleton District School Board, pour avoir agressé sexuellement deux élèves de sexe masculin.

M. Slater avait reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1965. Il n'était pas présent à l'audience publique du 24 août 2015 et n'y était pas représenté par un avocat.

Entre septembre 1968 et juin 1984, M. Slater a commis des infractions sexuelles sur deux élèves de sexe masculin à l'école où il enseignait. En 2014, il a été reconnu coupable de un chef d'attentat à la pudeur, de trois chefs de grossière indécence et de un chef de sodomie. Il a été condamné à trois ans d'emprisonnement.

Le sous-comité l'a reconnu coupable de faute professionnelle et a enjoint au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «La conduite de M. Slater a ébranlé la confiance que le public accorde à la profession enseignante, car non seulement M. Slater s'en prenait aux enfants, mais il utilisait sa salle de classe comme un "terrain de chasse"».

Membre : Yves Étienne Tourigny, EAO
N° de membre : 482309
Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a réprimandé Yves Étienne Tourigny, enseignant du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario, pour avoir adopté un comportement inapproprié avec quatre élèves de sexe féminin à son école.

M. Tourigny a reçu l'autorisation d'enseigner en août 2004. Il était présent à l'audience du 16 décembre 2008 et y était représenté par un avocat.

M. Tourigny a admis avoir adopté un comportement inapproprié pendant l'année scolaire 2004-2005. Les éléments d'interaction incluaient notamment l'envoi d'un courriel à une élève dans lequel il a écrit qu'elle et une autre élève avaient plus de privilèges que les autres parce qu'elles étaient jolies, gentilles et tranquilles en classe. Il a aussi dit à une autre élève, en blaguant, que, si elle s'attachait les cheveux, il la mettrait en retenue.

Le sous-comité de discipline a reconnu l'enseignant coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui après l'audience pour recevoir une réprimande.

On a également enjoint à M. Tourigny de suivre, à ses frais et dans une période de six mois, le module 1 du cours «Connaître les barrières, respecter les limites».

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le comportement du membre en ce qui concerne les faits reprochés et admis par le membre était fortement inapproprié. Il a abusé de sa position d'autorité et de confiance envers les parents et les élèves».

Membre : Jacques Tremblay
N° de membre : 218079
Décision : Avertissement et engagement
Un sous-comité de discipline a adressé un avertissement à Jacques Tremblay, ancien membre de l'Ordre, pour avoir eu une conduite qui ne sied pas au statut de membre.

M. Tremblay avait reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1994. Il n'était pas présent aux audiences publiques du 26 janvier et du 7 juillet 2015, et n'y était pas représenté par un avocat.

M. Tremblay a coécrit le roman *Les Sexteens et la prétendue déesse*, lequel a été publié en 2008. Cet ouvrage a un contenu sexualisé et la description des personnages (élèves du secondaire, enseignants et administrateurs scolaires) est sexualisée, négative et stéréotypée.

En octobre 2011, un journaliste a écrit un article pour exprimer son opinion sur le roman. Cet article a créé de la controverse au sein de la communauté scolaire.

En 2014, M. Tremblay a présenté sa démission à titre de membre de l'Ordre.

Le sous-comité a reconnu M. Tremblay coupable de faute professionnelle et a ordonné qu'il reçoive un avertissement écrit. De plus, le sous-comité a ordonné que soit inscrit au tableau public de l'Ordre que M. Tremblay s'est engagé à ne plus jamais occuper un poste qui requiert un certificat de qualification et d'inscription, et à ne jamais demander sa remise en vigueur.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Même si les personnages dans son roman sont fictifs, la perception publique d'un membre de l'Ordre qui décrit des scènes sexuelles impliquant de jeunes élèves est fort négative. En fait, le roman a créé une controverse dans le milieu scolaire, ce qui a donné une image dommageable de la profession enseignante et de ses membres».

Membre : William Robert Wallace
N° de membre : 102837
Décision : Révocation
Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription de William Robert Wallace, ancien enseignant du Carleton Board of Education, pour avoir agressé sexuellement un élève.

M. Wallace a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1974. Il n'était pas présent à l'audience du 1er mai 2015, mais y était représenté par un avocat.

Le sous-comité a entendu qu'en août 1984, M. Wallace avait participé à une fête au domicile des parents de l'élève. Étant donné qu'il avait bu et pour éviter de conduire avec les facultés affaiblies, il leur a demandé de passer la nuit chez eux. Il a ensuite agressé sexuellement l'élève.

Il a été arrêté le lendemain matin. En décembre 1984, il a été reconnu coupable de mauvais traitements d'ordre sexuel. On lui a accordé une libération conditionnelle assortie de trois ans de probation.

Le sous-comité a reconnu M. Wallace coupable de faute professionnelle et a enjoint au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Agresser sexuellement un élève représente le plus grave abus de confiance que puisse commettre une personne qui se trouve en situation de confiance et d'autorité vis-à-vis d'un élève». ■

Consultez le texte intégral des sommaires à **oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions**.

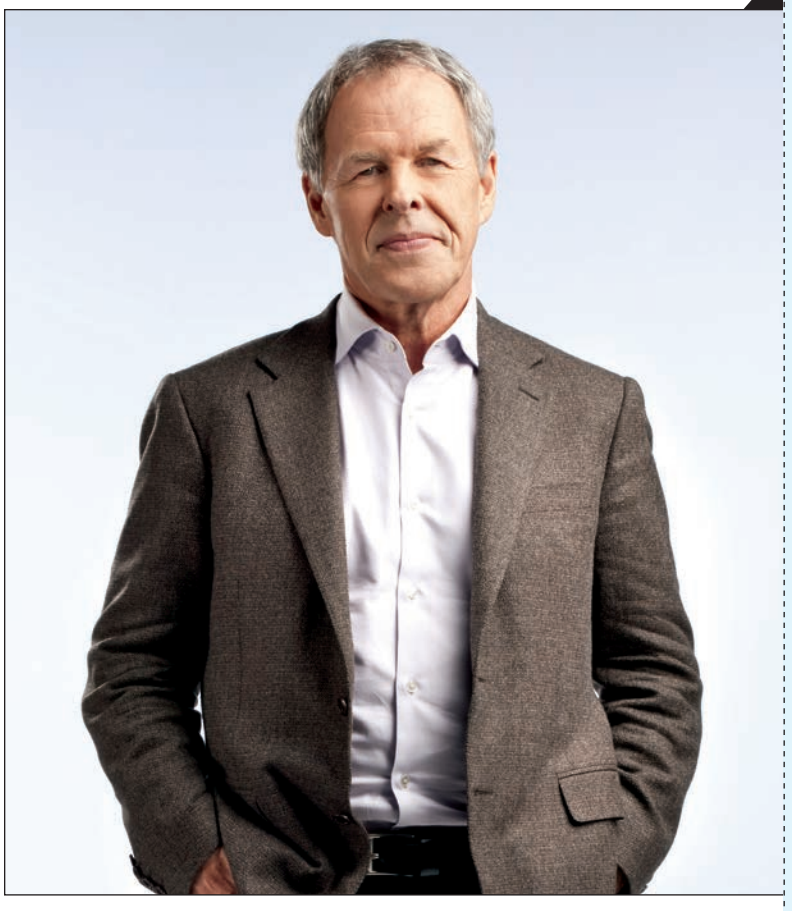

LE POUVOIR DES MOTS

L'ancien animateur de *The Fifth Estate* explique comment la lecture l'a fait passer d'élève timide à écrivain.

DE LAURA BICKLE

Quel genre d'élève étiez-vous?
Sérieux, motivé et anxieux.
Quelle était votre matière préférée?
L'histoire, pour son drame, ses personnages et sa structure narrative. Cela semblait plus pertinent et donc intéressant.
Quelle matière trouviez-vous difficile?
Les maths, bien que le fait de résoudre des problèmes et de parvenir à des conclusions non ambiguës me plaise. J'appréciais l'intégrité des maths et je regrette de ne pas y avoir mis plus d'efforts.
Qui sont vos écrivains préférés?
En tête de liste : James Joyce, John McGahern, William Trevor, Jonathan Franzen et Michael Crummey.
Que lisez-vous actuellement?
The Heart is a Lonely Hunter de Carson McCullers, *A House for Mr. Biswas* de V.S. Naipaul et *The War that Ended Peace* de Margaret MacMillan.
De quelle carrière rêviez-vous?
Je lisais énormément, même si l'accès aux livres était limité. La lecture me donnait envie de découvrir le monde. J'ai envisagé de devenir missionnaire et j'ai même entamé le processus d'enrôlement dans la marine : un désir profond de voyager me motivait dans les deux cas. Je rêvais de raconter des histoires, mais je ne voyais pas cette option viable.
Vos autres dons naturels seraient?
À l'école, l'élégance. Dans ma carrière, la perspicacité.
Activité parascolaire préférée?
La lecture.
Une leçon qui vous est toujours utile?
L'importance de l'orthographe!
Meilleur souvenir de l'école?
À plusieurs reprises, j'ai dû tenir tête à des tyrans. J'en ai éprouvé un réel sentiment de libération.
Votre pédagogue mentor?
Aggie MacNeil m'a enseigné l'anglais au secondaire. Elle enseignait avec passion et enthousiasme, convaincue que la littérature ouvrait tout un monde de possibilités.
Quel cours aimeriez-vous concevoir?
Je suppose qu'on l'enseigne déjà : l'exploration systématique des droits et responsabilités liés à la citoyenneté et l'importance de la participation.
Le meilleur conseil reçu à l'école?
J'ai été tenté d'abandonner mes études pour devenir, comme mon père, un mineur de roches dures. Mon père était un pur autodidacte. Il n'a jamais fréquenté l'école. Il aimait lire et utilisait un langage expressif dans ses lettres. Il m'a convaincu qu'une éducation formelle était essentielle pour assurer une qualité de vie satisfaisante et pour savoir comment tirer des leçons de l'expérience. ■

PHOTO : CBC

NOM : Linden MacIntyre

- Né le 28 mai 1943, grandit à Port Hastings, Cap Breton (N.-É.).
- En 1964, obtient un B.A. en arts de l'Université Saint-Francis-Xavier, à Antigonish (N.-É.).
- De 1964 à 1967, est correspondant parlementaire au fédéral pour le *Halifax Herald* et, de 1967 à 1970, occupe le même poste au *Financial Times of Canada*.
- En 1970, retourne au Cap Breton après la mort de son père et travaille comme correspondant pour le *Chronicle Herald*.
- En 1976, se joint à la CBC, à Halifax.
- En 1979, porte une affaire devant les tribunaux, laquelle s'est soldée par une décision phare de la Cour suprême du Canada, permettant au public de faire des recherches dans les documents relatifs aux mandats de perquisition.
- En 1980, joint la CBC à Toronto; en 1981, devient producteur et journaliste pour *The Journal*.
- De 1986 à 1988, anime l'émission de radio *Sunday Morning* pour la CBC.
- En 1990, coanime l'émission d'enquête *The Fifth Estate*.
- Remporte dix prix Gemini et un prix Emmy international.
- Reçoit le prix Banque Scotia Giller 2009 pour son ouvrage *The Bishop's Man*.
- En 2014, prend sa retraite de la CBC.

CONFÉRENCIER PRINCIPAL
Le 27 mai prochain, durant le Congrès 2016 de l'Ordre, Linden MacIntyre discutera de l'obligation de travailler dans l'intérêt du public.
congres@oeeo.ca

Depuis 1968 ERO RTO Since 1968

THE RETIRED TEACHERS OF ONTARIO

LES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS RETRAITÉS DE L'ONTARIO

www.twitter.com/rto_ero
www.facebook.com/rto.ero
#planifiermonaventure

Votre cheminement vers la retraite

Quel est mon plan de retraite?

Planifier sa retraite peut être stressant et compliqué. ERO/RTO vous simplifie la vie avec des ressources expertes et des ateliers pertinents sur la retraite, offerts par des gens en qui vous avez pleinement confiance – vos collègues!

1ER CONSEIL

Il n'est jamais trop tôt pour planifier

Beaucoup de gens regrettent de n'avoir pas planifié plus tôt leur retraite. Les experts recommandent de le faire de 5 à 10 ans à l'avance. Partez du bon pied avec l'un de nos ateliers de planification de la retraite.

2E CONSEIL

Besoin d'assurance

À la retraite, difficile de prévoir vos besoins en soins de santé. Avec un revenu fixe, il importe d'avoir un régime d'assurance collective complet, comme celui d'ERO/RTO, pour couvrir les dépenses imprévues.

3E CONSEIL

Obtenez l'expertise d'ERO/RTO

Vous pouvez nous faire confiance. Nous sommes l'organisme sans but lucratif le plus important pour répondre aux besoins de la communauté retraitée en éducation. Comptez sur nous pour des conseils et des ressources utiles.

Pour d'autres conseils, ressources et informations sur les ateliers de retraite :
www.rto-ero.org/fr/la-communaute-du-monde-de-leducation
1-800-361-9888 | 416-962-9463

co-operators[MD]
Assurance groupe automobile et habitation

Félicitations aux membres chanceux qui ont gagné un bon de voyage et les prix trimestriels.

GAGNANT 3000 $ BON DE VOYAGE

500 $ GAGNANT TRIMESTRIEL

500 $ GAGNANT TRIMESTRIEL

500 $ GAGNANT TRIMESTRIEL

Obtenez une soumission rapide et courez la chance de gagner!

Appelez-nous ou obtenez une soumission en ligne dès aujourd'hui pour courir la chance de gagner 25 000 $ PLUS l'un des 64 prix de 500 $.† Vous êtes déjà client? Vous êtes automatiquement inscrit!

VOTRE AVENTURE COMMENCE ICI

1-800-387-1963 ou eao.ca/rabaisauxmembres

Co-operators[MD] est une marque déposée du Groupe Co-operators limitée, utilisée sous licence. La marque est souscrite par la Compagnie d'assurance COSECO, qui est administrée par H.B. Gestion d'assurance collective ltée, des sociétés du Groupe Co-operators limitée. Les réductions, la couverture et l'admissibilité varient selon la province. *L'assurance automobile n'est pas offerte en Colombie-Britannique, au Manitoba ni en Saskatchewan. †Aucun achat requis. Pour obtenir les règles complètes du concours, rendez-vous au www.cooperatorsassurancegroupe.ca, ou écrivez-nous à l'adresse suivante : Marketing, Assurance groupe, 5600 Cancross Court, Mississauga (Ontario) L5R 3E9. Le concours se termine le 31 décembre 2016.

Ce régime d'assurance groupe est offert uniquement par l'entremise de notre Centre de contact client et de notre site Web.

PLEINS FEUX SUR LES

QA

VOTRE GUIDE DES QA :

- Élaboration
- Quoi de neuf?
- Statistiques et faits
- Trouver la QA idéale

+ LA LISTE COMPLÈTE DES FOURNISSEURS DE QA EN ONTARIO

RETOURNER POUR EN LIRE PLUS

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

LA VOIE DU PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

EN FRANÇAIS

PQD

PROGRAMME DE QUALIFICATION À LA DIRECTION D'ÉCOLE

Pour les enseignant(e)s qui désirent se qualifier à un poste de direction ou de direction adjointe.

QA-EED

QUALIFICATION ADDITIONNELLE EN ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Pour les éducateurs qui désirent se perfectionner dans le domaine de l'administration de l'enfance en difficulté.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR CES QUALIFICATIONS ADDITIONNELLES.

613-789-1998 | adfo.org

adfo

Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes

À LA POURSUITE DE L'EXCELLENCE

Des délégations de pédagogues du monde entier ont fait le trajet jusqu'à Toronto pour rencontrer des représentants de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Elles se demandent ce qui motive le personnel enseignant de la province, ce qu'il est désireux d'apprendre et ce qui le pousse à adopter certaines de ses pratiques exemplaires. Les enseignants de l'Ontario se font remarquer sur la scène internationale. Cette réussite s'explique en grande partie par une volonté de s'investir dans l'apprentissage continu et le perfectionnement professionnel.

DE MELISSA CAMPEAU

Chaque année, les enseignantes et enseignants de l'Ontario suivent plus de 37 000 cours menant à une qualification additionnelle (QA), lesquels sont conçus pour améliorer un aspect particulier de l'enseignement. Ces pédagogues ont le choix entre 371 cours donnés dans 37 établissements, tout en ayant la possibilité de suivre un grand nombre de cours en ligne.

«Quand d'autres instances viennent nous voir pour en apprendre plus sur le système des QA, elles sont étonnées du nombre d'enseignants qui suivent des cours supplémentaires durant leur temps libre, déclare Déirdre Smith, EAO, chef de l'Unité des normes d'exercice de la profession et d'éducation de l'Ordre. Aucune autre instance dans le monde n'a le système de qualifications additionnelles dont nous disposons.»

Pour donner des cours bien précis, et à certains niveaux, les pédagogues doivent suivre des cours menant à une QA. Dans bien des cas, ils les suivent de leur plein gré.

Les QA ne sont qu'une source de perfectionnement professionnel parmi d'autres, dont les congrès, ateliers et séminaires organisés par les conseils scolaires et les fédérations d'enseignants.

«La plupart des enseignants suivent des cours menant à une QA afin de répondre aux besoins des élèves», souligne Roch Gallien, EAO, directeur de la Division des normes d'exercice et agrément de l'Ordre. Ils peuvent avoir affaire à des élèves dont les différences d'apprentissage ou les défis particuliers nécessitent de faire appel à une stratégie qu'ils ne maîtrisent pas encore. De plus, certaines circonstances peuvent leur faire entrevoir une possibilité de perfectionner une compétence ou d'explorer un tout nouveau domaine en vue de créer une meilleure interaction avec leurs élèves, pour leur dispenser un meilleur enseignement.

«Cela explique dans une large mesure pourquoi les écoles de l'Ontario sont performantes, précise M. Gallien. Étant donné le nombre élevé de personnes qualifiées qui enseignent dans nos écoles, il est naturel d'obtenir de bons résultats.» QA

L'Ordre organise des journées de travail avec les concepteurs de cours menant à une QA.

ÉLABORATION DE LIGNES DIRECTRICES

La création d'un cours menant à une QA commence par une phase d'élaboration de lignes directrices, qui repose sur toute une série de questions et de conversations. Outre un processus systématique et rigoureux d'examen de la recherche et de la documentation existantes, l'équipe de l'Ordre chargée d'élaborer des cours menant à une QA vise à obtenir de la rétroaction auprès d'un maximum d'intervenants, dans un éventail de contextes, en organisant entre autres des ateliers de concertation et des groupes de réflexion de même qu'en s'appuyant sur des questionnaires en ligne et des discussions menées dans Facebook.

«Quand nous élaborons les lignes directrices d'un cours menant à une QA, il est important de consulter les élèves, les parents, les partenaires communautaires et l'ensemble des intervenants, de dire Déirdre Smith, EAO, chef de l'Unité des normes d'exercice de la profession et d'éducation de l'Ordre. Il s'agit d'un processus démocratique, et c'est essentiel.» La participation d'un éventail plus large d'intervenants à cette phase d'élaboration permet de produire un contenu qui reflète mieux les besoins des élèves de l'Ontario. «L'un des objets de l'Ordre est de prévoir la formation continue de ses membres», ajoute-t-elle.

RÉVISION CONTINUE

Parallèlement à la révision du curriculum du ministère de l'Éducation, qui a lieu habituellement tous les sept ans, l'Ordre révise périodiquement chaque cours menant à une QA.

Les cours les plus suivis, tels que ceux consacrés à l'éducation de l'enfance en difficulté, sont révisés tous les cinq ans.

Les cours menant à la qualification de directrice ou de directeur d'école et à la qualification d'agente ou d'agent de supervision sont aussi révisés tous les cinq ans.

«La participation d'un éventail plus large d'intervenants permet de produire un contenu qui reflète mieux les besoins des élèves de l'Ontario.»

Il y a quelques années, l'une de ces discussions de recherche préliminaire sur les QA avait fait intervenir Dawn Clelland, membre bénévole du Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté, qui représentait les élèves ayant une cécité ou une basse vision. L'Ordre lui avait demandé son avis au sujet de l'ébauche de sa ligne directrice du cours menant à la QA Enseignement aux élèves ayant une cécité.

Mme Clelland, qui vit à Kitchener, est mère d'une fille aveugle de 17 ans. Elle est donc bien placée pour comprendre de quel genre d'aide ont besoin les enseignants qui œuvrent auprès d'enfants ayant une cécité ou une déficience visuelle. En se basant sur son expérience personnelle et professionnelle, elle a fait valoir que des changements aux lignes directrices s'imposaient. «J'ai été vraiment directe avec l'Ordre. J'ai dit aux représentants que le cours était inadéquat, affirme Mme Clelland. Il n'y avait rien sur l'aide en maths pour les élèves aveugles, rien sur le braille ni sur l'utilisation de la technologie. Il y avait beaucoup de lacunes.»

Mme Clelland a exprimé en détail ses préoccupations et a recommandé à l'Ordre de consulter d'autres pédagogues exerçant dans ce domaine spécialisé. «Il m'a suffi de tirer sur la sonnette pour montrer à l'Ordre qu'il y avait manifestement des améliorations à apporter, en lui précisant à qui s'adresser pour ajuster le programme, déclare-t-elle. L'Ordre s'est vraiment montré à l'écoute et s'est engagé, de façon authentique, à établir les meilleures lignes directrices possible. Cette ouverture a engendré un changement positif pour les enseignants de nos enfants.»

L'histoire de Pierre Beaudin, EAO, est semblable. En 1995, Mélodie, son deuxième enfant, est née sourde et aveugle. M. Beaudin a tout de suite commencé à faire des recherches pour acquérir un maximum de connaissances sur le sujet. Lorsque Mélodie avait 5 ans, il s'est inscrit au cours menant à la QA Enseignement aux élèves ayant une surdicécité. Par la suite, alors qu'il exerçait au Centre Jules-Léger (une institution scolaire francophone relevant du ministère de l'Éducation de l'Ontario), à Ottawa, en tant que conseiller pédagogique pour les élèves ayant une surdicécité, on lui a demandé de contribuer à la révision des lignes directrices du cours menant à la QA de spécialiste dans ce domaine, lequel est offert en français et en anglais.

«Des représentants de l'Ordre m'ont invité – avec d'autres enseignants, des parents, des conseillers et des

PARTICIPATION DU PUBLIC ET DE LA PROFESSION

Une fois terminée, l'ébauche des lignes directrices est affichée dans le site web de l'Ordre. Les membres du public et de la profession sont invités à l'examiner et à faire parvenir à l'organisme leurs commentaires ou préoccupations. On en tient compte avant de mettre la dernière main aux lignes directrices. Pour contribuer à l'élaboration des cours menant à une QA, les membres de l'Ordre peuvent envoyer leurs suggestions à normesinfo@oeeo.ca.

Les établissements fournisseurs sont libres d'utiliser les versions provisoires des lignes directrices des cours menant à une QA, qu'elles soient nouvelles ou révisées, étant entendu que toute modification définitive aux lignes directrices devra être incorporée au contenu de leurs cours.

L'Ordre consulte nombre d'intervenants pour élaborer les lignes directrices des cours menant à une QA.

PROCESSUS D'ÉLABORATION DANS

1) Recherche préliminaire
2) Examen de la documentation
3) Conversations avec des spécialistes clés du domaine
4) Processus de consultation auprès du public, de la profession et des fournisseurs de cours, dont :
   - → Ateliers de concertation
   - → Enquête évaluative
   - → Analyse narrative
   - → Groupes de réflexion
   - → Questionnaire en ligne
   - → Discussions dans Facebook
5) Équipe de rédaction faisant participer des membres de la profession
6) Examen de l'ébauche des lignes directrices des cours menant à une QA par le comité des normes d'exercice de la profession et d'éducation
7) Validation provinciale faisant intervenir le public, la profession et les partenaires en éducation
8) Transmission de la version définitive des lignes directrices des cours menant à une QA aux fournisseurs.

spécialistes – à parler de mon expérience personnelle en tant que père, en tant que conseiller pédagogique ayant de l'expérience dans le domaine, mais également en tant que francophone, dit M. Beaudin. Ils avaient l'ouverture d'esprit nécessaire pour comprendre ce que signifie la surdicécité aussi bien pour les parents d'un enfant ayant une telle déficience que pour un professionnel de l'éducation. Ce n'est pas que de la théorie; il y a là un aspect très émotionnel et ils étaient tout à fait disposés à en tenir compte.»

Selon M. Beaudin, c'est ce qui fait la force de cette QA. «L'étape de consultation est cruciale pour s'assurer qu'au bout du compte, une ligne directrice englobe bien plus que des aspects théoriques : elle doit être souple et intégrer la dimension humaine associée à ces enfants et à leurs parents. C'est ce souci du détail qui fait toute la différence pour un enseignant comme pour ses élèves», souligne-t-il. **QA**

Université d'Ottawa | University of Ottawa

ÉTUDIEZ EN FRANÇAIS EN LIGNE

Des programmes à votre mesure

QUALIFICATIONS ADDITIONNELLES

- Français langue seconde
- Enfance en difficulté
- Technologie de l'information
- Qualifications de base additionnelles
- QBA Moyen
- Orientation et cheminement de carrière
- Cécité

MAÎTRISE ET DOCTORAT EN ÉDUCATION

- Administration éducationnelle
- Enseignement, apprentissage et évaluation

FACULTÉ D'ÉDUCATION

educprog@uOttawa.ca | education.uOttawa.ca

uOttawa

Formations À LA CARTE du CFORP

Vous voulez élargir vos connaissances et améliorer vos compétences? INSCRIVEZ-VOUS!

Découvrez un large éventail de formations
· à la fine pointe de la pédagogie;
· aux thèmes variés;
· pour toutes les années d'études.

Détails et inscriptions : www.cforp.ca/formations-a-la-carte/

cforp
On pense pédagogie

FAIRE ÉQUIPE AVEC LES FOURNISSEURS : TRANSFORMER LES LIGNES DIRECTRICES EN COURS

Une fois que les lignes directrices sont établies, les universités, collèges et instituts supérieurs des affaires appliquent leur structure, leur filtre et leur expertise pour façonner concrètement les cours menant à une QA. Même si ces cours sont conformes aux lignes directrices et doivent être agréés par l'Ordre, chaque fournisseur apporte sa touche unique au produit fini.

Un cercle de pédagogues impliqués

À Six Nations Polytechnic, à Ohsweken, le processus suit des étapes bien précises. À l'interne, les membres de l'équipe chargée de l'élaboration des cours discutent tout d'abord des QA qu'ils aimeraient offrir. Ensuite, ils déterminent quels enseignants de la communauté seraient les plus à même de leur donner une direction. Après avoir marié une QA à l'enseignant pertinent, les travaux débutent réellement. «Nous transmettons la ligne directrice aux leaders, ils nous posent beaucoup de questions, puis ils forment leurs comités», dit Sara General, agente de développement à Six Nations Polytechnic.

L'école est le seul établissement d'enseignement des Premières Nations à fournir des cours menant à une QA qui intègrent les perspectives et les langues des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

«Quand nous concevons des cours menant à une QA, notre objectif est d'incorporer une perspective autochtone; nous faisons très attention à ce que cet aspect y soit intégré tout au long de la démarche», explique Rebecca Jamieson, EAO, présidente et chef de la direction de Six Nations Polytechnic. Nous consultons un cercle de pédagogues expérimentés, puisque ce sont eux qui mettront en œuvre les cours. Nous veillons à ce que ces personnes de terrain apportent leur contribution ou proposent une direction dès le tout début.»

Comme avec les autres fournisseurs, l'Ordre travaille de concert avec Six Nations Polytechnic pour répondre aux questions et offrir un encadrement tout au long du processus.

Les conversations menées avec l'Ordre aident le fournisseur à trouver le juste milieu. «Pour notre tout premier cours, notre approche était peut-être trop axée sur la réalité autochtone et ne présentait pas les objectifs d'apprentissage aussi clairement que l'Ordre l'aurait voulu, déclare M^me^ Jamieson. Nous avons maintenant une façon plus systématique d'aborder l'élaboration des cours menant à une QA, quelle que soit la discipline.»

Incorporer l'expérience en classe

Comme nombre de fournisseurs, l'Université Brock, à Saint Catharines, qui offre 67 cours menant à une QA, fait appel à une approche rigoureuse. Randy Hill, EAO, coordonnateur des programmes d'études du Centre for Continuing Teacher Education, supervise l'élaboration des cours. Il indique que la majeure partie des concepteurs et instructeurs des cours du centre, dont un bon nombre proviennent des conseils scolaires avoisinants, ont enseigné ou enseignent actuellement en Ontario. Ces pédagogues

conçoivent des cours ciblés sur la pratique et fondés sur le questionnement ainsi que sur des faits probants, pour faire participer davantage les apprenantes et apprenants.

M. Hill souligne que l'utilisation d'exemples tirés de situations authentiques est un fil conducteur dans tous leurs cours. «Dans nos cours dédiés à l'éducation de l'enfance en difficulté, par exemple, les pédagogues apprennent à créer des plans d'enseignement individualisé (PEI) en se basant sur des études de cas réalistes qui visent les élèves de l'élémentaire et du secondaire en Ontario, dit-il. Les enseignants comprennent mieux le fonctionnement de l'équipe scolaire et appliquent leurs nouvelles connaissances en élaboration de PEI.»

Le centre fait régulièrement équipe avec plusieurs conseils scolaires de l'Ontario afin que les cours élaborés répondent le mieux aux besoins. «Par exemple, au cours de ces deux dernières années, nous avons collaboré avec le District School Board of Niagara et le Niagara Catholic District School Board pour fournir des cours sur les mathématiques à l'élémentaire», dit M. Hill. Pour répondre efficacement aux besoins du personnel enseignant, les cours allient séances en présentiel et forums de discussion en ligne. «Grâce à la composante en ligne, les enseignants peuvent discuter, échanger, apprendre et réfléchir, déclare M. Hill. Nous savons ainsi que la pédagogie des mathématiques et le rendement des élèves connaissent une croissance constante.»

Examen rigoureux = réussite des élèves

Une fois qu'un fournisseur a achevé l'élaboration et la rédaction du contenu d'un cours menant à une QA, il le soumet à l'examen de l'Ordre.

«Auparavant, une équipe se chargeait de mobiliser la communauté et de proposer des lignes directrices robustes, dit Roch Gallien, EAO, directeur des Normes d'exercice et agrément de l'Ordre. Une fois qu'un fournisseur avait soumis le contenu d'un cours aux fins d'examen, une autre équipe réexaminait les données transmises pour décider s'il convenait d'agréer ce cours.»

Dorénavant, la même équipe sera responsable des deux phases de la conception. «C'est un bon moyen de rationaliser la démarche et c'est tout à fait sensé, explique-t-il. Chaque équipe sera consciente des particularités et des nuances, et pourra répondre plus facilement aux questions des fournisseurs, du fait de sa connaissance approfondie du contenu.»

«L'agrément est un processus strict et délibéré, et il doit en être ainsi, affirme Jacqueline Boulianne, EAO, coordonnatrice principale de gestion au Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP), à Ottawa. Il faut passer par un programme rigoureux pour obtenir l'agrément. L'excellence qui caractérise les cours menant à une QA enrichit la profession.» Au CFORP, M^{me} Boulianne a pris part à l'élaboration d'un cours menant à la qualification d'agente ou d'agent de supervision. «Le cours s'adresse aux personnes qui font partie de l'équipe de gestion et qui sont responsables de la mise en œuvre du curriculum et des politiques ministérielles au sein des écoles, ajoute-t-elle. Quel que soit votre degré de contribution au cours menant à une QA, même dans le cadre d'un cours abordant des questions de supervision, le but est de favoriser la réussite des élèves.» **QA**

«Quel que soit votre degré de contribution au cours menant à une QA, le but est de favoriser la réussite des élèves.»

QA D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Il existe plus de 20 cours (nouveaux pour la plupart) menant à une QA axée sur l'enseignement aux membres des Premières Nations, des Métis et des Inuits, qui visent tous à entretenir la culture et la langue au sein des écoles.

Plus tard cette année, l'Ordre publiera les lignes directrices d'un cours menant à une QA consacrée à l'enseignement aux élèves GLBTQ. «Ce cours nous enthousiasme au plus haut point, car nous avons invité des élèves à participer à son élaboration, ainsi que des pédagogues et des parents, se réjouit Déirdre Smith, EAO, chef de l'Unité des normes d'exercice de la profession et d'éducation de l'Ordre. Ce fut une expérience profonde que d'entendre les élèves exprimer de vive voix ce que les enseignants pourraient faire pour créer des milieux d'apprentissage inclusifs, équitables et justes.»

Les lignes directrices d'un nouveau cours en trois parties consacré au leadership en enseignement sortiront également cette année. «Nous nous attendons à ce que ce cours menant à cette QA soit fort populaire, du fait que tant de rôles sont attribués aux leaders en enseignement qui gèrent nos établissements scolaires et que le leadership en enseignement est essentiel à l'efficacité des écoles et à l'apprentissage des élèves», explique M^me^ Smith. Lors de l'élaboration du cours, l'Ordre a consulté quelque 100 leaders en enseignement de la province.

«Du côté francophone, nous avons une QA assez récente qui s'intitule Leadership en milieu minoritaire», déclare Roch Gallien, EAO, directeur de la Division des normes d'exercice et agrément de l'Ordre. Certains enseignants de l'est de l'Ontario viennent par exemple du Québec, où ils faisaient partie d'une culture majoritaire. En Ontario, ils se retrouvent en milieu minoritaire, ce qui nécessite d'enseigner en français différemment.» L'objectif de ce cours est d'aider les pédagogues à encourager les élèves à adopter et à entretenir la culture française, en même temps que la langue.

De même, il existe plus de 20 cours (nouveaux pour la plupart) menant à une QA axée sur l'enseignement aux membres des Premières Nations, des Métis et des Inuits (PNMI), qui visent tous à entretenir la culture et la langue au sein des écoles. «Nous avons noué énormément de liens réciproques avec les communautés autochtones, et développé beaucoup de programmes de formation à l'enseignement pour les personnes d'ascendance autochtone, en collaboration avec les aînés et les porte-paroles, déclare M^me^ Smith. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire de l'Ontario, nous avons à notre disposition un établissement d'enseignement des Premières Nations (Six Nations Polytechnic) qui offre des cours menant à une QA. Cela veut dire qu'un plus grand nombre de pédagogues des PNMI exerçant dans les réserves pourront suivre ces cours.»

En définitive, l'attrait des cours menant à une QA qui portent sur des cultures distinctes ou qui offrent des connaissances plus générales à travers un filtre culturel peut être très vaste. «L'Ontario est une province dont la diversité continue de s'accroître. Le savoir et la compréhension culturels constituent un impératif pour les pédagogues, affirme M. Gallien. Comprendre certaines des très riches perspectives culturelles présentées dans ces cours profite à tout le monde.» QA

TROUVER UNE QA PRÈS DE CHEZ VOUS

Vous souhaitez explorer les options qui s'offrent à vous pour suivre des cours menant à une QA? Visitez le site web de l'Ordre à oeeo.ca et consultez la page «Trouver une QA» (oct-oeeo.ca/1PB059P). Faites une recherche par nom de QA ou par fournisseur. Il y a 371 cours, 37 fournisseurs et une foule d'options à distance ou en ligne.

Si vous ne connaissez pas le nom d'un cours menant à une QA, utilisez le moteur de recherche du site pour trouver une page d'information.

Si vous ne trouvez pas le cours d'un fournisseur local que vous cherchez, il vous suffit d'envoyer un courriel à Déirdre Smith, EAO, chef de l'Unité des normes d'exercice de la profession et d'éducation, à dsmith@oct.ca. L'Ordre collecte toutes les données sur les demandes de cours et fait savoir aux fournisseurs, sur une base trimestrielle, ce que recherchent les membres.

Récemment, l'Ordre a mis en place un moteur de recherche plus pointu, grâce auquel les membres peuvent se procurer des renseignements à jour et plus détaillés sur les cours. Des fournisseurs de cours menant à une QA, tels que l'Université Trent et l'Université Queen's, ont créé un flux de données afin d'améliorer les fonctionnalités de l'outil Trouver une QA. L'Ordre invite les autres fournisseurs à en faire de même. QA

STATISTIQUES ET FAITS CONCRETS

COURS MENANT À UNE QA LES PLUS SUIVIS EN 2014*	
Éducation de l'enfance en difficulté, partie 1	5 514
Mathématiques (cycles primaire et moyen), partie 1	3 327
Anglais langue seconde, partie 1	1 863
Éducation de l'enfance en difficulté, partie 2	1 829
Jardin d'enfants, partie 1	1 539
Éducation de l'enfance en difficulté, spécialiste	1 471
Études religieuses, partie 1	1 210
Lecture, partie 1	1 124
Français langue seconde, partie 1	1 067
Orientation et formation au cheminement de carrière, partie 1	959

*Source : Rapport annuel 2014 de l'Ordre

QUALIFICATIONS ADDITIONNELLES ACCORDÉES PAR ANNÉE*

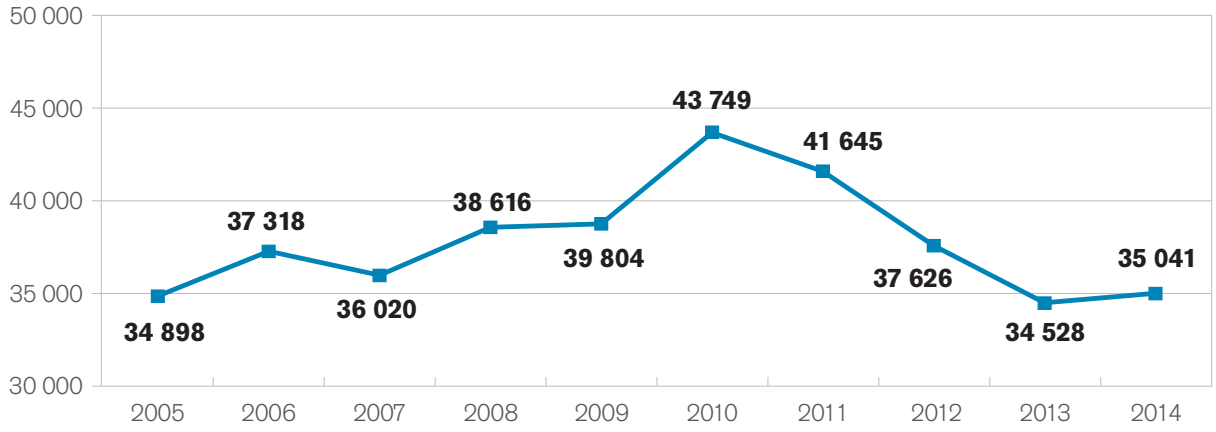

MEMBRES POSSÉDANT LA QUALIFICATION DE DIRECTION D'ÉCOLE (PAR SEXE)*

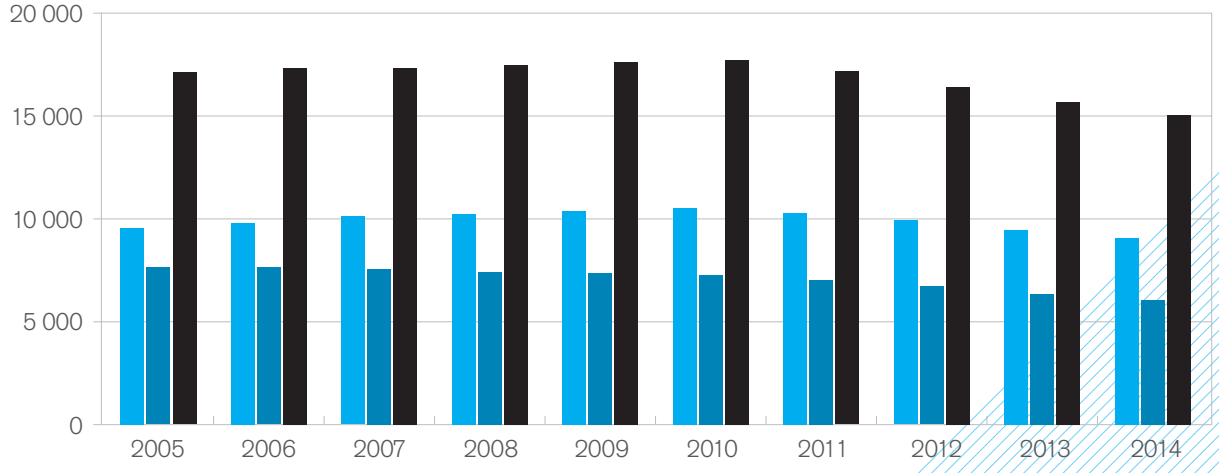

MEMBRES POSSÉDANT LA QUALIFICATION D'AGENTE OU D'AGENT DE SUPERVISION (PAR SEXE)*

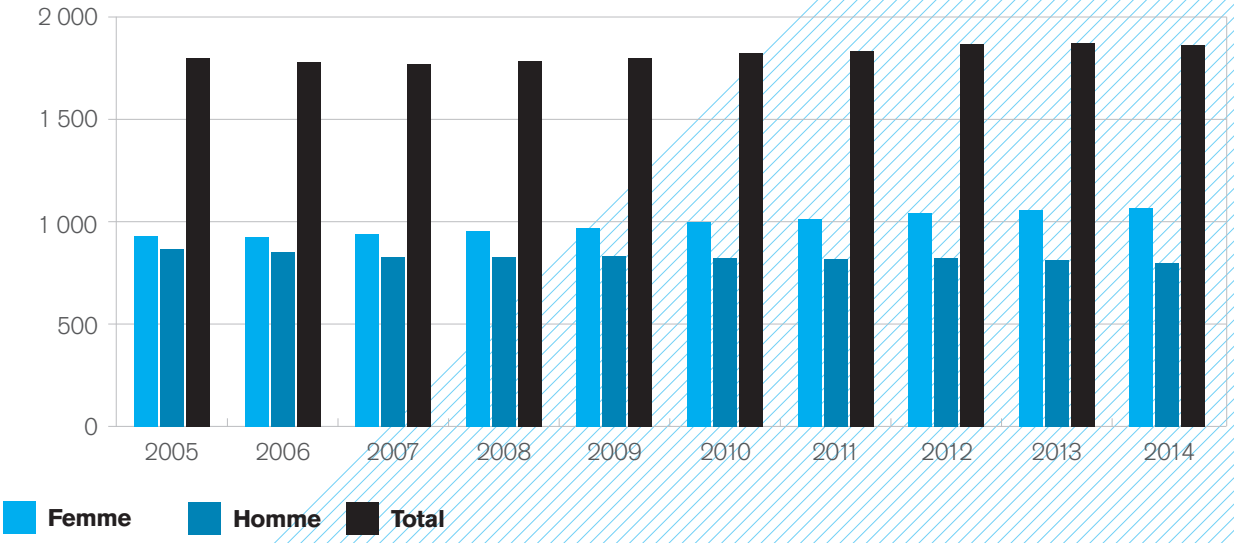

FOURNISSEURS DE COURS MENANT À UNE QA

Institut d'études pédagogiques de l'Ontario (IEPO) de l'Université de Toronto

Association des conseillers en orientation de l'Ontario
Association des directions et des directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO)
Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens (OECTA)
Catholic Community Delivery Organization (CCDO)
Catholic Principals' Council of Ontario (CPCO)
Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP)
Collège Regis
Collège universitaire Redeemer
Eastern Ontario Staff Development Network
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEEO)
Huron-Superior Catholic District School Board
Indigenous Education Coalition
Institut d'études pédagogiques de l'Ontario (IEPO) de l'Université de Toronto
Institut universitaire de technologie de l'Ontario
Kawartha Pine Ridge District School Board
Lakehead District School Board
Ontario Principals' Council
Peel District School Board
Six Nations Polytechnic
Toronto District School Board
Université Brock
Université Lakehead
Université Laurentienne
Université Niagara
Université Nipissing
Université d'Ottawa
Université Queen's
Université Saint-Paul
Université Trent
Université Western
Université Wilfrid-Laurier
Université de Windsor
Université York
York Catholic District School Board
York Region District School Board

SOUTIEN AUX CONCEPTEURS DE COURS

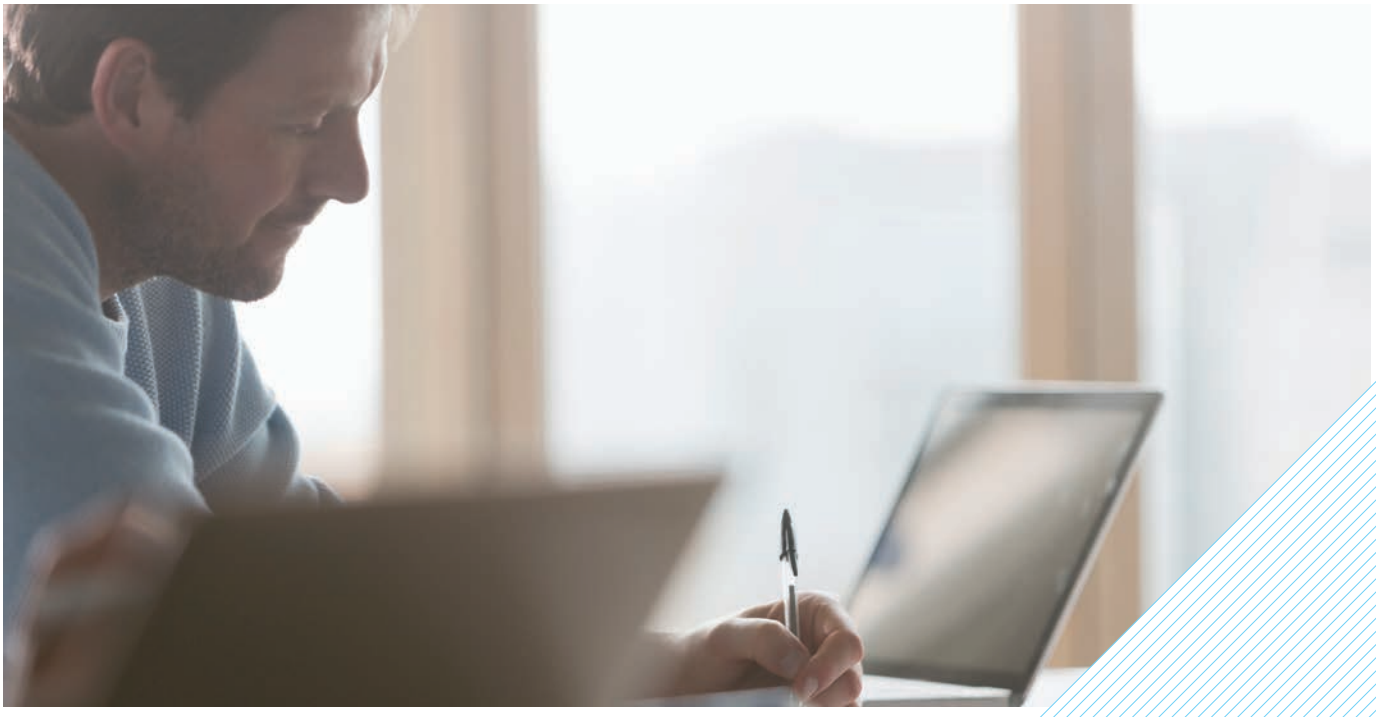

L'Ordre anime régulièrement des séances de formation à l'intention des concepteurs de cours. La plupart des établissements fournisseurs tirent parti des divers ateliers organisés dans le but d'élaborer des cours qui sont conformes aux lignes directrices et qui préparent le personnel enseignant de façon optimale.

À titre d'exemple, le Centre for Continuing Teacher Education de l'Université Brock a envoyé récemment quelque 40 concepteurs de cours dans les bureaux de l'Ordre, à Toronto, pour suivre un programme de formation d'une journée. «Il est important que nos concepteurs et instructeurs saisissent le lien entre l'Université Brock et l'Ordre, et qu'ils comprennent pleinement les lignes directrices de l'organisme, déclare Randy Hill, EAO, coordonnateur des programmes d'études du centre.

«Collaborer avec l'Ordre nous permet de concevoir de meilleurs cours, en mettant à profit notre énergie, nos perspectives et nos connaissances mutuelles, explique M. Hill. Le monde de l'éducation est en constante évolution, et nous remarquons que même nos concepteurs et instructeurs les plus chevronnés affirment que le programme de perfectionnement professionnel de l'Ordre fait une différence dans leurs travaux scolaires et leur enseignement.» Grâce aux ateliers, les membres du corps professoral, les concepteurs et les instructeurs mettent en commun leur expertise en matière de recherche et de pratique. «L'investissement dans ces ateliers sera rentabilisé par la qualité et la prestation de nos cours menant à une QA ici, à l'Université Brock», conclut-il. **QA**

PLEINS FEUX SUR LES

QA

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité